

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIALS SCIENCES

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIALS SCIENCES

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY



**LA SPATIALISATION DE LA PAUVRETE DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

Mémoire présenté pour évaluation partielle en vue de l'obtention du diplôme de Master
en Géographie Humaine

Spécialité : Dynamique urbaine et rurale

Présenté par :

DONRIN DONTSI NOBICI

Licence en Démographie et Géographie

Matricule : 17T451

JURY :

PRESIDENT : Pr MOUPOU Moise, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I

EXAMINATEUR : Pr MEDIEBOU CHINDJI Rose, Maitre de conférences, Université de
Yaoundé I

RAPPORTEUR : Pr TCHAWA Paul, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I

DATE DE SOUTENANCE

12 Novembre 2021



NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

NOTE D'AVERTISSEMENT	ii
SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	viii
LISTE DES SIGLES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX SUR LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.....	30
III- EVOLUTION DE LA PAUVRETE URBAINE AU CAMEROUN	37
CONCLUSION	48
CHAPITRE II : LES ACTEURS DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III ET LEURS INTERACTIONS.....	49
CONCLUSION.....	68
CHAPITRE III : LES MOBILES DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.....	69
CHAPITRE VI : LES CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.....	85
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS	113
BIBLIOGRAPHIE	117
ANNEXES	124
TABLE DE MATIERE.....	137

DEDICACE

A MA FAMILLE

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire n'aurait pu se faire sans l'aide précieuse d'une multitude de personnes et de personnalités. Il m'est difficile de lister tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce document, mais il me paraît important de mentionner tout de même un certain nombre d'individus.

Que le Professeur PAUL TCHAWA, chef de département de la faculté de géographie, et mon encadreur personnel trouve en ce travail le fruit des multiples efforts qu'il a dû fournir malgré ces nombreuses occupations. Le professeur TCHAWA m'a proposé le sujet et a toujours voulu répondre à mes nombreuses sollicitations.

Madame le Professeur MEDIEBOU CHINDJI Rose qui, avec toute sa rigueur a bien voulu examiner ce travail.

Mes remerciements vont également aux enseignants du département de Géographie pour les enseignements que j'ai reçus durant les deux années de formation. Je pense notamment aux Professeurs SIMEU KAMDEM, MOUPOU MOISE, MOUGOUE BENOIT.

Nous remercions aussi la mairie de Yaoundé III, la sous-préfecture de Yaoundé III pour nous avoir permis de collecter les données auprès des ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III.

Mes frères et sœurs qui m'ont aidé psychologiquement à tenir jusqu'au bout et que je ne pourrais tous les citer reçoivent l'expression de ma profonde gratitude.

Les remerciements vont aussi à l'endroit du groupe Géoart qui m'a aidé dans le début de la rédaction de ce mémoire, à toutes les personnes qui ont contribué pour la réalisation de quelque partie que ce soit dans ce travail. Je pense notamment à Monsieur NANKAP, au Dr MEGNIGANG Denise, à Monsieur NDO'O Merrick.

Que tous ceux et celles qui ne se trouvent pas citer ici mais dont la contribution bien qu'infime qu'elle soit, reçoivent mes remerciements les plus profonds.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de l'arrondissement de Yaoundé III.....	9
Figure 2 : Genèse de la pauvreté	11
Figure 3 : genèse des poches de pauvreté	15
Figure 4 : La pauvreté urbaine et logement.....	16
Figure 5 : Pauvreté urbaine et densité de la population	18
Figure 6 : Pauvreté urbaine et mobilité des populations	19
Figure 7 : Pauvreté urbaine et eau potable dans les pays en développement.....	21
Figure 8 : Evolution du PIB au Cameroun entre 2001 et 2014	39
Figure 9 : évolution du PIB par tête de 2001 à 2014 au Cameroun.	40
Figure 10 : Evolution du taux d'inflation au Cameroun	41
Figure 11 : répartition de la pauvreté selon la situation matrimoniale.....	58
Figure 12 : répartition de la pauvreté selon l'origine ethnique.	59
Figure 13 : Répartition de la pauvreté selon le secteur professionnel exercé	60
Figure 14 : Illustration de la prédominance des activités du secteur informel dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III.....	62
Figure 15 : Répartition des pauvres selon le quartier de résidence	63
Figure 16 : figure délimitant le quartier Efoulan dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III.....	70
Figure 17 : figure délimitant le quartier Ngoa-Ekellé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III	71
Figure 18 : figure délimitant le quartier Obili dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III.....	72
Figure 19 : Le comportement des populations face à la difficulté d'accès à l'eau potable.....	74
Figure 20: Densité de la population par arrondissement dans la ville de Yaoundé	76
Figure 21: carte des routes de la commune d'arrondissement de Yaoundé III	87
Figure 23 : Une vue partielle de l'école publique d'Efoulan symbole de la vétusté des établissements.....	90
Figure 24 : Un aperçu d'une habitation à Efoulan	98
Figure 25: Prise de décision d'un individu pour se rendre à un centre de santé.	99
Figure 26: Modèle de réduction des poches de pauvreté préconisé par le projet de stratégie nationale pour le développement.....	108
Figure 27: Modèle pour l'amélioration du secteur du transport.....	109

Figure 28 : Modèle pour l'amélioration de l'habitat.	110
Figure 29: Modèle développé pour améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité.	111
Figure 30: Modèle adopté pour améliorer la gouvernance.	111
Figure 31 : Carte des poches de pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III	136

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taille de la population, superficie et densité des communes d'arrondissement de Yaoundé	75
Tableau 2: effectif des ménages échantillon	130
Tableau 3: Variable pauvreté	131
Tableau 4: Variable espace	132
Tableau 5: Tableau synoptique	133
Tableau 6: Calendrier des activités	135

RESUME

La pauvreté est un problème qui figure parmi les occupations que toutes les organisations, les organismes et les pays de la planète tentent de régler à tous les prix. D'ailleurs, parmi les Objectifs du Développement Durable, le problème de pauvreté figure en tête des phénomènes à résoudre. Les chiffres de ce phénomène pour les pays en développement sont alarmants. Par exemple, plus de la moitié des habitants de ces pays vivent avec moins de deux dollars par jour. Si la dimension économique a longtemps été considérée pour caractériser la pauvreté des individus et des pays, il reste que les indices économiques débouchent sur d'autres indices comme la difficulté d'accès à l'eau, à l'électricité, le fait de vivre dans des habitats de fortune, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures de toutes sortes, etc... A cause des difficultés qu'ils connaissent, la plupart des ménages sont contraint d'occuper ces espaces ce qui crée des poches de pauvreté. Au Cameroun, même si la situation ne débouche pas encore vers ceux que l'on nomme les bidonvilles, dans les grandes villes du pays comme Yaoundé, certaines zones regroupant des ménages rencontrent certains des problèmes cités plus haut. C'est par exemple le cas de la commune d'arrondissement de Yaoundé III où dans certains quartiers, les habitants souffrent de ces difficultés. Le but de cette recherche est donc de présenter les poches de pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Les notions étudiées dans cette recherche sont donc celles de pauvreté, pauvreté urbaine, d'inégalités et d'espace. Dans cette étude, nous avons utilisé la méthode hypothético-déductive, c'est-à-dire que des hypothèses ont été formulées sur cette répartition. Par la suite, un questionnaire a été monté avec lequel nous avons effectué des descentes sur le terrain afin de les vérifier. Par la suite, une analyse qualitative et quantitative a été effectuée. Au terme de l'étude, nous sommes parvenus à montrer que cette répartition est le fait des acteurs (la population, l'action gouvernementale). Cette répartition a des conséquences sur le plan social-spatial. Les études plus poussées nous amènerait à voir si cette répartition s'applique dans d'autres communes et si elles se manifeste de la même façon.

Mots clés : pauvreté, pauvreté urbaine, espace, inégalités

ABSTRACT

Poverty is a problem which appears among the concerns of all organizations, agencies and countries of the planet try to regulate at all the prices. Moreover, among the Objectives of the sustainable Development, the problem of poverty appears at the head of the phenomena to solve. The figures of this phenomenon for the developing countries are alarming. For example, more than half of the inhabitants of these countries live with less than two dollars per day. If economic dimension were considered a long time to characterize the poverty of the individuals and the countries, it remains that the economic indices lead to other indices like the difficulty of access to water, electricity, the fact of living in habitats of fortuitous, the lack or the insufficiency of infrastructures of all kinds, etc... Because of the difficulties that they face, the majority of the households are constrained to occupy these spaces what creates pockets of poverty. In Cameroun, even if the situation does not emerge yet towards those which one names the shantytowns, in the large cities of the country like Yaoundé, certain households encounter some of the problems mentioned to above. It is for example the case of the municipality of Yaoundé III where certain neighborhoods, the inhabitants suffer from these difficulties. The aim of this research is to present the pockets of poverty in the district commune of Yaoundé III. So, for this study, the main points which are poverty, urban poverty, inequality and spaces. In the analysis, the hypothetico-deductive method has been use by formulating the hypothesis which are been verify with many descents on the ground. A quality and quantitatively analysis has been done and some results have been found. The repartition of the poverty in the municipality of Yaoundé III is the combination of many factories. Many actors including the people who occupied the space, the wrong decision taken by the government authorities could be explain this spatial repartition of this poverty. This repartition has many consequences in the occupation of this space and also in the social behavior. In the future, it is interest to see if you will have the same results in others district commune.

Key words poverty, urban poverty, space, inequality

LISTE DES SIGLES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BUCREP : Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

ENEO: Energy of Cameroon

FMI: Fonds Monétaire International

HLM : Habitat à Loyer Modique

HYSACAM : Hygiène et Salubrité du Cameroun

IDH : Indicateur de Développement Humain

INS : Institut Nationale de la Statistique

MAETUR : Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux

MINFI : Ministère des Finances

MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement économique

ODD : Objectifs du Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvre Très Endetté

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SIC : Société Immobilière du Cameroun

INTRODUCTION GENERALE

La pauvreté est une situation dans laquelle vivent les pays du tiers monde en général et les pays d'Afrique subsaharienne en particulier. C'est un sujet qui préoccupe aussi bien les organismes internationaux, les Organisations Non Gouvernementales, les gouvernements des pays développés et ceux des pays en question. Aujourd'hui, la pauvreté est estimée à 10% (Banque mondiale, 2020) dans le monde. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, elle est d'environ 41% (Banque Mondiale, 2018). C'est un sujet tellement préoccupant qu'il fait également l'objet de plusieurs études dans la communauté scientifique. Aussi bien les économistes, les sociologues, les urbanistes traitent des questions autour de la pauvreté. En général, les personnes pauvres sont celles qui vivent avec un revenu en dessous du minimum évalué à deux dollars par jour. Il existe des indicateurs à partir desquels on peut mesurer la pauvreté. La plupart des indicateurs utilisés pour mesurer la pauvreté sont économiques. Parmi ceux-ci, on peut citer l'Indicateur de Développement Humain (IDH), le revenu par habitant, etc... Dans les pays développés, la pauvreté est facilement identifiable. Il existe donc des outils et des méthodes faciles pour l'éradiquer. Par contre, dans les pays en développement, la situation est plus complexe puisque les enquêtes portant sur le niveau de vie des populations ne sont pas régulières. Bien même lorsqu'elles sont faites, les résultats quantitatifs ne sont pas toujours disponibles.

Pourtant, les pays en voie de développement en souffrent à tel point que même l'insuffisance ou l'absence de ressources matérielles peuvent permettre de caractériser la pauvreté. En Afrique subsaharienne, on rencontre encore des zones où les populations n'ont pas accès à l'eau, à l'électricité, à un habitat décent, aux soins de santé convenable. Que ce soit en milieu urbain ou en zone rurale, les mêmes problèmes peuvent se rencontrer. Vu sous cet angle, la pauvreté a été très rarement analysée, du moins en tenant compte de l'ensemble de ces variables sociogéographiques.

Au Cameroun, la pauvreté est très difficile à analyser. Cela s'explique par le manque de ressources financières, matérielles, logistiques pour capter les indicateurs nécessaires pour l'analyser. Néanmoins, certains organismes, qu'ils soient gouvernementaux, nationaux ou communautaires font des efforts de recherche. Il s'agit par exemple du Ministère des Affaires Sociales, du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, le Ministère de l'Emploi et de la

Formation Professionnelle, de l'INS et des associations que les individus créent ici et là. Au niveau gouvernemental, cela se traduit par la publication par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale du Document de Stratégie pour la Croissance et de l'Emploi (DSCE), de la Croissance et la Stratégie pour l'Emploi (CSE). L'exploitation des résultats des études est difficile car elles donnent très peu d'indicateurs sur la notion de pauvreté. Les données publiées sur le site de l'INS sont exploitables mais des efforts restent encore à faire puisqu'elles ne tiennent pas compte de toutes les échelles possibles. Il en est de même pour l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM). Certes, les résultats publiés pour les études varient d'un thème à un autre, mais elle ne présente que très souvent qu'un bref portrait du thème en question avec très peu d'indicateurs. C'est donc dire que, malgré les conditions dans lesquelles la plupart des camerounais vivent, cela ne préoccupe que très peu les autorités politiques. Pourtant, la plupart des camerounais estiment vivre tous les jours des conditions difficiles. L'état de pauvreté dans lequel ils vivent paraît insupportable.

Au vu de la situation de pauvreté qui persiste dans les villes du Cameroun, dans la ville de Yaoundé et dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III en particulier, malgré tous les efforts faits par les uns et les autres et les ressources présentes, la question centrale de notre travail de recherche s'intitule ainsi :

Quels sont les éléments visibles du paysage urbain qui soient en lien avec la pauvreté ?

De cette question, naissent plusieurs autres questions à savoir :

Quelle est la typologie de la pauvreté urbaine dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III ?

Quels sont les acteurs et quel rôle jouent-ils dans l'évolution de la spatialisation de la pauvreté au Cameroun ?

Quels sont les mobiles de la pauvreté urbaine dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III ?

Quels sont les conséquences de la pauvreté de la commune d'arrondissement de Yaoundé III ? Quels sont les acteurs et les méthodes qu'ils utilisent pour y faire face ?

L'intérêt de ce sujet se trouve à plusieurs niveaux :

- Au moment où l'Organisation des Nations Unies entend atteindre les objectifs de réduction efficace et durable de la pauvreté, il est nécessaire de se poser la question

à savoir quels sont les outils qui permettent de mieux la mesurer pour pouvoir la combattre efficacement ;

- Avec les problèmes (crise anglophone dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest, éboulement de terrain dans l'Ouest, etc...) qui se multiplient de plus en plus et qui occasionnent le déplacement des populations entraînant ainsi l'augmentation du niveau de pauvreté dans les grandes villes du Cameroun, il est également important de se demander quelle stratégie adoptée pour réduire ces problèmes permettant ainsi de faire réduire le niveau de pauvreté en ville et dans sa plus proche périphérie ;
- L'étude de la spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III permet de combiner plusieurs variables socio-spatiales qui jusqu'ici avaient été analysées de façon séparée.

INTRODUCTION

Au moment où les pays développés parlent déjà de développement durable, les pays en voie de développement sont encore dans l'optique de réduire la pauvreté. C'est dire que les seconds sont encore en retard dans leur croissance à tel point qu'une majorité de leur population n'arrive pas à subvenir à leurs besoins vitaux. Malgré tous les efforts faits ici et là, le niveau de pauvreté reste très élevé dans ces pays. Au Cameroun, l'attitude des autorités politiques face aux problèmes que vivent les habitants est très souvent laxiste. Il est vrai qu'on dénombre des infrastructures qu'elles soient sanitaires, éducatifs, environnementaux, etc... Mais, la plupart de ces établissements ne sont jamais rénovés, deviennent proportionnellement insuffisants. D'autres infrastructures en viennent parfois à manquer ou sont sous-utilisées.

Pour lutter contre la pauvreté, il est important de connaître les populations qui sont dans le besoin, de connaître comment et pourquoi elles sont réparties, de savoir quels sont leurs besoins, d'établir les efforts déjà entrepris pour résoudre leurs problèmes, d'établir des stratégies plus efficaces pour améliorer leurs conditions. Ce seront nos principales préoccupations dans cette analyse pour la commune d'arrondissement de Yaoundé III.

I. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET INTERET

I.1 Contexte

Etant donné les conditions dans lesquelles elle amène les populations à vivre, la pauvreté urbaine est devenue un enjeu majeur dans tous les pays du monde. C'est la raison pour laquelle les spécialistes de la question n'arrêtent pas d'alerter les gouvernements sur ses causes et de la manière dont elle se traduit sur l'espace. Christophe Noyé, dans un article tiré de « **Pour en finir avec la pauvreté** » et intitulé « **Territoire de la pauvreté : les dynamiques de fragilisation de l'espace des espaces** » de la revue *Regards croisés sur l'économie* parue en 2008, pense que la pauvreté urbaine et ses traductions sur l'espace préoccupent de plus en plus. Il explique que les problèmes tels que les sans domicile fixe, le mal-logement, l'insalubrité, l'accès au logement sont quelques-uns de ces thèmes qui sont débattus.

Bien plus que les géographes, l'urbanisation galopante des villes et particulièrement celles du tiers-monde préoccupe aussi d'autres corps de métiers comme les ingénieurs en environnement. Moutila Beni Luc en est un et a travaillé sur la planification urbaine au Cameroun. C'est donc dans un article, « *Planification urbaine au Cameroun : nature, origine et défis* » où, après avoir fait un rappel sur l'histoire de l'urbanisation et les acteurs qui ont contribué à la planification de l'espace au Cameroun, présente les enjeux de ce phénomène au moment où le pays amorce son processus de décentralisation. Il évoque les défis tels que la création des voies de communication pour mieux desservir les zones enclavées ou encore la construction de nouvelles villes. Au Cameroun, il existe deux organismes étatiques avec la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR) et la Société Immobilière du Cameroun (SIC) qui sont chargés de la préparation des terrains avant que les habitants s'y installent. Il s'agit entre autres pour eux d'installer les conduits d'évacuation des eaux usées, d'installer les canaux d'électricité, de construire des habitations avec des matériaux capables de résister aux intempéries et aux incendies. En dehors de ces structures, on a également les communautés urbaines dans les grandes villes et les communautés d'arrondissement dans chacune d'elle chargées de l'aménagement des routes, des bâtiments publics. Au-delà de celles suscitées, on a aussi les mairies dans chaque arrondissement à qui un budget annuel est alloué pour résoudre les problèmes d'aménagement de l'espace. À ce sujet, l'INS à travers l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) publie chaque année un aperçu sur la pauvreté au Cameroun. Malheureusement, à cause de la corruption qui gangrène le pays et la mauvaise gouvernance, la plupart des projets mis en œuvre dans ces structures pour

lutter contre la pauvreté urbaine et les régions périphériques au niveau spatial notamment sont très souvent voués à l'échec.

I.2. Justification

Il est connu que le Cameroun est un pays pauvre et très endetté. Dans le pays, on rencontre tous les types de maux possibles. Elle est visible partout dans le pays d'autant plus sur le plan spatial. Tout autour de nous, nombreux sont les phénomènes qui peuvent faire croire que la pauvreté urbaine se traduit au niveau de l'espace. Tout récemment, les médias télévisés ont relayé les informations selon lesquelles les bâtiments d'un marché public « le marché Congo », se sont effondré dans la capitale économique. Les premières enquêtes menées ont pointé la construction anarchique des bâtiments qui abritaient ces commerces. Ils étaient dans un état vétuste et les matériaux avec lesquels ils étaient construits étaient de mauvaise qualité. D'ailleurs, Paul TCHAWA et Bertin DJANGOUE utilisent l'exemple de ces marchés pour montrer que la construction de ces marchés dans ces conditions est ultimement rattachée à la pauvreté et à la précarité de la vie humaine (TCHAWA, DJANGOUE, 2018).

De plus, comme un peu partout ailleurs, le pays est marqué par la différence notable qu'on peut observer dans les quartiers très riches comme celui de BASTOS ou d'ODZA où l'on retrouve des habitations luxueuses, où les centres commerciaux abondent les rues, les rues elles-mêmes étant bien aménagées et où les équipements urbains tels les conduits d'eau et d'électricité sont idéalement disposés pour le plaisir des habitants. Contrairement aux quartiers pauvres avec l'exemple de DAMAS ou de MOKOLO ELOBI où tout est construit de façon anarchique. Dans ces quartiers, les routes sont en mauvais état, les habitations sont faites avec des matériaux de fortune, il n'existe pas dans ces zones des établissements où les populations peuvent s'approvisionner en denrées de première nécessité. On peut donc penser que les habitants dans la deuxième zone sont donc plus vulnérables que celles dans la première.

I.3. Intérêt

a. Intérêt scientifique

La plupart des études sur la pauvreté s'orientent sur le plan économique. On étudie ce concept beaucoup plus en termes de déficit ou d'un manque qui empêchent les individus à combler tous les besoins dont ils ont besoin. L'indicateur qui revient ici est celui du revenu. Sur le plan de l'espace, les auteurs présentent le phénomène en n'étudiant qu'un aspect particulier. On présente la situation sans insister sur l'état du paysage. Dans cette étude, en plus de prendre en compte tous les aspects susmentionnés, nous analyserons la pauvreté en tenant compte des éléments du paysage à savoir les routes, les bâtiments, On insistera sur leur année de construction, sur l'efficacité de l'utilisation de ces bâtisses par rapport à l'effectif de la population.

b. Intérêt social

Cette étude permettrait aux services publics d'améliorer ou d'augmenter les services et les infrastructures en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants. Les infrastructures et les services sociaux devraient être améliorés en quantité et en qualité.

II. DELIMITATION

II.1. Délimitation thématique

L'instabilité politique, les conflits armés qui sévissent dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest sont actuellement à l'origine du déplacement des populations dans les villes et particulièrement dans celle de Yaoundé. Cela a pour conséquence l'installation de ces populations de façon anarchique dans les quartiers de la ville, ce qui accentue la pauvreté urbaine. Mais, la ville de Yaoundé ne possède pas à la base un plan de d'urbanisation structuré à l'origine donc de la formation des quartiers pauvres. Ces derniers sont très souvent caractérisés par l'absence ou l'insuffisance d'infrastructures socio-économiques, les problèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, les problèmes d'évacuation des eaux usées et des déchets ménagers et bien d'autres. A cet effet, l'analyse spatiale de la pauvreté urbaine dans la ville de Yaoundé et particulièrement dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III sera traitée en quatre (04) grands chapitres. D'abord, il sera question d'analyser les concepts, les théories et les modèles d'analyse de la pauvreté. Ensuite, l'analyse de la pauvreté urbaine sera aussi déterminante pour comprendre comment elle a évolué et comprendre ses caractéristiques dans la ville de Yaoundé en général et dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Il sera par après nécessaire de déterminer et d'évaluer les politiques mises en œuvre pour faire

face aux difficultés de pauvreté dans la commune d'arrondissement. Enfin, nous déterminerons les déterminants de cette pauvreté et présenterons les méthodes utilisées par les différents acteurs qui interviennent pour éradiquer la pauvreté urbaine dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III.

II.2. Délimitation spatiale

La commune d'arrondissement de Yaoundé III est l'une des sept communes urbaines que compte la ville de Yaoundé. Avec une population densément peuplée et hétérogène, elle connaît une urbanisation galopante.

Elle est située au Sud-est de la ville de Yaoundé. Il est limité au Nord-Ouest par Mbankomo et les communes de Yaoundé I, II, et IV, au Sud-ouest par les communes d'arrondissement de Yaoundé VI et VII, au Sud-est par la commune d'arrondissement de Yaoundé IV et au Nord-Ouest par les communes de Yaoundé I, V et une toute petite portion de la commune d'arrondissement de Yaoundé IV.

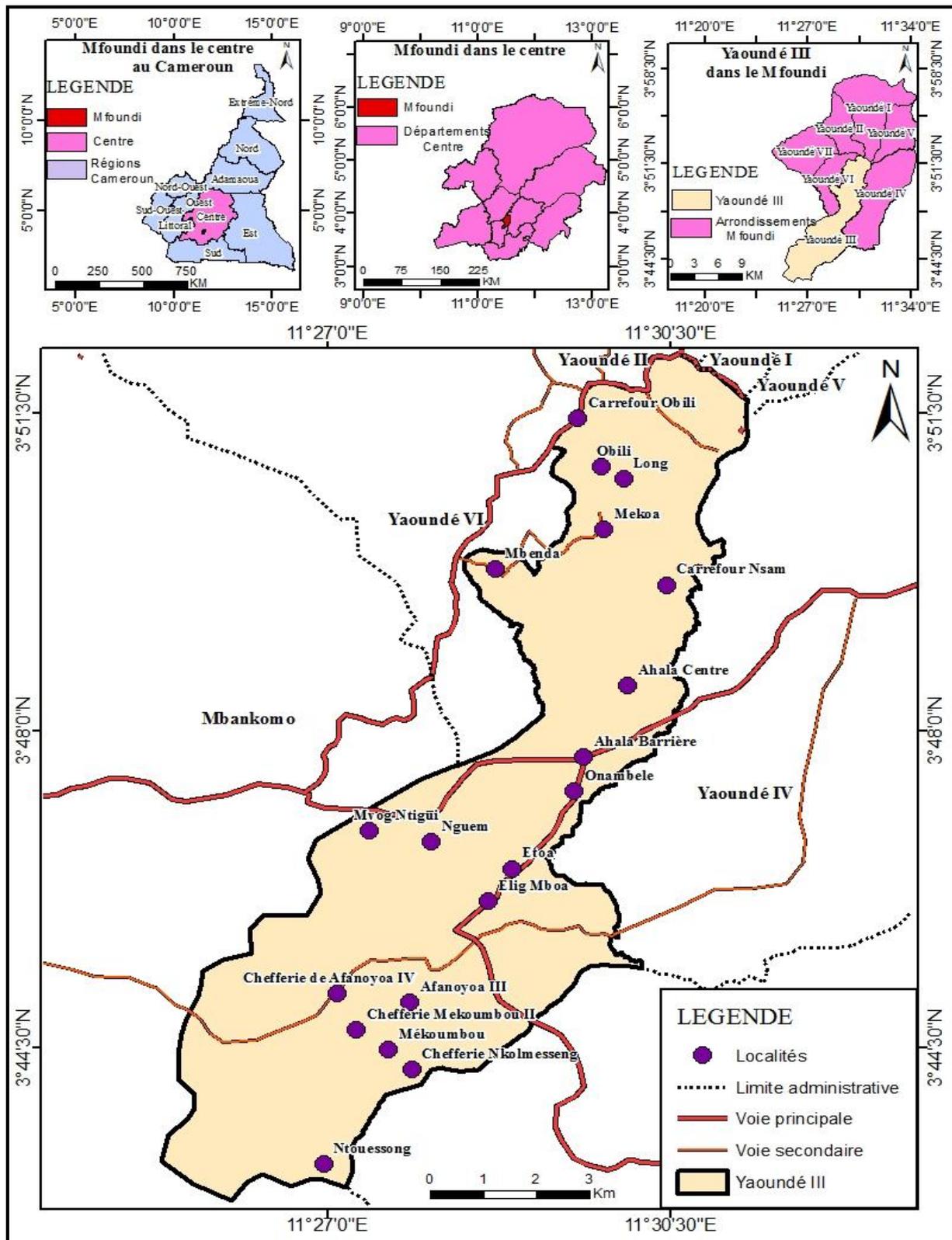


Figure 1 : Localisation de l'arrondissement de Yaoundé III

Source : Shapefile Institut Nationale de Cartographie, 2016

La commune d'arrondissement a été créée par décret présidentiel No87/1365 du 24 septembre 1985. Le siège de la commune se situe dans le quartier d'Efoulan. La commune d'arrondissement de Yaoundé III est limitée à l'est par les quartiers Nsam et Dakar, au nord par la commission catholique de Mvolyé, au sud par Obobogo et à l'ouest par le quartier Nsimeyong ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Efoulan_\(Yaoundé\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Efoulan_(Yaoundé)) consulté le 11-06-19 à 12 :21). Sur l'image qui suit, la vue principale du site qui abrite la commune d'arrondissement de Yaoundé III.

II.3. Délimitation temporelle

Au Cameroun, la lutte contre la pauvreté devient un objectif principal à partir de la période des objectifs du millénaire. C'est à partir des années 1990, que les effets de la dévaluation du Franc CFA, monnaie utilisée dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III commence à se fait ressentir. Cette dévaluation contribue fortement à l'accroissement des inégalités sociales dans la région. Dans les années 2000, on a observé une forte urbanisation dans les villes de Yaoundé. Cette urbanisation galopante va entraîner une gentrification des villes. Cela aura pour conséquence l'émergence des quartiers informels dans la commune. C'est pour tenter de résoudre les problèmes liés à cette émergence que le gouvernement camerounais va mettre sur pieds le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi à partir de 2010. L'objectif principal du gouvernement lorsqu'il décide de promouvoir un tel document est de réduire la pauvreté. Un accent particulier est mis sur les zones urbaines. Jusqu'aujourd'hui, de nombreuses crises comme de la pandémie de COVID-19 ont des répercussions sur le bien-etre des populations.

A cet effet, les bornes temporelles susmentionnées permettront d'analyser les principaux bouleversements qui ont frappé la commune sur les doubles plans social et économiques. Ces bouleversements seront évalués en tenant compte des facteurs principaux qui ont un impact sur la pauvreté. C'est donc pour cette raison que, l'étude de la répartition spatiale de la pauvreté va prendre en compte les données du milieu des années 1990 à nos jours.

III. REVUE DE LITTÉRATURE

L'analyse de la pauvreté demande à ce que l'on tient compte de plusieurs approches monétaire, multidimensionnelle (éducation, santé, l'habitat), etc... doivent être prise en considérations étant donné la complexité du phénomène.

Lorsqu'on parle de pauvreté, quel que soit la manière dont veut l'analyser, on ne peut ne pas faire référence à la pauvreté monétaire. C'est de cette façon qu'on explore comment elle se traduit et se répartit sur le plan de l'espace. La pauvreté monétaire est déterminée par plusieurs éléments qui permettent aux analystes de l'expliquer. Dans un pays, dans un territoire ou dans une collectivité donnée, lorsque la productivité des entreprises n'augmente pas avec la taille de la population, cela se ressent sur le niveau de vie de cette dernière. Dans cette productivité, on inclut à la fois la production alimentaire, la production des infrastructures (routes, logements, établissements scolaires, établissements financiers). De plus, lorsque les autorités ne prennent plus d'initiatives dans la création d'emplois, les habitants d'une localité manquent surtout de ressources financières pour pouvoir vivre. Dans ces cas, ils estiment survivre plutôt que vivre avec très souvent des jours difficiles. Avec une faiblesse dans la création d'emplois, le nombre de personnes actives capables de se trouver un emploi avec ou sans formation ne risque pas d'augmenter. De fait, le pourcentage d'individus vivant avec un revenu convenant est aussi faible, ces derniers se contentant de vivre de petits boulots et dans bien de cas dans l'illégalité. Ainsi, lorsque toutes les situations présentées précédemment sont réunies, on peut aisément affirmer que les habitants de cette localité, de ce territoire vivent dans la pauvreté.

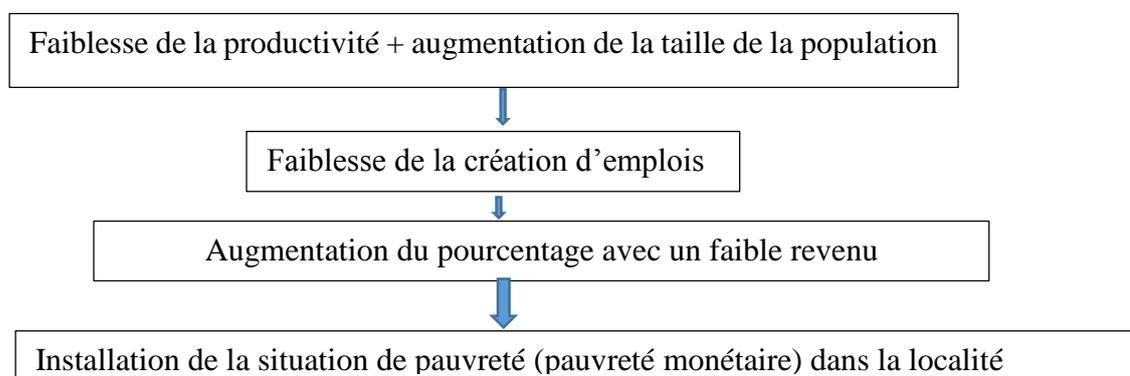


Figure 2 : Genèse de la pauvreté

Toutefois, on distingue plusieurs autres formes de pauvreté. Dans son analyse de la pauvreté en Europe, Paugam s'inspire des travaux de Marx, Simmel et ses propres recherches

pour caractériser trois formes de pauvreté : la pauvreté intégrée, la pauvreté marginale et la pauvreté disqualifiante (Paugam, 2005). Cette approche de la pauvreté se mesure par rapport au lien que les individus pauvres ont avec les autres membres de la société. Ici, les communautés sont composées de plusieurs individus qui ont des liens très étroits. Malheureusement, les ressources dont ils disposent sont souvent très insuffisantes ne leur permettant de vivre dans des conditions paisibles. C'est ce type de pauvreté que l'on rencontre généralement dans les pays dans les pays du tiers du monde en général et les pays d'Afrique Subsaharienne en particulier. Autrement, lorsque le lien social est fort, il s'agit du premier type, lorsque le lien est modéré, il s'agit de la seconde et lorsque les individus pauvres vivent recroquevillés sans avoir de contact avec d'autres communautés, on est en face de la pauvreté disqualifiante. En dehors des formes de pauvreté citées plus haut, d'autres formes de pauvreté existent. On a par exemple, la pauvreté durable, structurelle (Paugam, 2005) qui se duplique au fur et à mesure que les générations se suivent. Dans cette forme, une solidarité existe entre les différents membres des ménages. Cela crée ainsi des réseaux économiques et sociaux entre ces membres.

A partir de ces approches de la pauvreté, l'auteur distingue trois modèles dans les populations pauvres en Europe s'organisent. On a le modèle public individualiste qui caractérise les sociétés dans lesquelles il existe une forte proportion de ménages à majorité pauvre. Ensuite, le modèle familialiste pour lequel chaque membre du ménage a une responsabilité partagée vis des autres membres du ménage. Enfin, on a le modèle de responsabilité partagée dans lequel les ménages et l'Etat ont chacun à leur égard des devoirs dans la société. Cela permettrait de maintenir un équilibre de la vie et donc de réduire la pauvreté.

Depuis la nuit des temps, les problèmes de pauvreté urbaine sont récurrents en terme d'occupation de l'espace même s'ils sont le plus souvent analysés d'un point de vue économique. En 1995, Daniel Béhar montre que le développement incontrôlé de la population dans les villes crée des inégalités à la fois sociales et économiques. Ces inégalités se caractérisent par la formation des portions de population dont certaines vivent dans des espaces où les conditions sont exécrables, Au fur et à mesure que la taille de la population augmente, et étant donné que la plupart des individus qui la composent vivent en dessous d'un revenu minimum, cela crée ce que l'on appelle les poches de pauvreté. Ce sont des espaces généralement mal aménagés où se concentre la population pauvre dans les villes. Du point de vue de leurs besoins économiques, ce sont des endroits où l'accès à l'école, aux établissements hospitaliers et autres sont difficiles du fait de leur éloignement par rapport au centre. On peut

donc comprendre par la que, c'est dans ces zones-là que l'on retrouve des parents sans emploi, des enfants en décrochage scolaire et où la mortalité y est le plus élevée. En plus, si l'on s'attarde sur les constructions qui se développent sur leur propre espace, on peut voir avec l'auteur que, les populations vivent dans les HLM. Ce sont des bâtiments élevés par les autorités publiques qu'ils mettent en location à vil prix pour les habitants dont le revenu annuel est très faible. Parfois, les individus sont obligés de se débrouiller par eux-mêmes et ils construisent dans les zones où l'espace n'est pas aménagé. C'est ce qui se passe dans la plupart des pays en voie de développement favorisant la naissance des quartiers qualifiés de pauvres. Les individus de ces endroits font face des difficultés telles que l'accès à une eau hygiénique, la mauvaise évacuation des eaux usées et la destruction de l'immobilier en cas d'intempéries. Dans son analyse, Behar tente de présenter les solutions que les autorités françaises ont tenté d'apporter dans ce contexte-là. Il montre qu'après les guerres, les pouvoirs publics ont pris la décision d'équilibrer les territoires où on observait une affluence de la population. Les territoires étaient également organisés de telle en sorte que chacun d'entre eux possédait en son sein une fonction spécifique, soit administrative, politique, commerciale ou encore éducative. Ils ont également organisé les territoires de ces poches de façon hiérarchisée afin de mieux planifier les politiques d'aménagement de l'espace au fur et à mesure de leur évolution.

Une autre solution a été celle de décroquer la ville toute entière. Autrement dit, il avait été question de favoriser les actions qui contribuent à la destruction de l'exclusion sociale. Il avait été question par exemple de mieux « organiser les marchés de l'habitat, du travail et de l'accessibilité des fonctions urbaines ». Mais, étant donné que le problème persiste encore aujourd'hui, force est de constater que les fruits de ces politiques ne peuvent complètement se ressentir. Que l'on soit dans un contexte de développement ou de pauvreté absolue, il est difficile de prétendre envisager d'éradiquer les problèmes de pauvreté urbaine en lien avec l'espace. La même année, (MILBERT, 1995) tente de donner les raisons pour lesquelles la pauvreté urbaine persiste en prenant l'exemple de l'Inde. Dans ce pays, depuis des décennies, on peut déjà observer les caractéristiques d'une pauvreté urbaine en termes d'occupation de l'espace. La plupart des habitants vivent dans des endroits mal aménagés. On note par ici et là des gens logés sur des voies ferrées, certains occupent des plates-formes des gares, d'autres sont installés sur des ponts ou sur des trottoirs. La pauvreté urbaine qui persiste depuis la fin du XIXe siècle s'explique du fait que les autorités publiques choisissent constamment d'ignorer ces quartiers défavorisés des villes. Il y'a aussi le fait que les agents chargés du recensement ne veulent pas pénétrer dans ces quartiers en raison de l'état des routes, des odeurs qui s'y dégagent

à cause de la mauvaise évacuation des fluides par exemple. Les autorités publiques ne possèdent pas les statistiques adéquates leur permettant d'initier des actions de reconstruction de l'espace dans ces quartiers puisque les statistiques n'existent pas. Elles ne connaissent pas la situation de précarité dans laquelle vivent les habitants et ne peuvent qu'évaluer difficilement l'état des besoins dans ces endroits. De fait, lutter contre la pauvreté urbaine n'a jamais fait partie des soucis principaux du gouvernement de l'Inde. Ainsi, nous venons de montrer comment la pauvreté se manifestait en terme de construction de l'habitat et d'occupation de l'espace ainsi quelques solutions que les autorités peuvent apporter pour y remédier. Par la suite, il s'agira d'examiner les conditions d'hygiène et de salubrité dans ces populations vivent.

Les problèmes de pauvreté et d'espace font tant référence au mode d'occupation de l'espace mais aussi aux conditions dans lesquelles les ménages qui l'occupent y vivent. Parmi ceux-ci, on a le problème d'assainissement des eaux usées, l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la scolarisation, etc... De base, les endroits éloignés du centre urbain, les quartiers « défavorisés », les bidonvilles sont des milieux caractérisés par un déficit de services en eau, en électricité et faisant face aux problèmes d'assainissement (Janique, 2003). Pour expliquer ces problèmes, les auteurs donnent comme première raison la taille trop importante de la population dans ces milieux. Cette première suggestion concorde avec la théorie de Thomas Robert Malthus selon laquelle lorsque la population croît de manière géométrique et que les ressources croissent de façon arithmétique, cela conduit inévitablement à un état de pauvreté. Or, étant donné que les ressources sont par nature très faibles et que les milieux défavorisés accueillent très souvent plus de 50% de la population qui croît rapidement dans les pays en voie de développement (Janique, 2003), la théorie peut se vérifier.

En plus de la taille de la population liée à la présence de ressources, ces problèmes peuvent être aussi dus à la caractérisation de ces milieux pauvres. Les auteurs avancent l'idée selon laquelle, la situation est différente lorsqu'on se trouve dans des quartiers spontanés et des quartiers illégaux. Dans les quartiers dits spontanés où les ménages possèdent généralement un titre foncier, la demande en eau est évidente d'où la présence effective de quelques infrastructures en eau que les services publics mettent à leur disposition. Par contre dans les quartiers qualifiés d'illégaux où les ménages ne possèdent pas de titre foncier, les infrastructures d'approvisionnement en eau et autres besoins d'usage courant se font plus rares puisque les ménages sont tout le temps amenés à se déplacer parce qu'ils sont chassés, expropriés par les autorités publiques. Dans certains cas, il arrive même que ce sont les occupants des zones spontanées qui investissent pour leur approvisionnement à ces besoins que les occupants des zones illégaux ne

peuvent pas se permettre en raison de leurs différences de revenus. La différence de concentration des ménages pauvres dans les zones dites spontanées et celles des zones dites illégales est à l'origine des poches de pauvreté qui diffèrent les unes des autres. Ce sont là les difficultés auxquelles font face les populations dans les endroits pauvres en matière d'approvisionnement en eau et en électricité, il s'agit maintenant de voir les difficultés que peuvent vivre ces populations en matière d'éducation.

La pauvreté urbaine et spatiale est aussi caractérisée par la faible scolarisation des jeunes. Cette faiblesse peut s'expliquer par l'insuffisance des établissements scolaires dans les endroits pauvres, les frais très élevés de scolarisation, les pratiques ancestrales qui consistent à privilégier le garçon à la fille au moment d'inscrire les enfants à l'école (Olvera et al, 2010, Bennell, 2002, Glick, Sahn, 2007). Au niveau de la dimension spécifiquement spatiale, en plus de l'insuffisance de ces établissements, on note aussi qu'il existe des contraintes physiques liées à l'accès de ces établissements avec comme principale difficulté les routes impraticables que ce soit pour les enfants, piétons ou les véhicules (Olvera et al, 2010). Ainsi, les trajets menant de la maison pour l'école sont très souvent pénibles (Olvera et al, 2010, Olvera et al, 2005). En étudiant le cas de Conakry en Guinée, l'auteur a remarqué que la plupart des enfants allaient à l'école dans les établissements privés les moins onéreux possibles mais pour lesquels la distance jusqu'à l'établissement était importante.

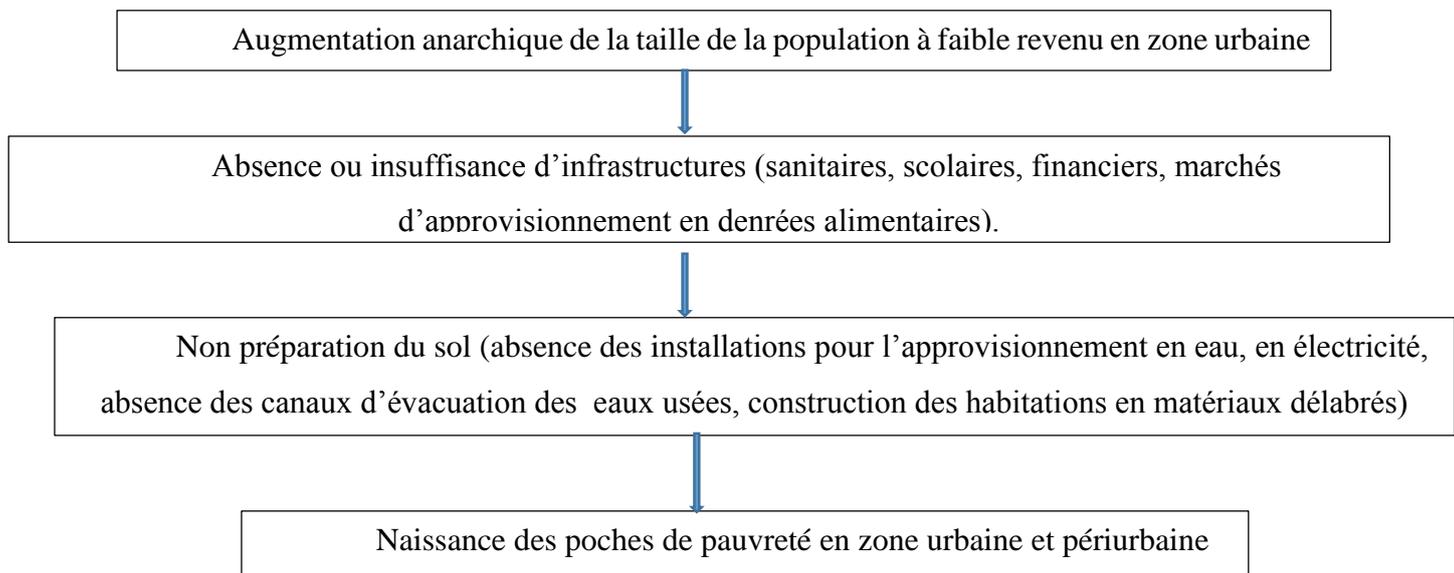


Figure 3 : genèse des poches de pauvreté

Les études ont montré qu'il existe un lien entre la pauvreté urbaine et les logements dans lesquels les ménages occupaient. Dans la plupart des villes des pays en développement,

on note un besoin croissant des populations pour le logement. Ceci s'explique du fait que les populations se déplacent s'y déplacent massivement et rencontrent donc des difficultés pour se loger. Aussi, dans ces pays, il existe très peu de programmes qui favorisent la réinsertion des populations. Dans les villes de ces pays, on connaît très mal les conditions dans lesquelles les ménages vivent et les dynamiques d'évolution de leurs conditions. Aussi, en raison de leur situation, les ménages pauvres occupent les logements situés près des infrastructures de base pour faciliter leur déplacement. Comme Parenteau le montre, les ménages pauvres occupent les logements financés par le gouvernement ou les entreprises publiques (Parenteau, 1997).

Dans le même ordre d'idées, Rochefort montre que, dans toutes les grandes villes du Tiers-Monde, on rencontre des zones qu'elles soient urbaines, suburbaines des logements construits sous de baraques, de cabanes (Rochefort, 1988). Ces habitations sont construites dans des zones dans lesquelles les routes ne sont pas goudronnées. Ce sont des logements construits autour des sentiers, accolées les unes contre les autres. Autour d'elles, les ordures ménagères jonchent les rues ce qui laissent dégager les odeurs nauséabondes. Aussi les matériaux avec lesquels ces logements sont construits sont généralement des briques, des parpaings. Les rues pénétrantes de ces maisons ne sont pas très souvent tracées et faites d'asphalte et ne disposent pas de trottoirs. Pour l'auteur, dans toutes les villes du Tiers- Monde, il y'a toujours des caractéristiques du paysage qui permettent de caractériser la pauvreté.

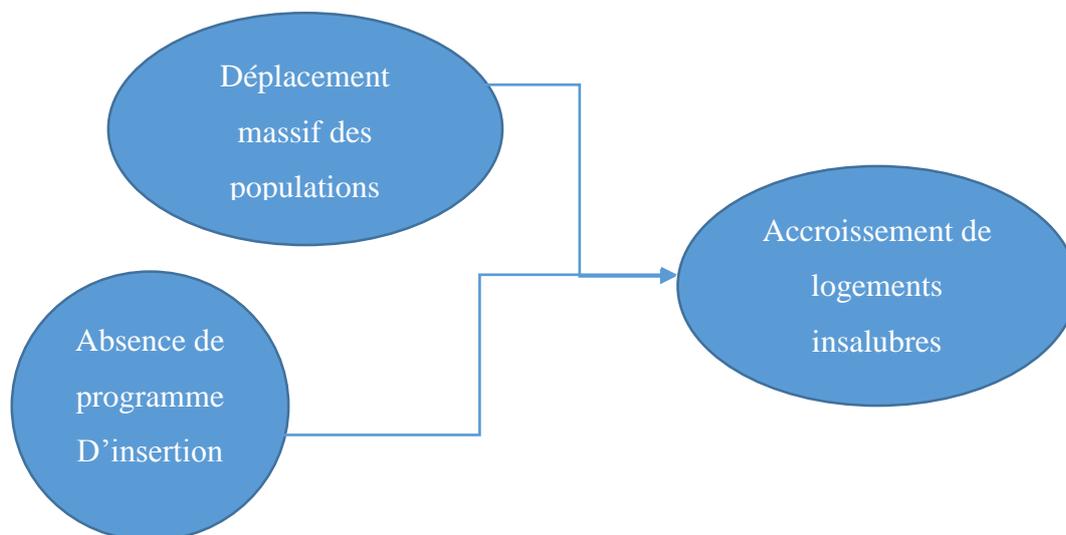


Figure 4 : La pauvreté urbaine et logement

Par ailleurs, il existe aussi un lien étroit entre la pauvreté urbaine et la densité de la population. En étudiant des villes d'Hanoi et de Ho Chi Minh des années 1989, Parenteau a constaté une superficie de 2141Km² avec une population de 3.057.000 habitants pour la ville

d'Hanoi. Sa densité moyenne de la population était donc de 1428 habitants au Km² pour la première. Quant à la seconde, elle possède une population de 3934000 habitants pour une superficie de 2080 Km². Sa densité était donc de 1883 habitants au Km² (Parenteau, 1997). Ainsi, la ville d'Hanoi était plus urbanisée que celle de Ho Chi Minh. Hanoi comptait 11 arrondissements ruraux tandis que Ho Chi Minh comptait 12 arrondissements urbains et 16 arrondissements ruraux. L'auteur a constaté que dans la ville d'Ho Chi Minh comptaient plus de bidonvilles que la ville d'Hanoi.

Aussi, malgré le fait qu'à Hanoi on rencontrait des ménages résidant dans des logements qu'ils appelaient « maisons tubes », la ville possédait des immeubles construits par les autorités municipales. En raison du nombre trop élevé de bidonvilles que compte la ville d'Ho Chi Minh, les programmes mis sur pied pour apporter des conditions de vie adéquates à toutes les populations sont insuffisantes. Ceci pouvait s'expliquer par l'insuffisance des sols pour bâtir des logements de qualité. Une autre raison résidait aussi dans le fait que les ménages possédaient un nombre trop important d'individus. Pourtant à Hanoi, des projets de rénovation des immeubles étaient construits sous forme de partenariat entre l'Etat entre les autorités étatiques et la population locale pour améliorer les conditions de logement des habitants. On a pu constater que ces programmes se trouvaient efficaces. L'auteur a donc pu établir un lien entre la pauvreté urbaine et la densité de la population. Rochefort pense de la même façon lorsqu'il établit un lien entre la croissance démographique rapide de la population et la pauvreté dans ces villes (Rochefort, 1988). Pour lui, dans ces villes, la population ne cesse d'augmenter à cause du surplus des naissances par rapport aux décès ainsi que l'apport de la migration nationale et internationale. La théorie qui sous-tend ce phénomène est celui de la transition démographique pour laquelle la plupart des pays du Tiers Monde ne l'ont toujours pas complété.

Face aux problèmes de logements auxquels font face ces habitants, comme Parenteau, l'auteur pense que les programmes de construction des logements sont inefficaces et permettent pas de répondre à la demande des populations. Très souvent, la production des logements se fait sur le système capitaliste. Autrement, ce sont les plus riches qui possèdent les plus demeures construites dans des terrains apprêtés à cet effet. Les autorités publiques ne disposent que de ressources suffisantes pour pouvoir répondre à la demande en logements. Bien même quand elles sont disponibles, elles sont utilisées à d'autres fins pour des raisons personnelles. Les habitants des milieux défavorisés se retrouvent dans l'obligation d'inventer des idées novatrices pour se loger. Ces idées conduisent à la production des bidonvilles dans la plupart des cas.

Puisque la plupart de ces habitants évoluent dans le secteur informel, leur situation ne peut être meilleure.

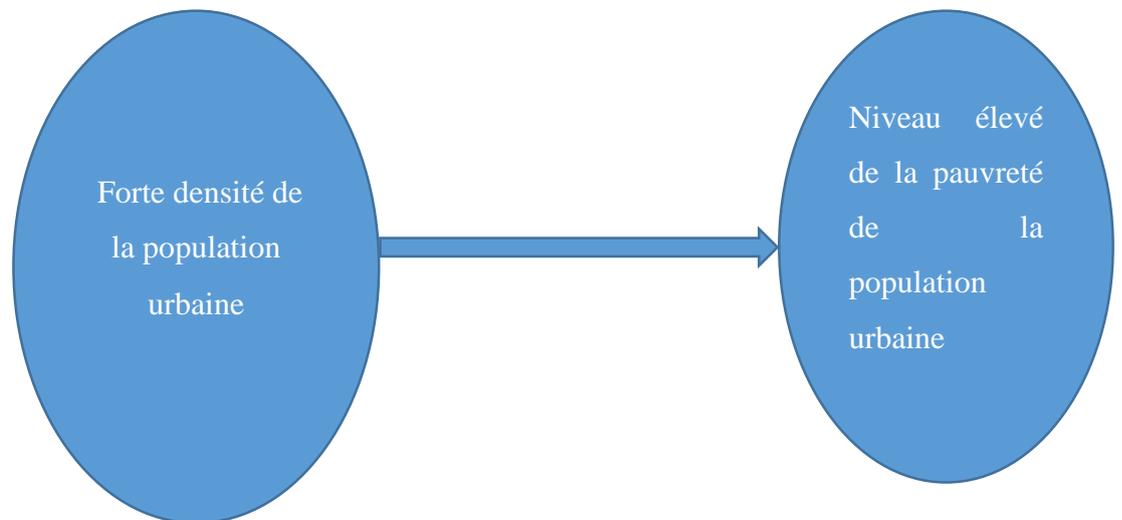


Figure 5 : Pauvreté urbaine et densité de la population

Par ailleurs les d'autres études la progression de la pauvreté urbaine est aussi liée à la mobilité. En effet, les habitants des couches défavorisées des villes du Tiers Monde s'installent près des établissements importants comme les écoles, les marchés pour faire leur commerce, des établissements récréatifs et autres. Autrement, les habitants doivent faire face à d'énormes difficultés pour se déplacer. En étudiant la mobilité dans la ville de Douala et Conakry, Adolehoumé et al. ont montré que les pauvres utilisent les moyens de transport collectif pour se déplacer qu'ils paient à des tarifs très réduits par rapport aux transport individuels. Dans la ville de Douala, on les appelle « *les magbanas* » ou « *les bendskins* » (Adolehoumé et al., 2005). Ceci s'explique du fait que le montant qu'ils allouent pour les frais de déplacement constitue une fraction très minoritaire par rapport à leur budget dans une période de trente jours. En effet, les parts importantes de leur budget sont consacrées à l'éducation, au logement. Bien qu'ils déplacent autant que les non pauvres, les couches défavorisées utilisent deux fois moins de moyens de locomotion motorisés (Adolehoumé et al., 2005). Leur seul mode de locomotion devient alors la marche même pour des distances longues. Cette façon de se déplacer à d'énormes conséquences sur leur vie au quotidien.

D'abord, puisqu'elles ne peuvent pas faire de distances longues, elles trouvent des difficultés à trouver des emplois de qualité. C'est la raison pour laquelle, dans les villes urbaines des pays en voie de développement, une part importante des populations exercent dans le secteur dans le secteur informel. Pire, certains d'entre eux sont inactifs et doivent être prises en

charge par des actifs. A Conakry par exemple, 4,4 individus sont pris en charge par des personnes qui possèdent une activité contre 3,3 dans les ménages non pauvres (Adolehoumé et al., 2005). Pour résoudre le problème d'accès à l'emploi, la plupart des chefs de ménages des couches défavorisées se ruent vers les activités de proximité de leur domicile, le plus souvent le commerce.

En dehors du problème d'accès à l'emploi, les difficultés de mobilité des couches pauvres posent le problème d'accès pour les besoins de base comme l'accès aux services éducatifs, aux établissements hospitaliers, etc... Que ce soit pour la ville de Conakry qu'à Douala, les habitants des couches défavorisées rencontrent d'énormes difficultés pour se rendre à l'école et ce quel que soit le niveau d'étude. Il en est de même pour l'accès à l'eau et pour faire des achats alimentaires. Le marché n'est généralement jamais situé à proximité bien qu'il soit le seul mode d'approvisionnement en denrées alimentaires. En effet, les ménages des couches défavorisées des villes de Conakry et Douala ne peuvent pas se permettre le luxe de faire leurs achats dans des supermarchés.

C'est la raison pour laquelle, les auteurs suggèrent quelques recommandations. Ils préconisent d'initier les actions pour accroître la productivité des transports de telles en sorte qu'ils soient plus efficaces et moins contraignants. Etant donné, les habitants des couches défavorisées utilisent très souvent la marche comme moyen de locomotion, les rues piétonnes doivent être bien construites de manière à ce que les motos et les chauffeurs de moto, les « *bendskins* » comme on les appelle ou les automobilistes n'empiètent pas sur les piétons. Enfin, ils suggèrent d'installer quelques équipements de périphérie pour desservir ces couches défavorisées.

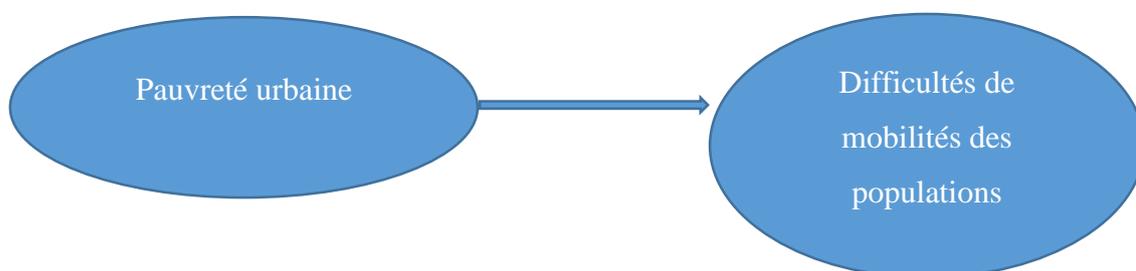


Figure 6 : Pauvreté urbaine et mobilité des populations

Lorsque l'on sait que l'eau est une ressource importante pour l'homme, jusqu'à 1,1 milliard de personnes n'y ont toujours pas accès représentant 17% de la population mondiale (Diagne, 2008). Dans les villes des pays en développement, des centaines de milliers

d'individus arrivent en manquer. Pour la plupart d'entre eux, ils utilisent les méthodes traditionnelles comme les forages ou les puits (Herishen, 2002, Diagne, 2008).

L'eau est souvent source de conflits entre les habitants. La rareté de l'eau est encore plus criante dans les pays en voie de développement à cause du boom démographique dans les villes de ces pays qui entraîne une forte demande. C'est d'ailleurs à cause de l'afflux de migrants vers la capitale de Dakar qui avait placé l'approvisionnement en eau comme un enjeu majeur pour les autorités du pays. La sécheresse que connaissent les zones rurales avait été la cause du déplacement des habitants vers la ville dans les années 1970.

La demande en eau potable pèse sur les pouvoirs publics à tel point qu'ils ne peuvent qu'ils sont dans l'incapacité de mettre à la disposition des habitants une eau de qualité. Non seulement, les sources d'eau sont très souvent éloignées des zones résidentielles mais elles sont aussi très en souvent en quantité insuffisantes. C'est la raison pour laquelle, dans les pays pauvres, les populations doivent payer des sommes trop élevées pour avoir à leur disposition une eau de qualité. C'est aussi pour cela que l'approvisionnement en eau potable est difficile pour les populations dans les villes urbaines.

Il est très difficile dans les villes des pays en développement d'évaluer les populations qui sont connectés une eau de bonne qualité. Cela peut s'explique le manque de données permettant de quantifier ce propos. En effet, dans ces pays, les collectes sont rares et ne concernent pas toujours toutes les couches de la population. Au début de la décennie 1990, quelques statistiques ont pu être collectées et elles ont montré que 50% des habitants dans la ville de Bombay avaient une connexion à l'eau potable, 43% dans la ville de Ho Chi Minh, 35% à Madras et 13% à Port-au-Prince (Jaglin, 2001). Dans les pays d'Afrique sub-saharienne, le pourcentage d'accès en eau potable a été inférieur à 50% dans presque toutes les villes à l'exception des villes de Dakar et d'Abidjan les pourcentages d'accès à l'eau potable étaient respectivement de 60% et 70% (Jaglin, 2001).

Pour l'auteur, il ne faut pas surtout pas confondre le niveau de connexion et le pourcentage d'accès à l'eau potable. Ce dernier désigne le pourcentage de ménages qui, en plus d'avoir des branchements, peuvent s'alimenter dans des installations collectives. Ce pourcentage était de 95% pour les habitants de la ville du Cap-Vert, 70% dans la ville de Tunis, et faible dans les villes de Karachi et Luanda de l'ordre respectif de 49% et 29%. Pour parvenir à subvenir leur besoin, les populations ont recours aux bornes fontaines. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, elles souvent sujettes à de nombreux problèmes comme celui du cout

pourtant dans d'autres villes, elles sont en accès libre. L'insuffisance d'eau potable est un donc problème évident dans les villes urbaines des pays en développement.



Figure 7 : Pauvreté urbaine et eau potable dans les pays en développement

IV. PROBLEMATIQUE

Que ce soit dans les pays développés que ceux en développement, les difficultés auxquelles font face les habitants diffèrent selon qu'ils vivent en ville ou en campagne. En ville, on a le besoin croissant en matière de logement mais surtout de logements convenables, un accès difficile en eau potable, l'assainissement des eaux usées, le manque d'infrastructures sanitaires, scolaires, la difficulté d'accès au centre, le manque ou dans certains cas l'absence des services nécessaires au bien-être des habitants, ... (Sy et al, 2014). Lorsque les besoins deviennent trop importants, cela débouche sur la notion de pauvreté urbaine.

Pendant longtemps, les études sur la pauvreté étaient essentiellement soit économiques, soit sociologiques. En ce qui concerne les premières, l'indicateur le plus utilisé est celui du revenu. Quant aux études sociologiques, comme la discipline le veut, le phénomène est étudié en observant et en analysant le comportement des personnes prises individuellement face au phénomène. Pourtant, la pauvreté urbaine peut être analysée sous un tout autre angle. Les habitants s'installent dans les endroits où le foncier n'est jamais bien défini. Ils préfèrent se restreindre au déplacement local et ne vont que très rarement vers le centre pour les loisirs. Les pratiques spatiales de ces ménages se caractérisaient aussi par des déménagements peu fréquents. Les maisons d'habitation sont rattachées non seulement au lien social que les membres d'une famille tissent entre elles, mais aussi à celui que les ménages pauvres peuvent nouer entre eux. Dans cette même période, en Grande-Bretagne, bien que leur espace était doté de surfaces commerciales, les ménages pauvres étaient souvent obligés de se déplacer vers le centre en raison du prix élevé pratiqué par rapport à celui règlementé aux alentours. La mauvaise pratique foncière dans laquelle ces ménages s'établissent leur expose aux vulnérabilités en matière de santé publique (Kjellstrom et al. 2007 ; Sy et al. 2014). Nous pouvons aussi dire avec Sy et al (2014) qu'en raison des mauvaises conditions d'hygiène dans

les centres urbains qu'ils occupent, les ménages pauvres sont la proie de germes pathogènes qui sont à l'origine de nombreuses maladies. D'ailleurs, il existe une relation évidente entre les habitats précaires dans lesquels ils habitent ainsi que la gestion des déchets ménagers et leur risque sanitaire (Dongo et al 2008). En effet, les latrines sont construites la plupart du temps à proximité des pièces principales telles que le salon ou la chambre. C'est dans ces conditions qu'on a pu recenser respectivement en 1996, 1997 et 2005, 200 100 et 3406 cas d'épidémie de choléra dans la ville de Nouakchott (SY et al, 2007). Du fait de sa croissance rapide et de l'occupation inadaptée de l'espace foncier, la ville de Nouakchott se trouve également confronter aux problèmes d'accès à l'eau potable, à l'évacuation des eaux usées ainsi qu'à la collecte d'ordures ménagères (Château et Diarra, 2007). Dans certains cas, l'espace mal aménagé dans lesquels les ménages pauvres vivent conduit à la formation de quartiers précaires voire des bidonvilles. Pour ce qui est du premier cas, on peut prendre comme Pascale Mistiaen et al (1995) les exemples des quartiers de Cureghem à Anderlecht et turco-maghrébin de Schaerbeek-st-Josse où la plupart des habitations datent du 19es. Dans ces quartiers, en raison de la délocalisation des services à la périphérie de Bruxelles, l'espace est très peu pourvu d'entreprises. On ne dénombrait qu'à cet effet que 32 dont la plupart ne faisait que dans le nettoyage. Pour les autres services, les habitants sont obligés de se déplacer dans le centre-ville de Bruxelles. Pour ce qui est du deuxième cas, on a observé ce phénomène dans les villes de Bombay et Calcutta à la fin du XIXE siècle. C'est dans ces mêmes conditions que les épidémies de maladies ont frappé les deux villes (Milbert, 1995). Plus récemment, l'analyse spatiale du quartier de Yopougon à Abidjan en Côte d'ivoire de Kouassi et al (2008) montre les habitations sont de forme irrégulière. De plus, l'architecture autour de laquelle elles sont construites est très touffue. Les rues étroites ne permettent pas la circulation fluide des personnes et des véhicules. Puisqu'elles sont construites sans un plan d'aménagement bien défini, elles occupent 70% de l'espace dans ces quartiers. De plus, en comparaison avec les quartiers huppés de la ville, la densité moyenne des habitations y est bien plus élevée 66 à 72,4% contre seulement 59%. Le phénomène de pauvreté urbaine peut donc aussi être analysé en tenant compte de l'espace dans lequel les ménages s'installent. De nos jours, si dans les pays développés on est capable de maîtriser l'exode rural et de mieux préparer le sol pour accueillir les migrants en ville, dans les pays en voie de développement, le phénomène est encore très mal maîtrisé. Or, de nos jours, dans ces derniers, la pauvreté urbaine tend plutôt à croître. Jusqu'ici, les recherches qui traitent de la pauvreté du point de vue l'espace tiennent très peu compte du milieu dans lequel les ménages s'installent. Autrement dit, en plus de décrire les habitations dans lequel ils vivent, d'analyser la distance qui les sépare du centre est important, il paraît également nécessaire

d'examiner les infrastructures publiques (routes, édifices abritant les établissements de tout type, accès à l'eau potable et à l'électricité). Il serait aussi nécessaire d'examiner certains paramètres tels que le taux de scolarisation, les activités qu'exercent les ménages de ces zones dites pauvres.

Ainsi donc, en plus des approches économiques et sociologiques, la pauvreté urbaine peut être analysée à partir d'une approche liée à l'espace. Néanmoins, il est important de noter que cette dernière ne vient pas en concurrence aux autres approches. Bien au contraire, les résultats des approches économiques et sociologiques peuvent être utilisés pour examiner la répartition de la pauvreté urbaine. Par exemple, le revenu des habitants, leurs classes sociales peuvent expliquer pourquoi certaines zones urbaines peuvent constituer des poches de pauvreté plus que d'autres. Elles peuvent même dans certains cas permettre de nuancer le phénomène de pauvreté urbaine, puisque parfois dans les zones d'extrême pauvreté on rencontre souvent des ménages très riches et inversement. L'étude de la répartition spatiale de la pauvreté urbaine permet donc de montrer ces nuances qui pourraient très certainement se vérifier dans les pays en voie de développement.

Au Cameroun, pays pauvre et très endetté, on observe les mêmes phénomènes. Par exemple, en 2014, seulement 53% des ménages considéraient important d'avoir un logement spacieux (ECAM, INS, 2014). De plus, en considérant que dans une ville, le bien-être des populations se définit à minima par l'accès à l'eau, à l'électricité, dans les villes au Cameroun, on est bien loin du cent pour cent pour ces deux conditions avec 86,8% pour les ménages qui ont accès à l'eau potable et 90% pour ceux ayant accès à l'électricité (ECAM3, INS, 2009). L'écart se creuse davantage selon qu'il s'agisse d'un ménage pauvre ou non pauvre. En effet, en considérant ce critère, on observe que les ménages pauvres ont encore plus difficilement accès à l'eau potable, 68,9% contre 88,3% pour les non pauvres (ECAM3, INS, 2009).

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les difficultés auxquelles les ménages pauvres font face sont l'accès à l'eau potable courante, à l'électricité domestique, aux établissements scolaires de qualité. Que ce soit à Afaneyong, Etoa, Nkolmeseng, Mvogtigi ou Nkolfong, la mise sur pied de ces établissements est en cours de projet. En dehors des difficultés liées aux infrastructures, les habitants de ces zones rencontrent également des problèmes liés au travail, à la faiblesse de leurs revenus. De ce qui précède, découlent les problèmes de santé, d'éducation, les moyens et les infrastructures ne leur permettant pas d'avoir des services de qualité. Les faibles revenus des habitants posent aussi le manque de fonds de commerce pour pouvoir démarrer une activité génératrice de revenus. En ville, les problèmes rencontrés dans

les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont amené les populations à s'installer dans les quartiers Damas et Simbock pour celles originaires de L'Ouest, et Ngoa-Ekellé et Obli pour celles originaires du Centre. A Efoulan, les populations originaires du Centre s'y sont majoritairement installées depuis fort longtemps en raison de la récupération de leurs terres par le gouvernement central. Depuis, ils y vivent dans des logements de fortune, très étroits, jamais rénovés. Dans ces quartiers, les habitants de ces populations font face à des difficultés telles que la faiblesse de leurs revenus, l'accès à l'eau courante, à l'électricité domestique courante, le chômage élevé de la population active. En effet, dans ces zones, ils sont le plus souvent amenés à partager à plusieurs un même compteur d'eau et d'électricité, certains le faisant parfois à l'insu des autres. De plus, ces zones sont caractérisées par des coupures d'eau et d'électricité fréquentes, par des constructions en matériaux désuets et des routes impraticables. L'analyse de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III dans cette étude nous permettra de répondre à la question quels sont les éléments visibles du paysage urbain permettant de caractériser la pauvreté ?

- **Question de recherche**

« **Quels sont les éléments visibles du paysage urbain qui soient en lien avec la pauvreté ?** »

V. ETAT DE LA QUESTION

Bien qu'il existe de travaux qui portent sur la spatialisation de la pauvreté urbaine, la présente étude vise à étudier plusieurs aspects de cette traduction. Pourtant, les études qui portent sur la pauvreté avec la variable espace comme indépendante ne traitent souvent que d'un seul aspect. Quand certaines abordent la question de logements, d'autres ne font intervenir que l'aspect assainissement des eaux usées. D'autres encore traitent le phénomène en analysant les conditions dans lesquelles les ménages ont accès à l'éducation, et à un service de santé adéquat.

VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de ce travail sera de déterminer les éléments visibles du paysage urbain qui peuvent caractériser la pauvreté.

A cet effet, il s'agira d'abord de faire un état des lieux de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II en insistant sur la typologie. Ensuite, il va falloir identifier les acteurs et leurs intentions. Puis, l'étude consistera à donner les raisons qui expliquent cette répartition. Enfin, nous verrons que la répartition de la pauvreté dans la commune

d'arrondissement de Yaoundé III a des conséquences à la fois sur le plan social et sur le plan spatial.

Les objectifs de travail ainsi défini, il en découle les hypothèses telles que présentées dans la partie suivante.

VII. HYPOTHESES

L'hypothèse principale qui soutiendra notre analyse est celle selon laquelle les éléments du paysage urbain qui caractérisent la pauvreté urbaine sont l'habitat, les voies de communication, l'accessibilité, ...

Dans le Chapitre premier sur l'état des lieux de la pauvreté, à l'aide des données socio-économiques sur la situation des habitants de la commune, des études antérieures sur la question, il est présagé que les conditions de vie seraient trop peu reluisantes.

Par ailleurs, comme dans la plupart des pays en voie de développement, les décisions du pouvoir central et de ces organes déconcentrés ne sont presque jamais coordonnées. C'est la raison pour laquelle, malgré la multiplicité d'acteurs qui puissent avoir dans la lutte de la répartition socio-spatiale de la pauvreté, leurs actions s'avèrent toujours inefficaces.

En raison donc de l'inefficacité des actions étatiques, de la corruption qui gangrène dans les services en charge de l'action publique, de la mauvaise gérance, mais surtout aussi de l'incivisme des populations, la structure spatiale de la pauvreté a de nombreuses conséquences sur la vie des habitants de la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Ces conséquences se manifestent aussi bien que l'aspect spatial (la qualité de l'habitat, la qualité des infrastructures routières, etc..) que sur les aspects socio-économiques (les conditions et le niveau de vie des habitants).

VIII. METHODOLOGIE

La présente étude porte sur les quartiers de la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Les quartiers de cette partie de la ville subissent plus ou moins le même développement sur le plan spatial que la plupart des autres mais avec la particularité d'avoir un nombre assez conséquent de poches de pauvreté.

Pour mener à bien cette étude, la méthode de la démarche hypothético-déductive sera utilisée ici. Il s'agit de formuler des hypothèses qui seront vérifiées à partir des données recueillies çà et là.

Pour analyser les variables, la cartographie des poches de pauvreté sera effectuée pour mieux visualiser la répartition spatiale de la pauvreté. C'est à partir des enquêtes et un questionnaire préalablement monté que se fera la collecte des données sur le terrain. Une analyse comparative sera établie entre les quartiers.

VIII.1. Recherche documentaire

Comme pour toute recherche, l'étude de la traduction spatiale de la pauvreté se fera par la collecte des données de source secondaire et les données de source primaire. Plusieurs descentes de terrain ont également été menées pour comprendre les véritables problèmes des ménages de cette commune.

a. Les données de source secondaire

Il s'agit de la consultation des documents à la bibliothèque de géographie de l'université de Yaoundé I ou des documents consultés sur les sites en ligne. Il s'agit des mémoires qui traitaient de sujets semblables. Ces données sont également des articles tirés de revues périodiques consultés sur la toile.

b. Les données de source primaire

Une descente préliminaire a été effectuée sur la zone d'étude afin de faire les observations. Des entretiens préliminaires ont été aussi effectués avec le maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé III ainsi qu'avec le chef du département des services sociaux pour diagnostiquer les problèmes de la communauté en matière de pauvreté. Par la suite, un questionnaire a été monté dans lequel les questions ont été établies en fonction des indicateurs qu'on veut capter. Une descente de terrain sera faite avec les outils suscités qui seront minutieusement préparés. L'entretien directif a été utilisé ici. En effet, le questionnaire de quarante (40) questions réparties en six (06) catégories incluant les activités économiques, les questions de société, d'éducation, de mobilité, de santé et de logement (voir annexe) a été soumis à la personne responsable du ménage trouvée sur place. Des discussions sporadiques entre l'interviewer et les interviewés ont également eu lieu quand l'occasion se présentait. A partir des relevés des coordonnées GPS des zones « poches de pauvreté », la carte de ces poches a été établie.

Pour étudier la pauvreté du point de vue de l'espace, nous utiliserons les fichiers de la mairie de l'arrondissement de Yaoundé III en matière de construction des bâtiments publics, de construction des routes, d'installation des conduits d'eaux usées. Les fichiers de la MAETUR

et/ou de la SIC concernant ces travaux et en matière de préparation du sol seront également consultés pour cet arrondissement. Les statistiques de l'Institut National de la Statistique et celles des Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages permettront d'analyser les ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté. Elles seront aussi nécessaires pour évaluer les disparités que l'on peut observer dans les quartiers de la commune urbaine de Yaoundé III.

A partir de l'analyse des caractéristiques propres à la commune, on évaluera l'importance des quartiers précaires, les problèmes d'accès à l'eau, à l'électricité et aux logements décents.

VIII.2. Echantillonnage

La population qui constituera notre échantillon est tirée parmi les quartiers de la commune d'arrondissement de Yaoundé III.

Il s'agit entre autre d'Ahala, Dakar, Efulan, Melen, Mfound'Assi, Ngoa-Ekelle, Nlong-Mvolyé, Nsam, Nsimeyong, Obobogo, Olezoa, Obili et Nkolmesseng. Les travaux consistent en un sondage semi-directif, outil de mesure qui a pour but de donner un portrait du phénomène qui reflète de plus près la réalité du terrain. A partir de l'effectif des ménages de 2010 données du recensement de l'Organisation des Nations Unies, on a obtenu à partir des effectifs des ménages de 2020 avec un taux d'urbanisation estimé à 57,3%.

Pour se faire, le premier adjoint au maire, le sous-préfet ainsi que le chef de la division des affaires sociales de la commune d'arrondissement de Yaoundé III ont été également rencontrés à des fins d'études préliminaires.

IX. ANALYSE DES VARIABLES OU OPERATIONNALISATION

Dans l'analyse de la traduction spatiale de la pauvreté, deux concepts ressortent clairement. Le premier concept la pauvreté dépend du deuxième l'espace.

Pour analyser la pauvreté dans la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé III, plusieurs variables seront utilisées. Parmi ces variables, on distinguera les variables socio-économiques, environnementales et démographiques. Elles permettront de mieux situer la spatialisation de la pauvreté. C'est ainsi que par catégories, ces variables sont :

- Variables économiques :

- Niveau de revenu du chef de ménage : cette variable permettra de déterminer la proportion des ménages qui vivent avec un revenu qui ne dépasse pas le seuil de pauvreté ;
 - Taux de chômage : elle permettra de mesurer le pourcentage d'individus en âge de travailler et qui sont sans emploi ;
 - Activités économiques : une répartition des individus sera faite en distinguant les personnes travaillant dans le secteur informel et celles travaillant dans le secteur formel ;
 - Accès au crédit et aux services financiers.
- Variables sociales :
- Taux d'alphabétisation : le nombre d'enfants scolarisés dans chaque ménage et leur niveau de scolarisation ;
 - Taille des ménages : Nombre d'individus dans chaque foyer ;
 - Inégalités sociales : cette variable permettra d'établir les différences entre les quartiers.
- Variables géographiques :
- Densité de la population : Nombre d'habitants au kilomètre carré ;
 - Structure par âge : Proportion des personnes jeunes, adultes et celle des personnes âgées.
- Variables environnementales :
- Conditions d'habitat : la qualité des logements (logements précaires et logements surpeuplés) ;
 - Qualité des infrastructures : évaluation de la capacité des ménages à l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux infrastructures routières et aux moyens de transport ;
 - Gestion des déchets : la possibilité pour les ménages d'avoir accès aux services de collecte des ordures ménagères.
- Variables institutionnelles
- Présence des centres de santé, des établissements scolaires et les administrations à proximité des quartiers ;
 - Politiques publiques : politiques mises en œuvre pour contrecarrer les inégalités et les efforts effectués pour améliorer les conditions de vie.

Pour chacun des concepts, des variables et des indicateurs seront utilisés regroupés dans le tableau II et le tableau III.

X. TABLEAU SYNOPTIQUE

Le tableau synoptique présente la question de recherche avec ses questions subsidiaires, les objectifs visés, les hypothèses de travail ainsi que les méthodes utilisées pour y parvenir. L'ensemble de ces informatives sont présentés dans le tableau V présenté en annexe.

XI. CALENDRIER D'EXECUTION

Après avoir déposé notre projet de mémoire au département, il sera également soumis à la mairie de l'arrondissement de Yaoundé III. Il sera soumis avec une lettre de demande de données qui, nous pensons nous sera favorable dans les plus brefs délais après avoir discuté avec l'adjoint au maire de l'arrondissement. Une copie sera également déposée à la SIC et à la MAETUR. Nous espérons avoir les données au plus tard dans les deux mois après la demande. En attendant ces accords, un questionnaire sera également rédigé pour les enquêtes de terrain. Une fois les données obtenues, l'analyse et la rédaction prendront 03 à 4 mois. L'ensemble de ces activités est présenté dans le tableau VI.

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX SUR LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

Située dans la ville de Yaoundé, la capitale du Cameroun, la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé III est un espace géographique par excellence où les inégalités se manifestent sur le plan social et économique. Comme dans la plupart des villes d'Afrique subsaharienne, et dans la majorité des communes de la ville de Yaoundé, la pauvreté y est prédominante. A travers le type de matériau avec lequel les habitats, les établissements scolaires sont construits, l'état des rues, le nombre de personnes occupant un domicile, le revenu du chef de ménage dans chaque famille etc..., elle peut se distinguer de plusieurs façons.

Au Cameroun, et dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III en particulier, les disparités dans la répartition de la pauvreté peuvent s'expliquer par une forte croissance démographique, un exode rural massif. Ces phénomènes créent une pression forte sur les infrastructures existantes. Dans les quartiers de ces villes, les autorités gouvernementales et municipales ne préparent pas suffisamment le terrain pour accueillir cette masse dans leur territoire. Aussi, l'inefficacité des politiques que prennent les hommes qui sont à leur tête crée cette disparité entre les quartiers. De plus, comme dans la plupart des zones en développement, il existe très peu de programmes qui viennent en aide aux décisions publiques.

Faire un état des lieux sur la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III consistera donc à partir de la définition des concepts et des théories sur la pauvreté, s'étendre sur la situation du Cameroun et de la Commune d'arrondissement de Yaoundé III en particulier.

I. LES CONCEPTS

I.1. Le concept de pauvreté

La plupart des auteurs s'accordent sur la difficulté de définir ce qu'est la pauvreté. En raison de son caractère multidimensionnel et subjectif, il est très complexe d'aborder la notion de pauvreté. Les premiers débats sur le concept de pauvreté remontent il y a plus d'un siècle. En effet, à cette époque, les « socialistes » et les « conservateurs » ne s'attendaient déjà pas sur ce concept. Lorsque les socialistes avaient une vision marxiste de la pauvreté c'est-à-dire que selon eux, il fallait considérer la population entière pour caractériser la notion de pauvreté, les conservateurs eux considéraient que toute personne qui ne pouvant satisfaire la reproduction de

la force du travail avec son revenu était pauvre. En 1962 aux Etats-Unis, les sociologues introduiront la notion de « poches de pauvreté » qui représentait 20% de la population. Avec le rapport du conseil économique et social de 1979, deux conceptions de la pauvreté apparaîtront, la pauvreté relative et la pauvreté absolue. Par la suite, les auteurs reprennent les idées déjà développées pour aborder la notion de pauvreté.

En 1995, Lucie Mercier utilise plusieurs approches pour définir la pauvreté. C'est ainsi que selon l'approche marxiste, une personne pauvre est « celui dont le revenu n'assure pas la reproduction de sa force de travail. »(Mercier, 1995). Autrement dit, une personne ou un ménage qui ne peut satisfaire tous les besoins vitaux dont elle a besoin à partir de son seul revenu est pauvre. Cette façon de voir la pauvreté concorde avec celle de Roach et Roach citée par Kobiané qui définissent la pauvreté dans une société comme l'incapacité de satisfaire ses besoins essentiels (Roach et Roach, 1972 ; Kobiané.). L'auteur distingue aussi dans une autre approche deux types de pauvreté : la pauvreté relative et la pauvreté absolue. La pauvreté absolue est considérée ici comme un manque qui conduit à l'incapacité de combler tous ses besoins primaires c'est-à-dire ceux liés à sa survie. Il s'agit donc des besoins comme se loger, se nourrir, se vêtir, ... Elle présente avec Milano la pauvreté absolue comme le strict minimum (Mercier, 1995 ; Milano, 1988, 1992). Quant à la pauvreté relative, elle associe cela aux manques, aux absences qu'un ménage peut souffrir mais en comparaison aux autres. Ici, on tente donc d'expliquer pourquoi les ménages d'une même classe sociale peuvent se permettre de certains loisirs contrairement à d'autres. D'après cette conception, et comme Simmel, un pauvre est une personne qui ne peut satisfaire tous les besoins que d'autres membres de la même classe sociale sont capables (Mercier, 1995, Simmel, 1908. 1971). Par la suite, elle distingue la pauvreté culturelle qui est la persistance de valeurs, de comportements régressant qui font dire à certains qu'ils sont dans un état de pauvreté. De plus, elle parle de pauvreté structurelle pour désigner l'insuffisance des ressources qui font en sorte qu'une communauté vit dans la misère.

Le concept de pauvreté est généralement associé à celui de bien-être. Selon Cecil Pigou (1920) repris par Mebada (2018), il existe un lien entre le revenu et le bien-être. Pour lui ainsi que pour de nombreux autres auteurs en sciences sociales, il y'a une relation entre l'augmentation du niveau de bien-être, celui du revenu avec la sortie de la pauvreté. En lien avec le bien-être, on distingue trois écoles sur la pauvreté :

-L'école traditionnelle ou l'école de Welfarist : ici, on évalue le bien-être d'un individu sans tenir des facteurs physiques ou environnementaux. Cette façon de considérer le bien-être est jugé trop étroite ne reflétant pas très souvent la réalité.

- L'école non Welfarist : les adeptes de cette école prennent en compte d'autres aspects de la pauvreté comme la santé, l'éducation, la nutrition, le logement, les régions d'habitations. Ils sous-entendent ainsi que la pauvreté revêt plusieurs dimensions.

- L'approche des besoins de base : pour cette approche, les pauvres ne sont capables d'avoir une certaine qualité de vie. Les besoins ainsi analysés sont dépendants de celui qui analyse le phénomène et se fait de manière indépendante des populations.

Une quatrième école existe qui est le résultat des travaux de Sen. Pour ce dernier, le bien-être est lié avec la santé, l'éducation. Elle possède de similitudes avec la précédente approche dans ce sens qu'elle évalue les personnes pauvres comme celles rivées d'un ensemble de commodités de base.

En 2001, selon Bénicourt et d'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), on distingue 03 niveaux de pauvreté avec l'« extrême pauvreté », la « pauvreté générale » et la «pauvreté humaine » (Bénicourt, 2001, PNUD, 2000). L'« extrême pauvreté » est l'état d'une personne qui ne parvient à assouvir ses besoins vitaux. La « pauvreté générale » est l'état d'une personne qui ne parvient pas à subvenir à d'autres besoins autres que l'alimentation. Il s'agit par exemple de la capacité à se loger, se vêtir, ... Enfin, la « pauvreté humaine » est l'incapacité à satisfaire certaines activités humaines comme l'analphabétisme, la malnutrition, la mauvaise santé maternelle. De plus, selon Bénicourt, la Banque Mondiale distingue la pauvreté en pauvreté relative et absolue. Pour cette institution, la pauvreté absolue est le niveau de revenu maximal au-delà duquel les ménages ne peuvent plus assurer leurs besoins (Bénicourt, 2001, Banque Mondiale, 2000). Quant à la pauvreté relative, elle considère que la répartition inégale des revenus ne permet pas à certains ménages d'assouvir tous les besoins nécessaires à leur existence comme les autres. Autrement, si, dans une communauté, un ménage n'est pas capable de se loger, de s'habiller, ... il est considéré pauvre.

En 2008, Stéfán Lollivier pense que la définition du concept de pauvreté fait débat (Lollivier, 2008). Pourtant, il évoque quelques approches pour le définir. Pour se faire, il s'appuie notamment sur l'approche de Rowntree de 1901 qui utilise la variable de consommation minimale (Lollivier, 2008, Rowntree, 1901). En effet, selon cette approche, la pauvreté se définit comme le seuil de consommation en dessous duquel une famille n'est plus capable d'assouvir ses besoins nutritifs essentiellement. Mais par la suite, l'approche a également intégré les variables telles que la consommation de certains articles comme les journaux, les livres, de la bière, des vacances et des cadeaux par exemple. Cette étude s'est faite

sur un échantillon de la population de New-York en 1936 et 1951. Sur cette base, l'auteur est parvenu à montrer que 28% de la population vivait sous le seuil de pauvreté après la première étude mais qu'elle diminuait de moitié après la seconde. Mais, ces travaux ont fait l'objet de nombreuses critiques, la principale étant qu'il était difficile de définir ce qu'était réellement le revenu minimal d'un ménage. C'est la raison pour laquelle, comme Mercier en 1995, il a fait intervenir une autre approche en définissant la pauvreté de deux manières : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. Pour la première, on regroupe les ménages selon leur taille, et on détermine le panier moyen en fonction de l'âge et de la structure de la famille. Pour la seconde, on considère simplement qu'un ménage est pauvre s'il n'est pas capable d'assouvir les besoins normaux pour sa survie. Néanmoins, on a fixé le seuil de 60% du revenu pour combler ses besoins. Autrement dit, lorsqu'un ménage consacre plus de 60% de son revenu pour les besoins « normaux », on le considère pauvre. Comme précédemment, que ce soit l'une ou l'autre de ces deux dernières approches, elles ont fait l'objet de critiques. Pour la pauvreté absolue, puisque les familles sont regroupées, elle minimise le phénomène et ne prend pas en compte toutes les ménages. Comme pour la pauvreté absolue, la pauvreté relative ne permet pas de capter réellement la situation puisqu'elle associe tous les ménages pauvres dans une même catégorie.

Au regard de la pertinence de toutes de ces définitions, et considérant l'angle sous lequel la pauvreté sera traitée dans ce travail, c'est donc la pauvreté structurelle dont il sera question. A cet effet, nous analyserons la structure spatiale dont notre objet d'analyse (les ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III) manque à tel point qu'on considère qu'il est pauvre. Mais, on n'oubliera pas les autres aspects de la pauvreté, pauvreté relative et pauvreté absolue qui prennent en compte le niveau de vie exact des personnes constituant ces ménages. Ainsi, en considérant cette caractéristique, un ménage sera considéré comme pauvre s'il vit avec un revenu de moins de deux dollars par jour, le revenu minimum actuel considéré par de nombreuses organisations comme la Banque Mondiale. Une fois cela fait, il faut qu'on sache de quoi parle-t-on lorsqu'on n'évoque le concept de pauvreté urbaine.

I.2.La pauvreté urbaine

S'il est difficile de donner une définition au terme de pauvreté, il est d'autant plus difficile de définir la pauvreté urbaine. Cela est d'autant plus vrai que la définition de ce qu'est l'urbain est aussi difficile. A cet effet, d'après Marguerite Bey, l'OCDE reste sur une vision économique de la pauvreté urbaine (Bey, 1999). Pour la mesurer, elle utilise principalement trois critères à savoir le nombre de personnes en dessous d'un revenu minimum, les ménages dont les revenus

sont les plus bas et l'écart moyen entre les faibles revenus (Bey, 1999). Étant donné que la pauvreté urbaine est analysée d'un point de vue spatial, cette façon de considérer la pauvreté est loin de faire l'attention ici.

Dans le même article, on a également celle de la Banque Mondiale qui revient sur le seuil de revenu de la pauvreté urbaine. Elle utilise le seuil de 1,25 dollars par jour pour les pays à revenu faible et celui de 2 dollars par jour pour les pays à revenu intermédiaire (The New Humanitaran, 2012). Cette définition est elle-même critiquée puisqu'elle ne tient pas compte de la réalité économique dans chaque pays. De plus, la remarque citée plus haut tient de mise ici.

Enfin, elle évoque aussi l'approche du PNUD qui considère la pauvreté urbaine comme l'inégalité d'accès aux ressources pour un certain nombre de ménages. C'est donc une approche multidimensionnelle de la mesure de la pauvreté urbaine. Elle considère aussi les manques d'infrastructures dans le domaine de la santé, l'éducation et la faiblesse du niveau de vie comme critères pour caractériser la pauvreté urbaine. Tout de même, trois indicateurs sont utilisés à savoir le revenu par tête, l'espérance de vie et l'éducation.

La pauvreté urbaine est caractérisée par des manques communs pour une grosse fraction de la population. Ces dernières ont un accès limité aux revenus et à l'emploi, des conditions de vie difficiles et précaires, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures. Parfois, il arrive que ces infrastructures sont présentes mais dans un état piteux.

Pour Gardiol (2007), la pauvreté urbaine se traduit l'absence de résidences luxueuses, des zones surpeuplées et bondées de tas d'ordures. De plus, comme l'approche du PNUD, l'auteur estime aussi que la santé et la vie des habitants sont mises constamment à rude épreuve. Ces derniers ont aussi des difficultés d'accès à l'eau potable, aux services basiques de santé, d'éducation. Ils éprouvent aussi de la misère à se loger de manière confortable. Le plus souvent, leur logement se trouve en périphérie, ce qui les oblige à faire des déplacements fréquents parfois à des couts très élevés. Les zones qu'ils habitent sont caractérisées par des fléaux tels la violence, l'insécurité, le chômage. Le plus souvent, l'ensemble des besoins du ménage est assuré quotidiennement par un seul revenu.

Dans cette étude, la pauvreté urbaine sera considérée comme l'inégalité d'accès à certaines ressources comme l'eau, à l'habitat, à la scolarisation, ainsi que des difficultés liées au mode de vie urbain comme la gestion des déchets ménagers, l'assainissement des eaux usées. De même, la pauvreté urbaine sera analysée en fonction des activités économiques exercées par

les sujets de notre analyse. Ainsi, un ménage sera considéré pauvre en milieu urbain lorsqu'exerçant une activité ne lui permettant de subvenir à tous ses besoins de base (les activités informelles dans lesquelles ils fonctionnent ne leur permettent pas d'avoir plus de deux dollars par jour). De plus, le ménage sera considéré comme pauvre s'il possède plus de cinq enfants à charge, si les infrastructures de base (établissements scolaires, bancaires, marchés d'approvisionnement en denrées alimentaires, établissements de santé, etc...) ne leur sont pas accessibles dans un rayon d'1Km. Aussi, malgré la présence de ces infrastructures, le ménage pauvre est celui qui ne peut s'offrir ses services à cause des difficultés financières. De plus, un ménage sera considéré comme pauvre lorsqu'il habite dans un logement depuis moins de 5ans et que ce dernier est fait de matériaux désuets (fer rouillés, planches, ...) et que cet habitat n'est équipé ni d'un compteur d'électricité ni d'un compteur d'eau indispensables pour leur logement. Le logement des ménages pauvres est aussi caractérisé par sa faiblesse en termes de pièces et les revenus importants qu'ils consacrent pour ces loyers et l'absence des conduits d'évacuation des eaux usées.

Afin d'analyser les inégalités pour pouvoir définir la pauvreté urbaine, il est important de savoir ce que l'on entend par inégalité urbaine. Pour savoir ce que l'on entend par inégalités urbaines, il est plus facile de partir de la définition du terme « inégalité ». On entend par inégalité « les différences dans l'accès à des ressources sociales rares et valorisées ». De ce point de vue, les inégalités urbaines sont les différences en ressources que l'on peut observer dans des sous-espaces d'un grand espace.

Pour terminer, il est important de circonscrire l'espace dans lequel l'analyse sera faite. Pour cela une définition claire de ce terme est nécessaire. L'espace géographique est un « espace modelé par l'homme et qui sert de carte d'étude aux géographes » (C'est également sous cet angle que l'espace sera traité dans cette étude. Il s'agit ici de délimiter un arrondissement de la ville de Yaoundé pour analyser la pauvreté du point de vue spatiale.

II- LES THEORIES DE LA PAUVRETE

Au regard des définitions apportées aux concepts ci-dessous, il est à présent important de définir les théories sur lesquelles l'analyse s'appuiera. Cette étape est importante puisque les études sur la pauvreté en milieu urbain datent de très fort longtemps. Pour Korayem repris par Kishk, les milieux pauvres sont les endroits où la population est très élevée et essentiellement composée de migrants (Kishk, 1998, Korayem, 1998). Du point de vue de l'espace, ces milieux se caractérisent par la construction de logements sans permis de construction, dans les espaces

où le terrain n'a pas été préparé. De même, dans certains quartiers de villes où la pauvreté est accentuée, on note une absence partielle voire totale des rues bien aménagées. D'après cette théorie, les milieux urbains pauvres sont caractérisés par l'insuffisance d'infrastructures et de services urbains tels les écoles, les hôpitaux, les terrains de jeux.

C'est dans la même lignée que Lasida, Dubois et al. appréhendent la pauvreté dans l'une des leurs théories comme l'insuffisance des ressources en biens et services dont un espace dispose (Lasida, Dubois et al. 2009). En effet, pour ces auteurs, l'absence ou l'insuffisance des ressources permet de dire que le niveau de vie est faible et que les conditions de vie sont inadéquates (Lasida, Dubois et al. 2009). Les manques d'infrastructures dans les domaines tels que l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation permettent de définir la pauvreté spatiale. Il s'agit en fait de constater que l'absence d'établissements scolaires, d'hôpitaux, d'un centre commercial, bref des établissements dignes d'un milieu urbain, peuvent caractériser sa pauvreté.

De plus, la théorie des lieux centraux est également importante dans l'étude de la spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement. Elle tente d'expliquer comment l'espace est organisée dans une ville. Pour Living Christaller, il existe une relation entre la localisation des villes et leur position ce qui établit une hiérarchie entre elles. Elle tente d'expliquer que les fonctions économiques que ce soit pour le commerce et les services sont déterminées par la distance qui existe entre elles et les inégalités dans leur taille. Elle stipule en gros que « l'offre et la demande de biens et services se rencontrent et s'échangent dans des « lieux centraux » privilégiés par leur accessibilité » (ENS de Lyon, 2020). Autrement, les gens s'installent tout près des lieux publics importants comme les marchés, les hôpitaux, les établissements scolaires là où ils sont aménagés. Plus les ménages sont installés près des lieux centraux, plus les couts associés à leurs activités sont réduits.

Bien qu'expliquant avec une certaine exactitude l'organisation des villes, elle est critiquée dans ce sens qu'elle réduit l'espace géographique à un milieu homogène. Autrement, tous les individus se déplacent de la même façon et à la même vitesse. De plus, elle ne tient pas compte de comportements culturels et psychologiques des populations.

Pour cette étude, la théorie de Malthus sera empruntée aux économistes pour expliquer la pauvreté spatiale dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Elle est importante dans la mesure où elle permet de réguler et contrôler la croissance de la population. Cette théorie soutient que la population croit de façon exponentielle pourtant les ressources quant à elles

augmentent de façon arithmétique. De cette façon, les ressources ne sont donc pas suffisantes pour les populations dans les pays en voie de développement pour lesquels la taille de leur population augmente très rapidement. Pour Malthus, c'est ce schéma qui est à l'origine de la pauvreté dans les villes des pays en voie de développement.

La théorie qui va soutenir cette étude s'appuiera donc sur la combinaison de ces théories. La pauvreté urbaine est caractérisée par la construction d'habitats faits avec des matériaux de fortune ou avec ceux qui ne respectent pas les normes environnementales. Ces matériaux sont très instables face aux intempéries. Puisqu'ils vivent dans les zones où l'espace n'est pas préparé, les habitants des zones urbaines dans les milieux pauvres font très souvent face aux coupures d'électricité. Ceci est particulièrement vrai dans les pays en voie de développement. Dans ces milieux, l'espace est aussi caractérisé par le mauvais état des voies de communication, l'insuffisance des établissements publics en matière de santé, d'alimentation, d'éducation, Bien même quand on en rencontre quelques-uns de ces établissements, encore faut-il qu'ils soient en nombre suffisants par rapport à l'effectif de sa population. C'est ce qui amène le plus souvent les habitants à parcourir de longues distances pour obtenir l'un ou l'autre de ces services. C'est donc dire que parfois ces ressources sont insuffisantes pour satisfaire l'ensemble de la population. En matière de santé et d'environnement, l'espace social est caractérisé par les mauvaises conditions d'assainissement des eaux usées, la difficulté d'accès à une eau de bonne qualité. A travers la théorie de Malthus, on peut expliquer qu'avec un nombre trop élevé d'enfants à charge, les chefs de ménages rencontrent des difficultés à les nourrir correctement, la même théorie peut être utilisée pour expliquer la difficulté pour les ménages d'inscrire la totalité de leurs enfants à l'école. Dans la plupart des pays africains, dans une fratrie, lorsqu'on fait face à ce type de difficultés, c'est le garçon qui est privilégié. C'est ce qui peut justifier les faibles taux de scolarisation dans ces zones.

III- EVOLUTION DE LA PAUVRETE URBAINE AU CAMEROUN

C'est depuis près d'une vingtaine d'années que le pays fait état de sa pauvreté. En effet, les organismes en charge de le faire ne disposent pas d'outils et de ressources suffisantes pour le faire. On est capable tout de même de donner un portrait de l'évolution de la pauvreté urbaine sur plusieurs aspects. De manière globale, la pauvreté urbaine est sans cesse en constance

progression. Les caractéristiques de cette pauvreté se présentent en termes de revenus, d'accessibilité.

III.1. EVOLUTION DE LA PAUVRETE MONETAIRE

III.1.a. Définitions et caractéristiques globales

C'est la pauvreté qui touche directement les ménages. Pour Guenard et Dubois, cette pauvreté est mesurée à partir du revenu d'un dollar par jour au minimum qu'une personne doit avoir et que ces ménages ne possèdent donc pas (Guenard, Dubois,). Quant à Lagarenne et Legendre en 2000, un ménage pauvre est celui dont le revenu est inférieur au seuil de consommation (Lagarenne, Legendre, 2000). En situation de pauvreté monétaire, un ménage rencontre plusieurs difficultés dont celui de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se déplacer, etc... (Guenard, Dubois,). De la fin des années 1980 au début des années 1990, la pauvreté monétaire s'est considérablement accentuée en Afrique subsaharienne. On est passé de 180 millions de personnes pauvres en 1987 à 220 millions en 1993(Guenard, Dubois, 2001). Mais, ces pays ont connu des situations diverses. Au cours de cette période, lorsque certains pays comme l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée et la Tanzanie ont vu la pauvreté monétaire diminuée, dans d'autres pays à l'exemple du Cameroun, Bénin et de la Cote d'Ivoire, elle a plutôt augmenté.

Pour évaluer l'évolution de la pauvreté monétaire, le principal indicateur est le revenu des ménages. Depuis 1996, on constate une augmentation du revenu des ménages au Cameroun de 14,8% même s'ils restent faibles et instables. L'évolution positive des revenus des ménages est due par le maintien constant des revenus sur les exportations de café, cacao et de coton par exemple, les investissements importants réalisés dans de nombreux secteurs d'activités, les unités de production industrielle dans le secteur du bois qui ont été créées, les salaires des fonctionnaires publics qui ont été réaménagés et enfin la création d'emplois dans les secteurs d'Oléoduc.

En général, le revenu des ménages urbains est plus important que celui des revenus des ménages ruraux. Aussi les revenus des ménages dirigés par les femmes ont connu une régression de 2%. Cela s'explique par les récentes difficultés qu'elles ont à entrer dans le marché du travail.

Le profil du revenu des ménages a aussi montré que lorsque le chef du ménage est un chômeur, le revenu de leur ménage a augmenté entre 1996 et 2001. La ville de Yaoundé à celle

qui a enregistré la plus forte augmentation de revenu chez les ménages pauvres. L'augmentation des revenus des ménages urbains a engendré une augmentation de leurs dépenses.

Dans cette ville, on a enregistré une augmentation de revenus grâce entre autres aux activités industrielles. Cette augmentation ne touche pas toutes les couches de la population. La majorité des habitants de la commune d'arrondissement de Yaoundé III ont des activités dans le secteur informel. Très souvent, ils vivent sans sécurité sociale et dans une situation économique instable.

Entre 1996 et 2001, on a donc observé une diminution de la pauvreté monétaire plus forte en zone urbaine qu'en zone rurale. Au cours de cette période, le phénomène de pauvreté a considérablement été réduit passant de 9% en 1996 à 7% en 2001. En zone urbaine, les inégalités se sont aussi considérablement réduites par rapport à la zone rurale. Les villes de Douala et Yaoundé sont celles qui ont enregistré les plus fortes baisses de pauvreté. La pauvreté y est passée de 37,3 à 18,5% et 49,0% à 18,3% respectivement.

III.1.b. Evolution des caractéristiques économiques au Cameroun

En raison de ces facteurs, la progression des indicateurs économiques est faible. Il s'agit de :

a- Le Produit Intérieur Brut

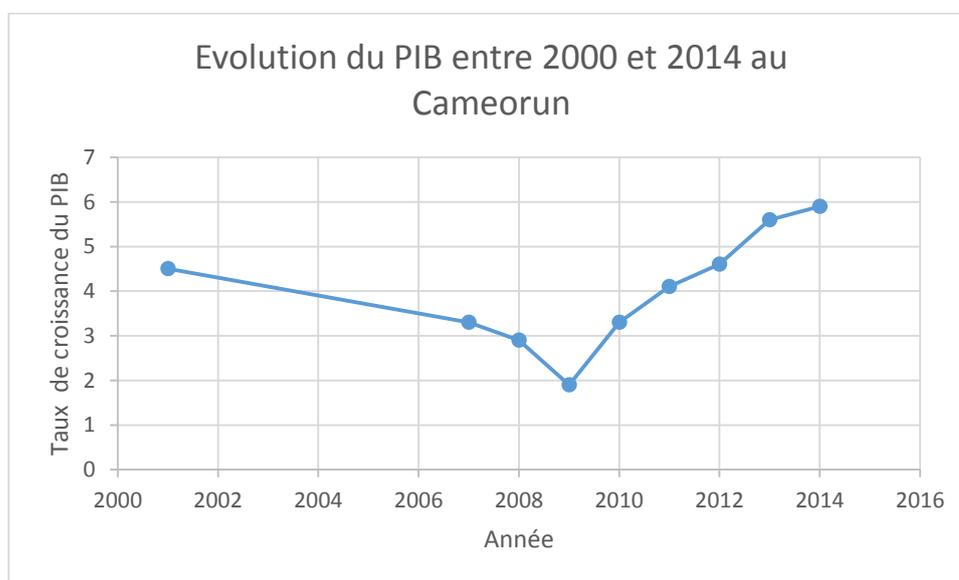


Figure 8 : Evolution du PIB au Cameroun entre 2001 et 2014

Source : INS, MINFI/DAE, BUCREP/RGPH3

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du PIB au Cameroun entre 2000 et 2014. Sur cette courbe, on observe deux parties distinctes. Entre 2000 et 2009, la courbe est

descendante correspondant donc à une régression du PIB alors qu'en 2009 et 2016, la courbe est ascendante correspondant à une progression du PIB. La baisse du PIB entre 2000 et 2009 correspond à la crise mondiale et aux émeutes qu'a vécues le pays. Depuis cette année-là, le PIB a connu une croissance mais la reprise est très légère. En d'autres termes, la production au Cameroun a été longtemps en chute libre de 2000 à 2009 mais connaît une remontée progressive jusqu'en 2014. Si l'augmentation de la production a été significative de 2009 à 2010, on observe une progression peu significative depuis 2010.

b- Le Produit Intérieur Brut par tête

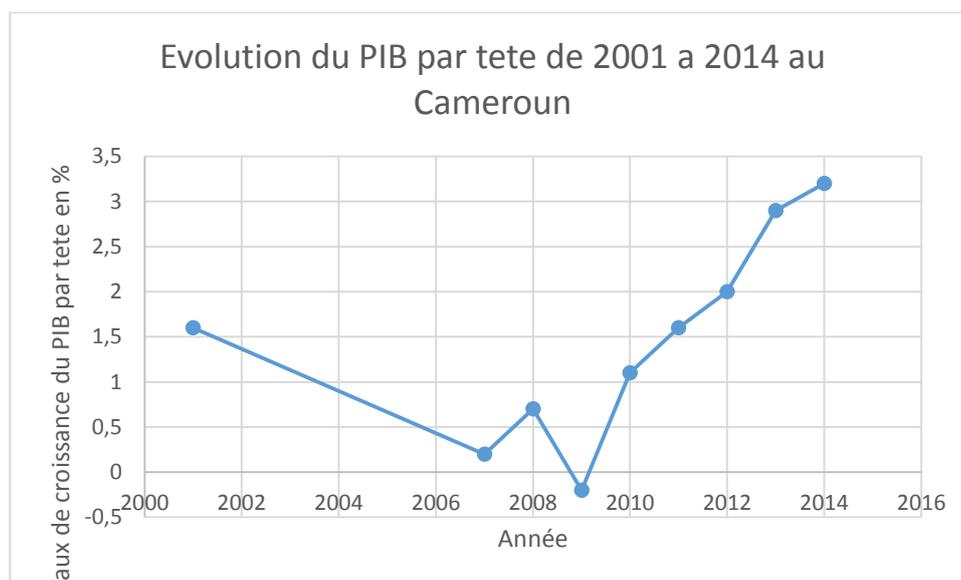


Figure 9 : évolution du PIB par tête de 2001 à 2014 au Cameroun.

Source : INS, MINFI/DAE, BUCREP/RGPH3

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du PIB de 2001 à 2014. Autrement, c'est la production de chaque individu au Cameroun qui est représentée. Ainsi, de façon générale, la production des individus au Cameroun a été longtemps faible, de 2000 à 2007. Depuis, on observe une faible progression depuis 2008. Toutefois une forte baisse a été notée de 2008 à 2009 au cours de laquelle l'on a enregistré un taux de croissance négatif. Or, comme les économistes l'expliquent, il est évident qu'il existe une relation entre le PIB, le PIB par tête à fortiori avec le revenu. Plus ce dernier est faible, plus le PIB par tête est faible. Donc depuis de 2000 à 2007, les individus ont eu des revenus très faibles et depuis 2010, le revenu des individus au Cameroun n'augmente que de manière très peu significative.

C'est ainsi que dans les quartiers comme Briqueterie ou Mokolo, malgré le dynamisme des habitants qui occupent ces territoires, ce sont des populations qui vivent avec de faibles de

revenus. Ceci s'explique du fait que les populations de ces zones exercent dans les métiers du secteur informel comme vendeurs à la sauvette, cordonniers, etc... Ces activités génèrent des revenus faibles. Un pourcentage élevé de la population dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III vit sous le seuil de pauvreté. Les dépenses des ménages y sont faibles. Or, dans la plupart de ces ménages, le nombre d'enfants dans chaque ménage y est élevé, le revenu du chef de ménage ne parvient à subvenir aux besoins de tous les membres du ménage. Résultat de cause, les enfants de ces quartiers se retrouvent à mendier dans les rues.

c- Le taux d'inflation

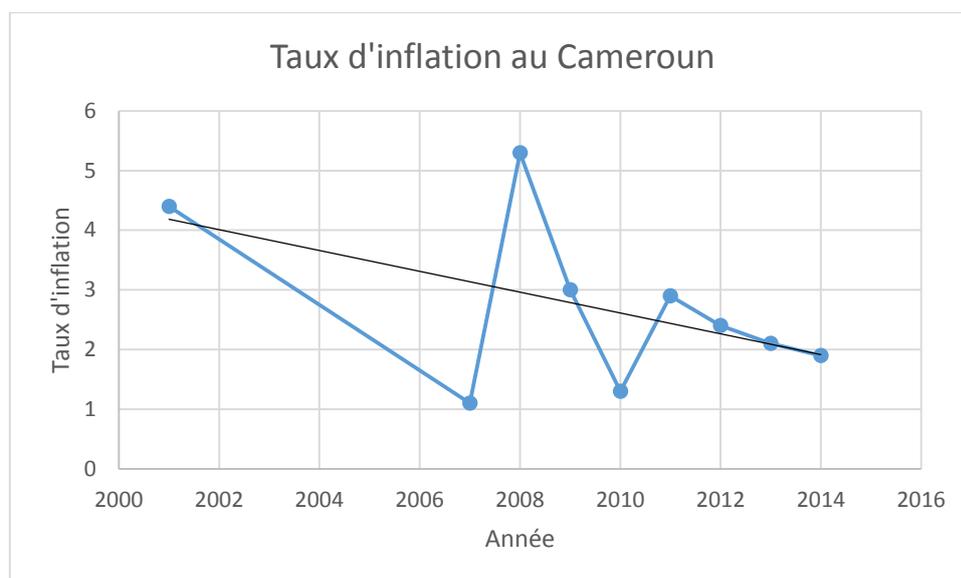


Figure 10 : Evolution du taux d'inflation au Cameroun

Source : INS, MINFI/DAE, BUCREP/RGPH3

Le graphique montre l'évolution du taux d'inflation au Cameroun de 2000 à 2014. Il montre cinq parties différentes. Comme le montre la courbe, le taux d'inflation est en général à la baisse, ce qui à priori est une bonne affaire pour les ménages au Cameroun. Autrement, le prix des denrées au Cameroun diminue en général. Sauf que, si le prix des produits diminue, le revenu des ménages au Cameroun augmente très peu (comme on l'a démontré avec la courbe du PIB par tête), ce qui les maintient dans une situation de pauvreté. Ainsi, même avec une diminution des prix dans le marché, le panier des ménages n'augmente pas. De plus, la courbe présente de nombreuses fluctuations avec une forte hausse en 2008 et en 2011. Le point critique de 2008 correspond à la grave crise qu'ont connue les grandes villes du pays au cours de laquelle les prix de pratiquement tous les produits ont augmenté mais celui du pétrole en particulier.

Quant au point critique de 2011, il correspond au début de la crise dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord où la secte Boko Haram fait des ravages.

En raison de ces crises qui frappent les autres régions du pays, les populations se déplacent massivement dans les deux grandes villes du pays que sont Yaoundé et Douala. Dans ces villes, ils s'installent de façon anarchique, en abondance dans certaines strates plus que dans d'autres. Leur surpeuplement dans ces strates peut-être à l'origine de la formation des couches de pauvreté dans plusieurs des villes. Dans la ville de Yaoundé, dans plusieurs quartiers, on peut observer la prolifération de ces couches de pauvreté notamment dans l'arrondissement de Yaoundé III. Les habitats de fortune qu'ils occupent ainsi que les nombreux problèmes de revenu, d'eau, d'électricité, de déplacement, d'insalubrité, etc... sont tant de situations difficiles qu'ils doivent gérer au quotidien.

III-2. EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE

Le niveau de vie des ménages a été en fonction de leur accessibilité aux services de santé, à l'éducation, en eau et en énergie.

Dans la commune urbaine de Yaoundé III, plusieurs zones regorgent très peu de routes, la plupart d'entre elles étant non goudronnées. C'est la raison pour laquelle, pour avoir accès aux services tels que les écoles, les hôpitaux, les populations de ces quartiers sont très souvent obligées d'effectuer de longue distance. En raison de la taille de la population dans ces villes, ces infrastructures sont très souvent insuffisantes.

III.2.a Accessibilité des ménages aux services de santé et dans les structures associées

Au cours de la période 1996- 2001, on a observé une grande disparité à l'accessibilité aux services de santé entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres. En effet, les ménages non pauvres avaient une plus grande accessibilité aux vaccins et pouvaient se permettre de payer les soins de santé onéreux.

Toutefois, une proportion importante de ménages se rendait dans une structure informelle pour avoir des soins de santé. Cette proportion de ménages représentait environ 21% de la population de référence. Au fil des années, on a observé une augmentation des ménages qui utilisaient ces services informels pour se faire soigner. La proportion des ménages utilisant ces services est plus élevée dans le milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la ville de Yaoundé, l'évolution sur l'utilisation des services informels de santé est exceptionnelle. En effet, entre

1996 et 2004, on a observé une diminution du pourcentage de ménages pauvres utilisant ces services passant de 28,4 à 26,6 (INS, 2002), contrairement à la situation des ménages non pauvres qui a vu son taux d'utilisation de ces services s'accroître de 8,1% à 18,4% au cours de la même période. Mais, globalement, le pourcentage s'est accru pour la ville durant cette période.

Dans les années qui ont suivi la dernière observation, le niveau de vie des ménages pauvres s'est dégradé sur l'utilisation des services de santé. En effet, 30% des ménages utilisaient désormais une structure informelle de santé. Les centres de santé y sont très souvent insuffisants. L'état des routes pour avoir accès sont en mauvaise qualité.

En ce qui concerne les dépenses qu'ils peuvent accorder aux soins de santé, comme on pourrait s'y attendre, les ménages pauvres investissent faiblement pour leurs soins de santé alors que les ménages non pauvres ont vu les revenus qu'ils accordent à ce poste accroître de 20.000Fcfa en 1996 à 320000Fcfa en 2001.

Aussi, si dans certains quartiers comme Efoulan, on retrouve un hôpital de district, les autres quartiers sont mal desservis en service de santé. Les populations de ces quartiers sont alors très souvent obligées de faire de longue distance pour en trouver un.

III.2.b Accessibilité des ménages aux services éducatifs

L'éducation évolue de manière proportionnelle au niveau de développement. Autrement, plus la population est scolarisée, plus le pays est développé et plus le niveau de pauvreté est faible. A cet effet, l'économiste Galbraith disait dans la revue Afrique 2000 parue en 1994 : « Il n'y a pas dans ce monde de population éduquée qui soit pauvre et il n'y a pas de population illettrée qui ne soit pas pauvre » (Galbraith, 2000 ; Rwehera, 2004). C'est dire donc que les pays où le taux de scolarisation est faible sont les pays où le niveau de pauvreté est plus élevé. Selon les données du rapport mondial sur le développement humain en 2004, les pays en voie de développement avec un taux de scolarisation de 60, le produit intérieur brut (PIB) est de 4054\$. Par opposition, les pays de l'OCDE avec un revenu élevé qui ont un taux de scolarisation plus élevé, 93, le PIB est également plus élevé, 29000\$ (Rapport mondial sur le développement humain, 2004 ; Rwehera, 2004). Lorsqu'on isole les pays d'Afrique subsaharienne des pays en voie de développement, le taux brut de scolarisation est encore plus faible, 44, de même donc que le PIB, 1790\$ (Rapport mondial sur le développement humain, 2004 ; Rwehera, 2004).

En général, l'effet bénéfique de la scolarisation sur la réduction de la pauvreté intervient à plusieurs niveaux. D'abord, l'éducation de base en particulier l'alphabétisation des plus jeunes constitue pour certains pays une stratégie de réduction de la pauvreté. Toutefois, on peut apporter des limites à leur observation puisque de nos jours on peut aller à l'école sans garanti de trouver un emploi de choix à la fin des études. Ensuite, l'éducation est vue comme un moyen d'épanouissement des jeunes. Vu sous cet angle, c'est à partir de la fin de leurs études qu'ils ont la possibilité de créer des entreprises. Or, lorsqu'on sait que l'objectif final d'une entreprise est de créer le profit mais aussi de créer les emplois et donc de réduire le chômage, c'est de cette manière qu'on peut dire que l'éducation ou la scolarisation est un moyen de lutter contre la pauvreté. Enfin, dans certains pays, on peut observer que les personnes économiquement responsables sont celles qui ont un niveau d'éducation très élevé. Là aussi, des réserves sont émises comme le signale l'auteur qui prend l'exemple malgache. Dans ce pays, 45,5% des plus riches qui avaient été au préalable inscrits à un programme de scolarisation spécifique n'avaient pas atteint le niveau d'alphabétisation requis contre 17,5% (Rwehera, 2004). La même critique a été faite par Guénard et Dubois qui ont étudié pendant une décennie (1985-1995) le taux d'alphabétisation de 38 pays. De manière générale, ils ont noté une relation croissante entre le taux d'alphabétisation et le niveau de vie des populations. En période de forte crise, les taux d'analphabétisme de ces pays ont chuté (Guénard, Dubois, 2001).

Au Cameroun, en milieu urbain, les ménages pauvres ont un accès difficile aux services éducatifs. Cette difficulté est donc pour eux une contrainte ne favorisant pas leur développement personnel. Cela ne leur permet de s'insérer dans le milieu professionnel des activités tertiaires ou quaternaires. Ils sont donc très souvent amenés à utiliser la force physique comme force de travail. Dans la ville de Yaoundé, le taux d'alphabétisation est resté stable entre 1996 et 2006. Cependant, le taux d'analphabétisation reste très élevé pour les ménages pauvres que dans les ménages non pauvres. Au cours de cette période, l'on a enregistré une augmentation de 1 point du taux d'alphabétisation alors qu'il a évolué de 8 points chez les ménages non pauvres. Le taux de scolarisation a des enfants de 6 à 14 ans à très peu progressé passant de 92,8% à 94,6%.

Dans la commune de Yaoundé III, le quartier d'Efoulan est celui le plus desservi en établissements scolaires avec pour le primaire, l'école publique d'Efoulan, pour le secondaire, le lycée d'Efoulan. Pour ce qui concerne les études supérieures, c'est dans le quartier Ngoa-Ekelle qu'on retrouve l'Université de Yaoundé I. Les autres quartiers sont mal desservis en établissements obligeant les élèves et les étudiants à faire de longue distance pour s'y rendre.

En conséquence, chacun d'entre eux, ce sont des établissements bondés d'élèves et d'étudiants où les activités académiques laissent à désirer.

III.2.c Accessibilité des ménages à l'eau potable

De plus en plus, les ménages ont accès à une eau de bonne qualité en milieu urbain. Le pourcentage de ménages ayant accès à ce privilège est passé de 44% en 1996 à 51% en 2001. Mais, cela ne représente qu'une augmentation de 6 points très loin des attentes de la population. Une bonne partie de cette population est logée dans des habitats spontanés qui ne bénéficient pas d'un accès à l'eau potable, à l'électricité. Ces habitats ne sont pas également dotés des conduits d'évacuation des eaux usées.

Cette faible évolution de l'accessibilité en eau pour les ménages en milieu urbain entrevoit les nombreux défis auxquels le gouvernement camerounais se voit être confronté. Son objectif était de rendre cette ressource indispensable à la vie quotidienne à près de 75% des ménages en 2015. En milieu rural, la situation est encore alarmante puisque seulement 31,3% des ménages ont accès à l'eau potable en 2001, une très faible augmentation puisqu'il n'était que de 27,4% en 1996.

III.2.d Accès à la terre

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, l'accès à la terre joue un rôle dans la pauvreté. En milieu rural, lorsqu'on sait que les terres appartiennent surtout aux hommes, les ménages qui ont des femmes à leur tête sont généralement pauvres. Il va sans dire que ce sont les ménages avec pour chef des hommes qui sont plus riches. En outre, ce sont les femmes qui cultivent les terres et reversent les récoltes aux hommes. De plus, en milieu rural, la possession de la terre est synonyme de richesse, les activités s'y pratiquant étant tournées en grande partie vers l'agriculture. En s'appuyant sur l'exemple malgache, Dorosh et al. montrent que 50% (cinquante pour cent) des ménages les plus riches exploitent les plus grandes superficies contre seulement 16% des ménages pauvres (Dorosh et al., 1998).

En milieu urbain, l'importance de la possession de la terre sur le niveau de vie des ménages est aussi significative par rapport à ceux du milieu rural. Toujours dans l'exemple malgache, les auteurs ont remarqué seulement 5.59 % des ménages en milieu urbain ne possédaient pas de terres et que cela constituait un facteur qui procurait aux ménages du bien-être.

En milieu rural, la possession de la terre est surtout utilisée pour l'agriculture alors qu'en milieu urbain, les terres sont source de richesse puisqu'on peut les mettre à vendre, construire des maisons pour besoin familial ou encore pour la location, construire des établissements scolaires ou financiers qui contribuent au développement de la communauté.

IV. LES DEFIS DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS DANS LA REDUCTION DES POCHEs DE PAUVRETE

Dans le souci de rendre le pays émergent à l'horizon 2035, le gouvernement camerounais s'est fixé quatre objectifs dont le premier et non le moindre est celui de « réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable » (gouvernement du Cameroun, 2013). En se fixant cet objectif, le gouvernement entend faire passer le niveau de pauvreté en dessous des 1/10. Concrètement, l'idée des dirigeants camerounais est de faire en sorte sur 10 citoyens, on ne compterait qu'un seul pauvre parmi les actifs. Sur le plan de l'espace, la réduction de la pauvreté passe par l'amélioration et la généralisation de l'accès aux services en soins de santé, d'éducation, en infrastructures élémentaires telles l'eau, l'électricité. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les efforts du gouvernement doivent également se faire dans la qualité des logements (que ce soit la construction de nouveaux logements pour les habitants de la classe moyenne ou la rénovation de ceux existants, l'aménagement des conduits d'évacuation des eaux usées), dans l'accès aux services bancaires. Pour ce dernier, l'effort doit être fait dans les campagnes d'information et de sensibilisation des habitants dans l'utilisation des produits des services bancaires. L'un des objectifs du gouvernement est donc d'« intensifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs ». Il s'agit aussi d'« améliorer l'offre et de garantir l'accès de la majorité aux services de santé de qualité ». (Gouvernement du Cameroun, 2010). De façon à réduire les poches de pauvreté, le gouvernement entend aussi « réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration des systèmes de redistribution » (gouvernement du Cameroun, 2010).

Déjà, dans sa version initiale à savoir, la Croissance et la Stratégie pour l'Emploi (CSE), les défis auxquels fait face le gouvernement camerounais pour réduire les poches de pauvreté sont déjà nombreux. A cause des emplois précaires qu'exercent la plupart des habitants dans de nombreux secteurs de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, le gouvernement prévoyait d'aider les micro-entreprises à travers la levée des contraintes qu'elles doivent subir comme le paiement des droits d'accès au marché public et l'accès au financement (Gouvernement du Cameroun, 2005). Le dernier objectif est de loin celui dont les efforts restent encore à faire par les autorités publiques. A partir de l'enquête menée sur le terrain, les habitants

dont la principale activité était le petit commerce posaient encore le problème du manque de fonds de commerce pour leur activité. Bien plus, certains d'entre eux se plaignaient de la fermeture des entreprises pour lesquelles ils travaillaient et de l'absence du soutien du gouvernement.

De même, il avait été déjà question d'améliorer la qualité des infrastructures de base telles les routes, les installations d'eau et d'électricité, les infrastructures d'assainissement, etc... A l'heure actuelle, la plupart des voies de communication dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III restent en très mauvais état. C'est l'une des raisons pour lesquelles les habitants qui déclaraient éprouver des difficultés pour se rendre à leur lieu de service ou pour amener leurs enfants à l'école lorsque l'automobile est nécessaire à cause des bouchons et de la non fluidité de la circulation.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, il a été question de faire un état des lieux de la pauvreté urbaine dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Parti de la définition des concepts et des théories qui sous-tendent le concept de pauvreté, les données disponibles de 2001 à 2014, on a pu constater que la progression des indices de pauvreté monétaire a très peu évolué au cours des années. De plus, on a observé les indices permettant d'évaluer les conditions de vie des ménages entre 1996 et 2001 et on a constaté que ces indices ont très peu progressé dans ce laps de temps. Pour certains d'entre eux ils sont même restés faibles. En général, les quartiers de la commune d'arrondissement de Yaoundé III sont caractérisés par une pauvreté extrême. L'interprétation des photographies aériennes et de la densité de la population ont montré que les zones sont faites d'habitations construites de façon anarchique sans un plan d'urbanisation.

A partir des caractéristiques socio-économiques de la population, on peut relever plusieurs poches de pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III que l'on retrouve dans les endroits bien précis. C'est ainsi que dans la commune, on rencontre des quartiers précaires comme la Briqueterie, le quartier Mokolo, Etoa-Meki et Madagascar. Les quartiers qui ont été relativement bien aménagés comme le quartier Efoulan et Ngoa-Ekelle. On y retrouve aussi des quartiers situés dans les périphéries qui sont mal connectés au réseau de transport. Dans ces derniers, les populations ont des difficultés à trouver des emplois décents. Leurs revenus sont faibles, résultat de cause, ils occupent des zones anarchiques. Au regard de cette présentation, existe-il des mesures qui permettent de réguler état de pauvreté ? Quelles sont les institutions et les politiques publiques qui interviennent dans le mécanisme de disparité de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III ?

CHAPITRE II : LES ACTEURS DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III ET LEURS INTERACTIONS

La pauvreté dans laquelle se trouvent les ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III est un phénomène qui fait intervenir plusieurs acteurs qui peuvent interagir entre eux. Ces acteurs peuvent être regroupés en quatre groupes à savoir les acteurs institutionnels, communautaires, économiques et les acteurs internationaux.

Il s'agit dans cette partie, d'analyser leurs rôles, les actions, et comment ces dernières peuvent influencer sur les autres.

I. EVALUATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

I.1. Les acteurs internationaux

a. La Banque Mondiale

Crée en juillet 1944, la Banque Mondiale a été surtout mise sur pieds pour aider les pays en développement. Ses principales actions sont orientées vers l'éducation, l'agriculture, l'industrie et la santé. Depuis quelques années, les actions de la Banque Mondiale sont maintenant orientées vers le climat et l'environnement puisqu'auparavant ces deux derniers thèmes étaient très loin des préoccupations des gouvernements des pays en voie de développement en général et des gouvernements africains en particulier.

La mission principale de la Banque Mondiale est surtout de soutenir les projets innovateurs des jeunes entreprises ou des jeunes entrepreneurs. Le financement concerne surtout des actions tournées vers les zones dévastées par les conflits, des catastrophes naturelles ou non. D'autres actions concernent aussi la protection du climat ou encore les nombreux moyens que l'on doit mettre en place pour faire face au dérèglement climatique. A cet effet, on peut prendre pour exemple la mise en place d'une irrigation avec de l'eau fournie par des modules photovoltaïques au Niger.

Le financement de ces projets se fait par l'accord des prêts que la Banque accorde soit directement aux entreprises ou entrepreneurs concernés ou aux gouvernements des pays

concernés. En plus du financement des projets qu'elle trouve réalisable, la Banque Mondiale finance également des recherches qui sont liées au développement des pays en voie de développement. Pour parvenir à capter le niveau d'avancement de ces pays, elle a mis sur pied un indicateur, l'Indicateur de Développement Humain. Avec cet indicateur, cela lui permet de percevoir régulièrement le niveau de développement du pays et la perception des habitants face à ce développement.

❖ **L'action de la Banque Mondiale en Afrique subsaharienne**

La Banque mondiale accorde régulièrement des prêts aux entreprises en Afrique. En 2019, le montant total des prêts approuvé via ses partenaires que sont la BIRD et l'IDA est estimé à près de 15 milliards de dollars (Banque Mondiale, 2019). Ses actions s'articulent autour de 5 cinq axes à savoir maintenir le capital humain des africains (stabiliser voire augmenter le pouvoir d'achat des habitants), rendre les femmes plus autonomes, faciliter la transition numérique, promouvoir l'intégration des régions et des sous-régions, prendre en compte les défis du changement climatique, problématique que les pays africains doivent de plus en plus prendre dans leurs politiques de développement économique. La dernière mission de la Banque Mondiale est d'amener les entreprises et les gouvernements à mobiliser les fonds pour leur développement (Banque Mondiale, 2019).

Pour la Banque mondiale, le développement des pays subsahariens passe en grande partie par l'autonomisation des femmes. Cela passe notamment par l'éducation massive des filles. A cause des traditions africaines, la place de la femme a été longtemps marginalisée par rapport à celle des hommes. Malgré l'évolution des mœurs et le temps qui s'est écoulé, la femme reste encore marginalisée, du moins dans les sociétés africaines. C'est la raison pour laquelle, la priorité est tournée vers l'instruction des femmes. C'est ainsi qu'en 2019, elle a lancé un projet de 15 milliards de dollars (Banque Mondiale, 2019) à la fois pour la réduction de la mortalité infantile et l'éducation des femmes. En dehors de l'éducation, la Banque Mondiale pense que réduire la pauvreté passe aussi par la transition vers le numérique qui est déjà bien avancée dans les pays développés mais encore en retard dans le pays en voie de développement.

A cet effet, la Banque mondiale vise d'ici 2030 à équiper toutes les entreprises et tous les gouvernements en Afrique des outils numériques indispensables pour leur fonctionnement. Elle pense que grâce à cette transition, le niveau de pauvreté peut baisser de 1% par an et le taux de croissance augmenté de 2% par an (Banque mondiale, 2019). Elle a donc mis sur pied un

projet de 25 milliards pour la transition complète de l'Afrique subsaharienne vers le numérique d'ici 2030. La transition numérique de l'Afrique passe par la construction et l'adoption des infrastructures à la pointe. Il s'agit également d'investir dans les compétences c'est-à-dire dans la formation des hommes capables de les utiliser. Il faut également investir dans la reconnaissance des outils technologiques, le commerce de ces produits ainsi que dans les entreprises capables de les commercialiser. En plus de la transition numérique, l'une des priorités qui paraît aux yeux la plus importante est la lutte contre les fragilités et les changements climatiques.

Ce défi paraît important en raison de la crise de la famine qui touche très souvent plusieurs régions en Afrique et qui est due aux changements climatiques qui touchent de plus en plus le monde. Au Cameroun, la sécheresse qui touche très souvent les régions du Nord et de l'extrême-Nord caractérisée par l'absence des pluies lorsqu'on les attend entraîne la crise de l'alimentation. C'est dans cette optique que la Banque mondiale a investi près de 17 milliards de dollars dans 176 projets. Ces projets qui sont tournés vers l'agriculture, l'économie océanique et la gestion des bassins hydrographiques semblent porter des fruits. Malgré les efforts fournis par les entreprises privées pour le développement de leurs pays, la Banque mondiale pense que de nombreux efforts restent encore à faire.

Selon le rapport *Private Participation in infrastructure* de l'édition 2018, les entreprises privées ont investi près de 7 milliards 700 millions de dollars dans les infrastructures. Jugeant cela insuffisant, la Banque mondiale a déjà investi près de 2 milliards de dollars en faveur des entreprises privées au Kenya et environ 1 milliard de dollars au Cameroun (Banque Mondiale, 2019).

❖ **Limites de l'efficacité de l'action de la Banque Mondiale en Afrique**

Bien que le financement de ces projets soit pertinent, plusieurs bémols peuvent être apportés. D'abord, ils ne tiennent pas toujours compte de la réalité des habitants qui y vivent. En clair, tous les projets financés par la Banque Mondiale englobent très peu les problèmes des habitants. Dans la commune de l'arrondissement de Yaoundé III, certes, les problèmes d'éducation, de famine sont le quotidien des habitants, mais on fait surtout face aux problèmes de revenu, de logement, d'emplois et autres. De plus, à cause de la mauvaise gouvernance évoquée déjà plus haut et faisant office de facteur de pauvreté, les nombreux prêts accordés par la Banque mondiale sont très souvent détournés pour des intérêts personnels. On prend pour exemple le report de l'organisation de la compétition africaine CAN 2019 qui avait été initialement attribué au Cameroun mais réattribué à l'Egypte en raison notamment des fonds

destinés pour la construction des infrastructures. C'est à cause de cela que de nombreux dirigeants footballistiques ont été démis de leurs fonctions ou ont démissionné. Enfin, bien qu'elle évoque l'aboutissement de certains projets, la Banque mondiale suit très rarement les projets pour lesquels elle investit. C'est la raison pour laquelle de nombreux projets sont abandonnés particulièrement dans les zones rurales.

b. L'Union Européenne

❖ L'action de l'Union Européenne

L'Union Européenne est l'un des plus grands pourvoyeurs de fonds en matière de développement dans les pays du Sud. Elle joue le rôle double d'impulser et d'inspirer les économies des pays du Sud. C'est l'une des entités politiques supranationales, plus importante que certaines organisations des pays du sud comme par exemple l'Union Africaine en Afrique. De plus c'est l'un des plus importants partenaires commerciaux des pays en développement. Enfin, grâce aux capitaux importants dont elle dispose, elle représente la principale source de financement des projets en matière de développement dans les pays du sud ceux d'Afrique en particulier. Le processus d'aide et de coopération de l'Union Européenne est axé sur plusieurs engagements dont les plus importants sont une aide harmonieuse et plus efficace, une coopération multilatérale et la mise en place d'un travail plus étroit avec les institutions internationales (Delcourt, 2008). En plus de ces engagements, l'Union Européenne apporte aussi son soutien dans l'élaboration des politiques des communautés et celles des Etats auxquels ils appartiennent. Parfois, sous certaines conditions, il lui arrive de supprimer la dette des pays pauvres ceci dans le cadre de l'initiative du programme PPTE (Pays Pauvres et Très Endettés).

❖ Limites de l'action de l'Union Européenne

L'aide apportée par l'Union Européenne pour la sortie des pays en voie de développement de la pauvreté et leur émergence vers le développement ne se fait pas en toute légitimité. Dans les relations qui lient les pays de l'UE avec les pays en voie de développement, il y'a très souvent un manque de coordination entre les Etats membres. C'est ce manque de coordination qui est à l'origine des solutions inappropriées que les Etats de l'UE apportent aux problèmes des populations des pays en difficulté particulièrement dans les zones rurales. Ce déficit de coordination entraine aussi le détournement de fonds par le gouvernement central puisque les pays européens ne coordonnent généralement pas les projets qu'ils financent. Le non suivi de ces projets entraine aussi un retard dans leur exécution. Malgré les déclarations de principe sur lesquels sont fondées les relations entre les pays de l'UE et les pays en voie de développement, conscients de leurs pouvoirs économiques plus important que ces derniers, les actions menées

par les pays membres de l'UE sont menées en fonction de leurs priorités et non en fonction de celles des populations locales. Dans les pays d'Amérique latine, ces populations se plaignent de l'absence de débats qui puissent y avoir entre elles et ces pays. Parfois les politiques de développement mise en place par les pays de l'UE oublient les priorités des populations des zones rurales particulièrement dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les gouvernements des pays en développement qui ont de la difficulté à s'y opposer mais marquent leur mécontentement quand ils le peuvent voient en cela une forme de colonialisme. Finalement, de nombreuses études montrent que l'aide apportée par les pays de l'UE notamment en matière de budget n'est toujours efficace dans la lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement.

c. Les Organisations Non Gouvernementales

❖ Les ONG et leurs modes d'action

L'action des ONG pour lutter contre la pauvreté dans les pays en voie de développement se situe surtout dans les milieux ruraux. Elles utilisent des méthodes radicalement différentes que les organes étatiques et les grandes sociétés de développement. Par exemple, lorsque ces dernières n'organisent pas ou alors très peu des descentes sur le terrain, les ONG multiplient ces descentes pour connaître réellement les problèmes des populations. Elles organisent aussi très souvent aussi des rencontres de discussion avec les habitants pour entendre leurs projets puisqu'ils connaissent leurs problèmes mieux quiconque. La participation des populations à ces discussions se veut volontaire et conscientisant. Selon les principes sur lesquels elles sont fondées, leurs actions envers les populations et leur environnement doivent se faire spontanément et sans attendre quelque chose en retour. C'est ce qui justifie les caractères non lucratifs, indépendants et désintéressés. De plus, les activités de ces organisations sont organisées d'abord autour des populations. Autrement, la priorité est donnée à ce que veulent les populations et non aux projets que les personnes responsables de ces organisations pensent. Bien plus, si la priorité est donnée aux populations pour le développement de leur territoire et par là l'élimination progressive de la pauvreté, l'accent est d'autant plus mis sur les couches défavorisées. L'action des ONG se veut donc particulière dans les poches de pauvreté des zones où elles agissent. Enfin, elles servent de relais entre les populations et les organismes nationaux existants.

❖ Les limites de leurs actions

Malgré la nature prioritaire de l'action des ONG à leur rencontre et le caractère désintéressé de celle-ci, les populations des pays du sud ne les accueillent que très rarement positivement. Cela s'explique pour plusieurs raisons. D'abord, les populations locales accordent très peu d'importance aux discours prônés par ces organisations et ne préfèrent que des actions concrètes. Or, très souvent, ces organisations commettent des erreurs puisqu'elles ne respectent pas leurs engagements ou, se croyant dans la bonne voie, initient et mettent sur pied des projets qui ne répondent pas aux besoins des populations. Ne maîtrisant pas parfaitement le milieu dans lequel ils travaillent, elles sont sujettes à des erreurs constantes qui finissent par agacer les populations. De fait, elles se heurtent aussi dans leur souci d'identifier les véritables bénéficiaires des actions qu'elles veulent mettre sur pied. Ce sont les causes pour lesquelles elles atteignent très rarement leurs objectifs. Par ailleurs, la concurrence qui existe entre les ONG constitue un obstacle au développement dans les zones où elles exercent.

En dehors des acteurs suscités, l'action de l'Organisation des Nations Unies (ONU) est non négligeable. A travers sa filiale UN-Habitat, elle apporte son soutien dans les projets qui développent les communautés locales. Elle participe également à la réhabilitation des quartiers précaires. A travers sa filiale UNICEF, l'ONU apporte un financement dans les projets de construction des établissements scolaires et des hôpitaux. Enfin, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'ONU joue un rôle dans la réduction de la pauvreté en subventionnant des projets de développement et en renforçant les capacités des populations locales.

I.2. Les acteurs nationaux de la pauvreté

a. Les ministères spécialisés

❖ Le ministère des Affaires Sociales

Le ministère des Affaires Sociales est l'un des acteurs majeurs de la pauvreté au Cameroun. En gros, il doit soutenir les populations des quartiers vulnérables. Ce soutien doit se faire à partir des programmes sociaux spécifiques. Ses activités consistent entre autres à l'organisation des ateliers de formation des jeunes dans certains secteurs d'activités. A cet effet, un atelier de formation s'est déroulé du 12 au 15 mai 2015 à Douala dont le thème portait sur la couverture et la gouvernance des systèmes nationaux de protection sociale (ministère des Affaires Sociales, 2015). Au cours de cet atelier, il était question pour les participants de présenter les outils permettant d'appuyer les organismes dans leurs efforts pour aider les acteurs nationaux dont ils

ont la charge. Il s'agissait aussi de développer les systèmes de protection efficaces couvrant tous ces acteurs quel que soit leurs activités professionnelles.

De cet atelier, des constats plutôt inquiétants ont été soulignés par les participants. En Afrique, près de 90% de la population ne bénéficie pas d'un système de protection sociale. Ces acteurs ne peuvent donc pas faire aux aléas de leurs conditions de travail comme les intempéries, les risques d'accidents, ... Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, en raison des activités informelles qu'exercent la plupart des acteurs, cela représente un énorme problème et un défi majeur pour eux. En effet, les activités que l'on retrouve dans toutes les sphères de la localité sont celles du secteur primaire. On a rencontré par exemple des commerçants (es) exerçant sur le trottoir, des mototaximen qui doivent faire face aux conditions climatiques telles les pluies, les fortes températures pour les premiers, et les accidents de circulation pour les seconds. Quand arrivent ces aléas, ils ne sont très souvent couverts par aucune protection et sont livrés à eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle le Ministère des Affaires Sociales devrait travailler sur un socle de protection sociale modernisant sur l'ensemble du territoire. Pour se faire quelques méthodes ont été présentées pour aider le ministère à mettre en place ce système de couverture sociale universelle. Il s'agit par exemple d'instaurer une taxe pour ces activités ou d'ouvrir une caisse d'épargne dans laquelle chaque participant devra contribuer pour pouvoir être couvert. Quel que soit l'activité professionnelle des participants du secteur informel, ils devraient tous contribuer un montant forfaitaire préalablement établi en concertation avec les tous acteurs. A la suite de ces constats, des recommandations ont été faites.

Ces recommandations consistent à la fédération des initiatives afin que tous les acteurs trouvent leur compte. Il s'agit également d'établir un programme pour construire ce système de protection sociale et de le suivre minutieusement afin de respecter les délais. De plus, toutes les ressources qu'elles soient matérielles, humaines ou financières devraient être mobilisées pour l'établissement de ce système. Tous les corps de métiers du secteur informel doivent être intégrés dans ce système de protection sociale. Un dialogue permanent doit être instauré entre tous les acteurs afin d'apporter des idées novatrices pour les aider dans leurs activités. Enfin, les informations pouvant les aider doivent être régulièrement mises à leurs dispositions.

❖ **Le ministère du Développement urbain et de l'Habitat**

Le ministère du Développement Urbain et de l'Habitat participe à la réduction de la pauvreté spatiale à travers les projets de construction de logements. Concrètement, il est chargé

de réhabiliter les quartiers précaires. Par exemple en avril 2008, en partenariat avec la république populaire de Chine, un programme de construction de 1500 logements sociaux a été mis sur pieds dans plusieurs villes du pays (Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat, 2008). Environ 10000 logements sociaux ont été construits et 50000 parcelles de terrain ont été préparées pour l'aménagement des habitations. Dans la ville de Yaoundé, 30 hectares de terrain ont été préparés et ont été sécurisés principalement dans le quartier d'Olembé.

Dans l'arrondissement de Yaoundé III, le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat a initié un projet d'étude des impacts pour la réalisation des travaux afin d'améliorer les conditions d'accès des populations aux services de base dans les quartiers de Nsimeyong et d'Efoulan. Ce projet est né du constat selon lequel environ 70% de la population urbaine et la majorité des individus pauvres vivent dans les zones qui sont dépourvues de ces services (Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat, 2012). En effet, malgré qu'ils se trouvent en milieu urbain, ces quartiers étaient mal desservis en eau, électricité et en voies de communication. Dans ces quartiers, la majorité des habitants vivaient dans des logements faits avec de matériaux de fortune et jamais rénovés. Le projet consistait surtout d'aménager les rues pour installer les conduits d'eau et d'électricité dans ces quartiers.

❖ **Limites de l'action du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**

Les projets initiés par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat sont évalués à des dizaines de milliards de FCFA (33milliards de FCFA pour le projet de 2008 par exemple). Près de 85% du projet a été financé par le gouvernement chinois sous forme de prêt. Etant donné la situation de crise économique que connaît le pays depuis de nombreuses années et considéré depuis comme pauvre et très endetté, les prêts qu'il continue de réaliser contribuent à maintenir le pays dans une situation de pauvreté. De plus, une descente sur le terrain dans les quartiers de Nsimeyong et d'Efoulan permet de constater que la plupart des foyers vivent encore sans électricité ou avec des installations pas au point. On retrouve encore des foyers privés d'eau, elle qui est vitale pour la vie. Aussi, la plupart des rues construites durant le deuxième projet sont en constante dégradation d'où les nombreux embouteillages, les accidents de la circulation, les longues distances que les habitants parcourent pour accéder à un service sont encore des difficultés que les habitants font face au quotidien.

b. La Mairie de Yaoundé II

L'action de Mairie de Yaoundé III est très limitée. Elle est chargée de la planification du territoire. Dans ce sens, elle est chargée de l'aménagement du réseau routier. Elle doit

mobiliser les sociétés en charge d'électricité, d'eau pour que ces dernières installent des équipements dans toutes les zones qui sont à sa charge. Elle est également chargée dans la rénovation des bâtiments abritant les établissements scolaires et hospitaliers. Elle doit aussi soumettre aux autorités compétentes (gouvernementales, départementales ou régionales) des projets de construction de nouveaux établissements afin que ces dernières leur apportent un appui. Dans ce sens, elle est donc responsable de la gestion des services publics.

c. Les acteurs et les individus de la société civile

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les acteurs de la société sont plus ou moins impacté par le phénomène de pauvreté. Néanmoins, ils jouent un rôle fondamental dans le processus visant à sa réduction.

Parmi ces acteurs, on a les Chefs de quartier. Ils jouent un rôle d'intermédiaire entre les populations locales et les autorités municipales et gouvernementales. Ils sont chargés entre autres d'identifier les problèmes soulevés par les habitants lors des rencontres qu'ils organisent.

Au Cameroun, les individus de la société civile ne sont pas ou très mal organisés pour faire face à leur situation de pauvreté. Ce sont très souvent des groupes isolés d'individus qui s'impliquent dans des actions visant à améliorer leurs conditions de vie. Leurs actions consistent en l'aménagement des puits et aux actions de collecte des ordures ménagères. On rencontre aussi les organisations religieuses qui font dans l'humanitaire. Elles offrent des dons multiformes dans le domaine éducatif, dans les services sanitaires et apporte des denrées alimentaires aux populations.

Les associations qu'ils organisent sont sous-représentées et ne disposent pas de ressources suffisantes pour pouvoir faire à leurs conditions de vie misérables. Parfois, ces associations sont autocensurées et sont hostiles au gouvernement. Leurs actions ne résument qu'à des prises de colère dans des lieux informels à l'exemple des taxis collectifs. Ils s'insurgent contre le gouvernement dans leurs discussions sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien notamment l'accès aux soins de santé, pour certains à l'éducation, au logement et à l'emploi (Pommerolle, 2008). Les manifestations avérées des populations se font par l'intermédiaire de la presse écrite et ce de manière caricaturale. Toutefois, les individus essayent de s'en sortir de mille et une façons par des actions plus ou moins efficaces. Il s'agit par exemple des tontines autour desquelles les ménages pauvres s'organisent économiquement, des écoles de parents, des groupements d'initiatives communautaires qui réunissent très souvent des personnes exerçant la même profession. D'autres collectifs existent également avec les comités de

vigilance et les comités de justice qui sont fondés pour accompagner les individus pauvres dans leur quête d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, le profil des individus et la façon dont ils occupent l'espace est représenté de la manière qu'il suit :

Sur les 1483 ménages enquêtés, 1260 soit 84,96% étaient dans une situation de pauvreté monétaire. Autrement 85% des ménages de l'échantillon considéré avaient un revenu mensuelle inférieure à 40.000FCFA.

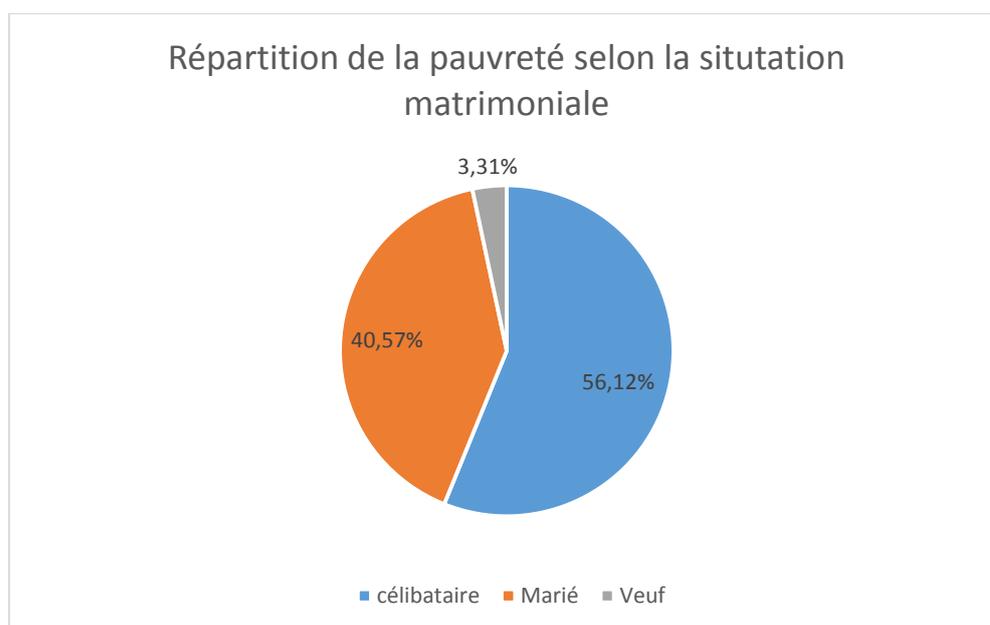


Figure 11 : répartition de la pauvreté selon la situation matrimoniale

Source : Enquêtes de terrain, 2019

La pauvreté est plus répandue chez les célibataires avec 56,12 % des cas, suivi respectivement des mariés (40,57 %) et des Veufs (3,31%).

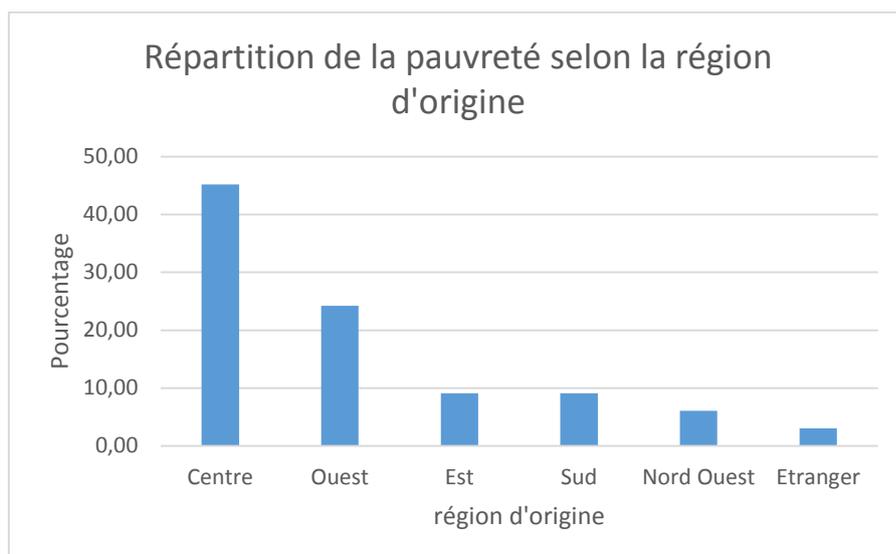


Figure 12 : répartition de la pauvreté selon l'origine ethnique.

Source : données de l'enquête de terrain, 2019

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, parmi les ménages pauvres, les populations du Centre sont les plus représentés avec un taux d'environ 45%. On les retrouve un peu partout dans la commune mais principalement dans les quartiers d'Efoulan et de Carrefour Nsam. La raison de leur abondance est qu'ils s'y sont installés depuis la colonisation et pour une grande majorité d'entre eux se considèrent dans leur village. Ensuite, viennent les ménages originaires d'Ouest avec un taux d'environ 25%. On les rencontre surtout dans les quartiers Melen et Efoulan. Les ménages originaires de l'Est, du Sud arrivent en 3e position avec un taux de représentativité d'environ 10%. Eux se trouvent dans le quartier Ngoa-Ekellé et une minorité se trouve à Efoulan. Les ménages originaires du Nord-Ouest et les étrangers sont faiblement représentés avec respectivement 6% et 3%. Les populations du Nord-Ouest se trouvent dans le quartier Obili pour la plupart d'entre elles mais une partie infime d'entre elles se trouve à Ngoa-Ekellé. Enfin, les étrangers installés dans la commune sont surtout les tchadiens installés dans le quartier Obili.

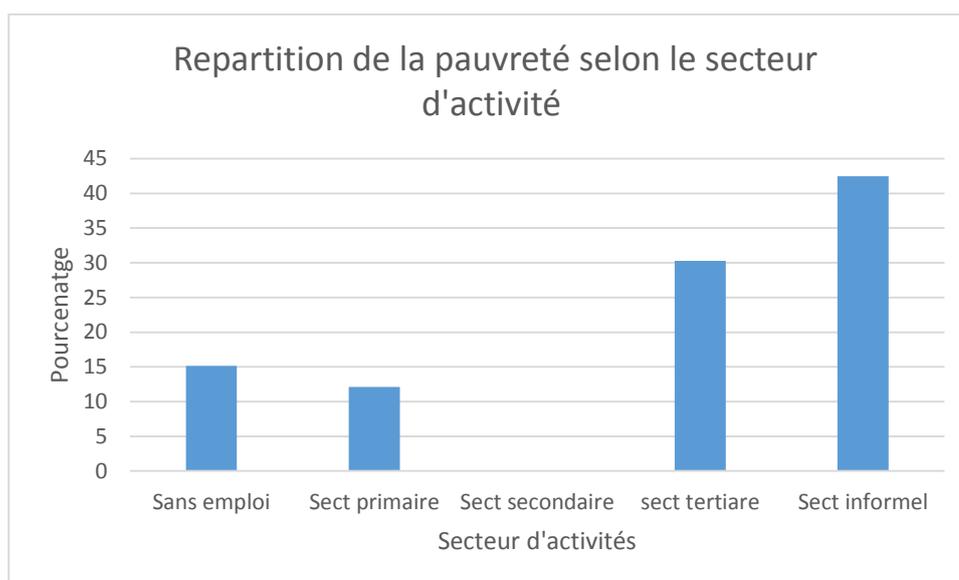


Figure 13 : Répartition de la pauvreté selon le secteur professionnel exercé

Source : données de l'enquête de terrain, 2019

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, la plupart des individus en activité exercent dans le secteur informel. Les chefs de ménage sont pour la plupart des ouvriers, des artisans, des vendeurs informels qui sont exclus des programmes d'aide que ce soit en matière de santé, financière ou d'assistance alimentaire. Ils représentent environ 42% de la population enquêtée. Ces travailleurs exercent en général dans le petit commerce. On les retrouve par exemple au marché Mokolo. D'autres travaillent comme ménagère dans leur propre logement ou sont des chauffeurs de mototaxi. Pour cette part de la population, des individus déclaraient faire dans le petit dépannage. Les services comme la coiffure sont ceux où l'on rencontre le plus de femmes tandis que les services de transport sont occupés par les hommes qui sont des taximen ou des mototaximen. Ces activités sont très peu soutenues par les autorités municipales et gouvernementales.

Toutefois, parmi les actifs de cette population, on rencontre une part représentant 30% de la population qui exerce dans le secteur tertiaire. Dans cette franche de la population, on retrouve les infirmières, les journalistes, ... Le secteur primaire qui représente 12% de la part des actifs n'est représenté que par les habitants du milieu rural dans le village d'Afaneyong. Enfin, environ 15% de la population ont déclaré être sans emploi. Bien que dans cette part de la population, on rencontre des étudiants qui vivent dans des logements exigus, certains d'entre eux déclaraient avoir été licenciés de leur entreprise ou que cette dernière avait faillite. Les grandes entreprises apportent donc un soutien insignifiant capable de faire évoluer positivement les conditions de vie des habitants.

Pour les ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, lorsqu'un des deux membres du couple travaille, l'autre est sans activité ou exerce aussi dans le secteur informel. Leurs ressources sont souvent limitées ne leur permettant pas de faire face à leurs propres besoins.

Au regard des activités qu'ils exercent, on peut donc aisément deviner qu'une part importante d'entre eux exercent dans la rue, ou à domicile. On a noté ainsi plus de la moitié des actifs des ménages avaient ce cadre comme lieu d'activités. Ils sont par conséquent très vulnérables notamment face aux intempéries, aux accidents de circulation et en cas de cessation d'activités, ils ne sont comptabilisés par la sécurité sociale et restent très longtemps sans activité. L'image ci-dessous est une illustration parfaite de la situation avec un vendeurs de casquettes :



Figure 14 : Illustration de la prédominance des activités du secteur informel dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : enquête de terrain, 2019

La pauvreté dans laquelle vivent les ménages dans les régions pauvres devrait les amener à moins procréer. Mais, ce qui se passe est très souvent le contraire, les ménages ayant

de nombreux à charge. Cela se vérifie dans les zones pauvres de la commune où plus de 33% des ménages ont 5 enfants à charge ou plus. La théorie malthusienne de la pauvreté se vérifie donc ici.

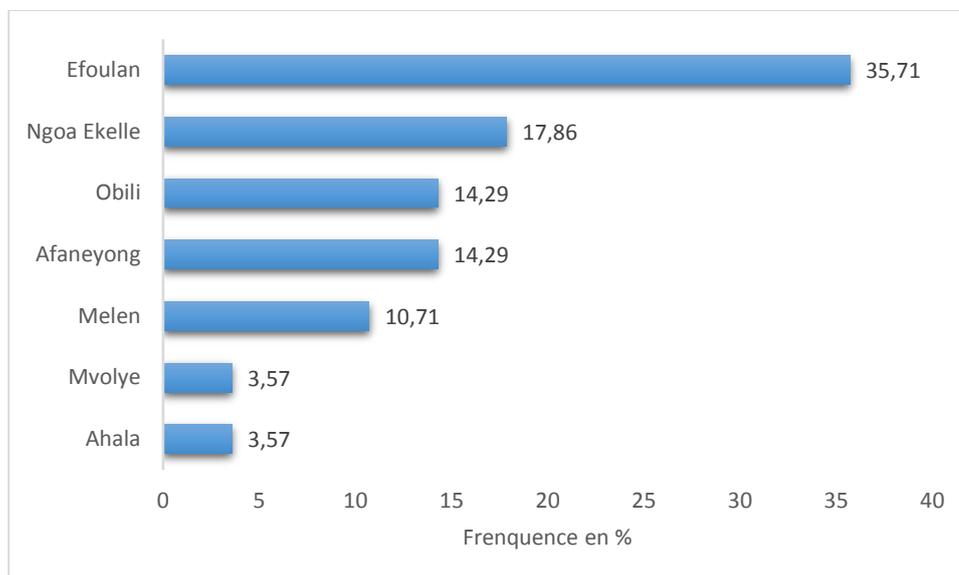


Figure 15 : Répartition des pauvres selon le quartier de résidence

Source : données de l'enquête de terrain, 2019\$

Comme le montre la figure 16, la plupart des ménages pauvres résident dans le quartier Efoulan représentant 35,71%. Ensuite viennent les quartiers Ngoa-EKELLE, Obili et Afaneyong et Melen avec respectivement 17,86, 14,29 et 10,71%. Les quartiers Mvolye et Ahala sont peuplés de tares peu de ménages pauvres. Dans la zone rurale de la commune d'arrondissement, on retrouve le village d'Afaneyong où les populations vivent essentiellement de l'agriculture. Les femmes et les jeunes sont les plus exposées aux maladies, au chômage et à bien d'autres fléaux.

Les ménages de la commune d'arrondissement urbaine de Yaoundé III sont à une plus grande proportion représentée par ceux qui habitent des logements en location avec un pourcentage de 58,82. Un pourcentage à peu près égal, soit 41,18% sont propriétaires de logement. L'analyse du mode d'occupation des ménages est plus intéressante si l'on regarde le budget qu'il consacre pour se loger.

Lors de nos enquêtes, parmi les personnes qui ont déclaré leurs revenus, 33% des ménages consacrent plus de 40.000 frs CFA pour le loyer, 40% d'entre eux dépensent entre 30.000 frs et 40.000frs pour le loyer et 26.66% dépensent moins de 30000 frs CFA pour leurs frais de location. Lorsque l'on regarde cette situation de plus près, on a pu constater que les

ménages dont le montant de la location est supérieur à 40000 frs CFA occupaient des logements de standing appréciable, ceux dont le montant du loyer est inférieur 30.000frs occupaient des logements de standing moyen et les ménages qui consacraient moins de 30.000 frs occupaient des logements de bas de standing.

Ainsi pour les ménages de la deuxième et de la troisième catégorie, leurs habitations étaient faites des matériaux désuets, soit des briques, des bois ou de fer rouillé.

II. LES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE POUR LA DISTRIBUTION ET L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU AU CAMEROUN ET DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

II.1. La distribution de l'eau potable au Cameroun

Au Cameroun, les activités de distribution de l'eau sont organisées par la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC). Depuis 2005, deux nouvelles entités ont été mises sur pieds, la Cameroun Water Utilities Coopération (CAMWATER) et la société d'exploitation des eaux, la Camerounaise des Eaux. Mais, de manière plus large, on distingue cinq acteurs majeurs qui interviennent dans la distribution de l'eau : le Ministère chargé de l'Energie et de l'Eau (MINEE), le Ministère chargé de la santé publique, les collectivités territoriales décentralisées, et enfin donc la Cameroon Water Utilities Coopération (CAMWATER) et La Camerounaise des Eaux (CDE). Chacune d'entre elles a des obligations pour que la distribution de l'eau soit effective.

Par exemple, le Ministère de l'Eau et de l'Energie a deux missions principales à savoir l'élaboration des plans et la mise en place des stratégies gouvernementales en matière d'eau et d'énergie et démarches dans la prospection, la recherche et l'exploitation des eaux dans les villes et les campagnes (Kamgho). Quant à la Société Nationale des Eaux du Cameroun, elle est chargée d'assurer la couverture de l'eau dans toutes les régions du pays à travers la production, le transport, la distribution et la commercialisation. La CAMWATER, à son niveau doit gérer les biens et les droits affectés de l'eau en milieu urbain et périurbain. Cela passe par la planification, la réalisation d'études, la maîtrise d'ouvrage et la recherche des financements pour une distribution équitable de l'eau potable. Sa mission consiste aussi à construire, faire des opérations de maintenance et gérer les infrastructures adéquates nécessaires pour le stockage et le transport de l'eau. La société est également chargée de contrôler la qualité de l'eau utilisée par le service public entre autres. Enfin, la CDE est chargée de fixer les modalités d'affectation de l'eau et de son assainissement en milieu urbain et périurbain. Elle doit aussi

entretenir les infrastructures et effectuer les opérations de traitement de l'eau pour une bonne commercialisation.

Dans cette optique, les pouvoirs publics se sont fixés pour objectifs de rendre l'accès à l'eau potable pour 72% de la population en 2015 contre 40,6% en 2001.

II.2. Les politiques publiques en matière d'assainissement de l'eau au Cameroun

Au Cameroun, on distingue plusieurs acteurs dans le processus d'assainissement de l'eau. Parmi eux, on peut citer le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINDUH), le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation devenu aujourd'hui Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), le Ministère de la Santé publique, le Ministère de l'environnement et de la protection de la Nature pour ne citer que ceux-ci.

En général, les politiques publiques en vue de l'assainissement de l'eau sont inadéquates et mal maîtrisées. Cela s'explique par le fait que cela ne constitue pas une priorité pour les responsables politiques et autres partenaires au développement et bailleurs de fonds. Ces derniers prétendent prendre des risques dans les investissements qu'ils peuvent apporter pour l'assainissement de l'eau. De plus, la mobilisation des ressources pour l'assainissement de l'eau reste compliquée.

II.3. Les politiques publiques en matière de construction des infrastructures routières

La construction des infrastructures routières est du ressort de l'Etat. Compte-tenu d'importants moyens financiers que cela demande, au Cameroun, on distingue très peu de zones équipées et de zones qui en sont très faiblement équipées. A partir des cartes routières publiées par le Ministère des Travaux Publics, on peut observer que la répartition des routes est inégale dans l'ensemble du territoire national. De plus, pour la plupart d'entre elles leur qualité reste à désirer. Pour preuve, seulement 12% des routes au Cameroun sont bitumées et 5% sont dans un état jugé bon (Keuctcheu, 2008). Cela affecte très sérieusement la configuration de l'espace camerounais. En effet, l'une des fonctions majeures des routes est d'assurer la liaison entre les différentes zones du pays. Pourtant, les zones où se concentrent les ménages pauvres de la ville de Yaoundé, étant donné leur enclavement, les usagers rencontrent de nombreuses difficultés de circulation, d'accès.

II.4. Les politiques publiques en matière de logement et d'habitat

La construction des habitats au Cameroun revient en premier ressort du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINDUH). Depuis près de cinq ans, le ministère a développé un projet en vue de mieux contrôler la construction des habitats des ménages particulièrement dans les villes. En plus de la construction des habitats, le projet intègre l'aménagement des voiries, les politiques d'assainissement et le développement des moyens de transport. En dehors du MINDUH, il revient également à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), au Crédit Foncier du Cameroun (CFC) et à la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux de promouvoir la construction des logements. L'ensemble de ces acteurs travaillent autour de quatre grands axes pour soutenir le développement de l'habitat au Cameroun : une révision du code et du régime foncier du pays, les financements accordés avantageusement aux promoteurs immobiliers, les financements des constructions des immeubles pour location et la régulation de la fiscalité en fonction des besoins des ménages en matière de l'habitat (Médiaterre, 2020).

II.5. Le Cameroun pays pauvre et très endette : une initiative politique pour sortir de la pauvreté

C'est en 2000 que, constatant que la dette publique du pays est supérieure par rapport au niveau de viabilité des pays considérés PPTE, à la demande du gouvernement, les organismes internationaux admettent le Cameroun au programme PPTE. A cet effet, les autorités gouvernementales reçoivent de la Banque Mondiale un prêt d'environ 1 milliard et 267 millions de dollars. Il a été aussi convenu d'un allègement de la dette du pays jusqu'à ce qu'il parvienne à atteindre l'équilibre des finances. De même, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne se sont mis d'accord pour soutenir financièrement le pays. Déjà, à la fin de l'année 1999, le pays avait bénéficié d'une aide de ces organismes d'un montant de 1 milliard et 260 millions de dollars.

En effet, pour parvenir à ce programme, le Cameroun était tenu de respecter un certain nombre de règles fixées par ces organismes. Les autorités camerounaises devraient chaque année rédiger un rapport dans lequel il explique les contours de la politique qu'elles entendent donner pour réduire la pauvreté et par là éradiquer les couches sociales pauvres. C'est ce que le Premier Ministre et son gouvernement essayent de faire chaque année à travers l'élaboration du DSRP qui est devenu par la suite le DSRP. Ensuite, l'environnement économique du pays se devrait de se maintenir à l'équilibre. Cela passe entre autres par le soutien des initiatives locales, des petites et moyennes entreprises et des grands groupes industriels. Il est aussi question de se

créer une épargne intéressante afin de faire face à une augmentation inattendue de la dette. Tel que soulevé dans le chapitre premier, les problèmes de gouvernance n'échappent dans la vie du pays et devraient se régler. On pense notamment à la corruption et au détournement des fonds publics pour lesquels les créanciers ont posé un ultimatum aux autorités administratives pour les réduire significativement. Enfin, des réformes devraient être menées notamment sur le plan judiciaire afin que les marchés non attribués correctement puissent être retoqués. C'est grâce à la réalisation de tout ou partie de ces objectifs que le Cameroun a pu intégrer le programme PPTE lui permettant de résoudre son problème de pauvreté. Tous les bailleurs de fond principalement le FMI et l'IDA ont jugé que l'évolution de ces indicateurs acceptables permettant au Cameroun d'entrer dans le programme.

Ainsi, le Cameroun a bénéficié d'une réduction de sa dette de l'ordre de 27%. Toutefois, les instances internationales préconisent aux autorités de maintenir le budget du pays à l'équilibre de peur de la rendre insupportable. Les bailleurs de fonds proposaient notamment de maintenir la valeur des exportations soutenues pour parvenir à garder cet équilibre. Au fil du temps, le DSCE est un outil fondamental pour le gouvernement camerounais. C'est à partir de ce document que les autorités du pays justifient les résolutions qu'ils entreprennent pour poursuivre leurs objectifs et avoir par-là de la crédibilité vis-à-vis des créanciers.

CONCLUSION

Dans l'évolution des poches de pauvreté de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, une multitude d'acteurs interviennent avec chacun des rôles bien identifiés. Mais, pour de multiples raisons, leurs actions sont très souvent limitées.

Le gouvernement camerounais a déjà entrepris plusieurs initiatives. On peut citer par exemple l'accord qu'il a établi avec les organismes internationaux pour que le pays accède au programme PPTTE lui permettant de bénéficier des prêts pour la réalisation d'un certain nombre de projets. Aussi, à partir du DSCE qu'il établit chaque année, le gouvernement camerounais entend donner une orientation pour faire sortir le pays de la pauvreté et donc éliminer ces couches qui n'arrivent pas à s'en sortir.

En dehors du gouvernement, on note aussi l'action des chefs de quartier dont le rôle se trouve très limité. Les Organisations de la Société Civile agissent aussi à divers niveaux dans le processus de mise des actions visant à réduire la pauvreté. Les habitants de ces quartiers ne sont pas en reste intervenant à un moindre degré. Par exemple, dans le processus d'élaboration du DSCE, elles sont à chaque fois représentées pour que leur point de vue soit pris en compte.

Toutefois, les actions menées par les uns et les autres n'apportent pas de solutions concrètes. Ceci s'explique du fait qu'il y'a une absence de coordination entre elles, chaque acteur agissant pour ses propres besoins. Aussi, il existe très souvent des conflits d'intérêts entre ces actions du fait les autorités administratives accordent peu d'importance aux besoins des populations. Les ressources étant très limitées, la plupart des actions ne vont pas à leur terme. Enfin, les données permettant d'évaluer la pauvreté ne sont pas toujours fiables. Cela rend difficile la cartographie des poches de pauvreté permettant d'axer aux pouvoirs institutionnels d'orienter leurs décisions. La mise sur pied d'une meilleure coordination entre ces acteurs est donc nécessaire. Aussi, une planification faisant participer tous ces acteurs est nécessaire pour une action efficace dans le processus d'éradication de la pauvreté. Les acteurs intervenant dans la spatialisation de la pauvreté connus, il sera question dans la suite de connaître les mobiles de la pauvreté dans la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé III.

CHAPITRE III : LES MOBILES DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

Dans les chapitres précédents, un état des lieux a été fait et les acteurs qui interviennent dans ce processus ont été élaborés. Cela a permis de montrer son évolution et la multiplicité d'organismes qui y participent. Dans ce chapitre, il est question de présenter les facteurs qui entrent en jeu dans la mise sur pied de ce phénomène.

De nombreux facteurs interviennent sur dans la spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Ces facteurs peuvent être sociaux, économiques, structurels et environnementaux. La plupart de ces facteurs aggravent la situation de la pauvreté.

I. LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX DE LA PAUVRETE AU CAMEROUN

Les caractéristiques de la pauvreté urbaines se dégagent tant au niveau de l'habitat, de l'environnement, de l'accessibilité des ménages a divers services qu'offre la ville.

I.1 L'habitat dans les couches pauvres de la ville

L'habitat des ménages pauvres est caractérisé par l'absence des toilettes. Une très faible proportion soit 26% st équipée de murs. Toutefois, il est à noter que 66,3% d'entre eux possèdent des installations sanitaires améliorées.

Les ménages pauvres sont pour une grande proportion d'entre eux locataire de leur logement, 68,5% d'entre eux.

Dans la ville de Yaoundé, 83,2% des ménages pauvres ont accès à une eau de bonne qualité, 90,8% (INS, 2007) d'entre eux ont accès une électricité domestique.

La plupart des ménages pauvres dans la ville de Yaoundé vivent près des cours d'eau non aménagés, des lignes électriques à haute tension, près d'un dépôt pétrolier, d'un chemin de fer ou d'un aéroport. La présence de leur habitat dans ces zones constitue un réel danger pour ces ménages. Dans les quartiers comme Mvog-Betsi, Ekounou ou Nsam, on y retrouve des logements insalubres et non dotées d'équipements pour l'approvisionnement en eau et en électricité. Ces quartiers sont enclavés ne bénéficiant de routes goudronnées. Les habitants ont donc des difficultés à se déplacer, les engins de déplacement ne pouvant pas y accéder.

Pour mieux présenter la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, la cartographie de quelques zones a été effectuée où la disparité de la pauvreté y était criante.



Figure 16 : figure délimitant le quartier Efoulan dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : relevés GP



Figure 17 : figure délimitant le quartier Ngoya-Ekellé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : Relevés GPS

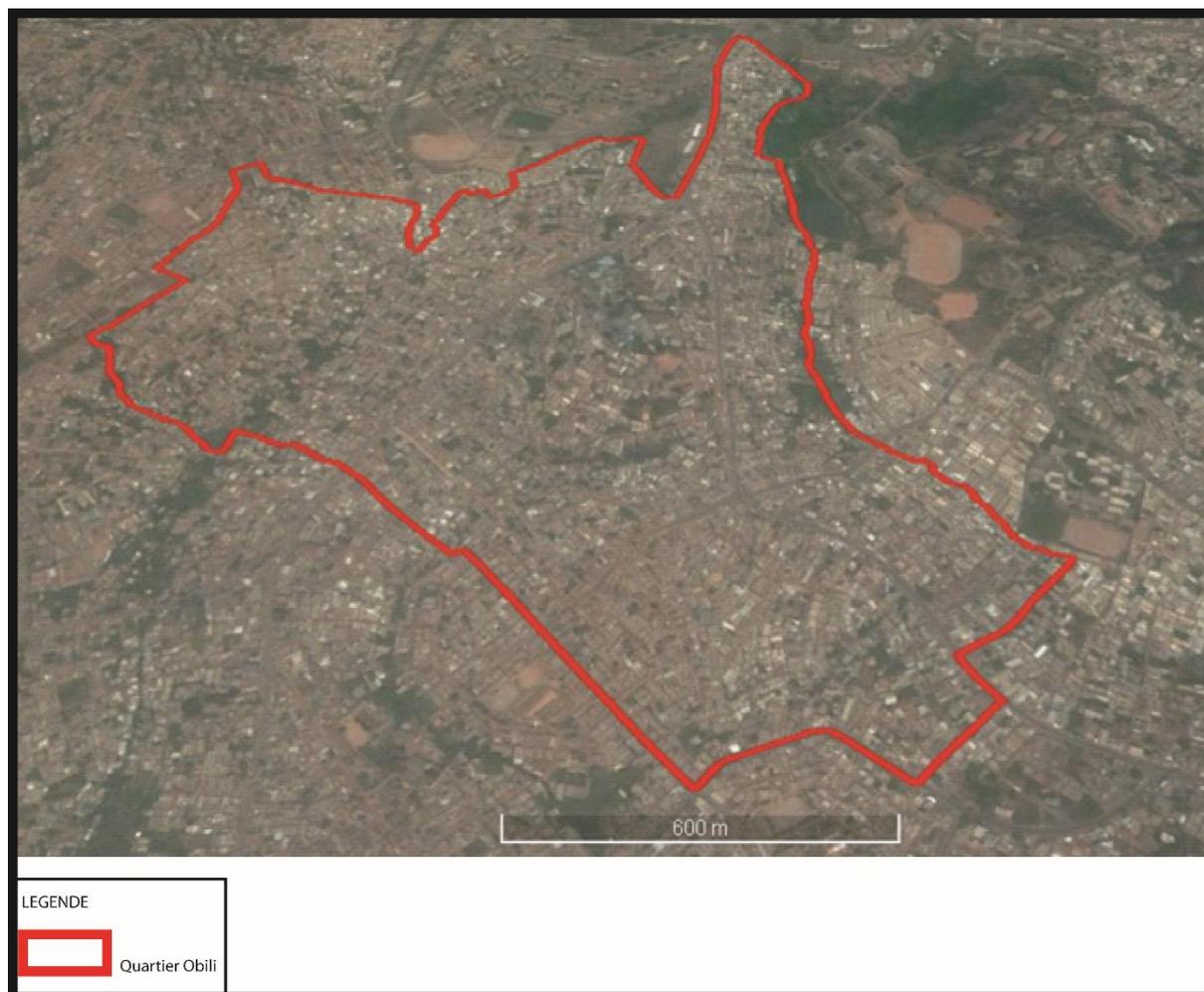


Figure 18 : figure délimitant le quartier Obili dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : Relevés GPS

Les cartes ci-dessus montrent trois zones de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les quartiers d'Efoulan, de Ngoa-Ekélé et d'Obili. La visualisation de ces photographies permet de faire plusieurs constats.

Dans le quartier d'Efoulan, la photographie montre des objets de teinte grise, de forme rectangulaire et trapézoïdale. Ces objets sont entremêlés les uns les autres. Sur la photo on observe une seule ligne, celle notamment qui séparent les objets rectangulaires et trapézoïdaux. Les objets ont tous une très petite taille quasiment la même.

Dans le quartier de Ngoa-Ekélé, la photographie présente deux zones dont la texture lisse avec des teintes de couleur verte à grisâtre. Les autres zones présentent des objets de forme rectangulaire et trapézoïdale. La photo ne présente que clairement une seule ligne.

Dans la photographie du quartier Obili qui suit, on observe des objets de forme rectangulaire et trapézoïdale plus entremêlés entre eux qu'à la photographie 1. La photo montre aussi quelques zones avec des textures lisses avec la teinte verte.

L'interprétation que l'on peut de ces photographies est que les objets trapézoïdaux et rectangulaires représentent les habitations qui sont anarchiquement construits, entassés les uns contre les autres. L'absence ou la très faible présence de lignes sur ces photographies est une preuve qu'il n'existe pas ou peu de routes qui relient ces habitations. Les zones lisses de teinte verte représentent les zones recouvertes de végétation et donc qui ne sont pas construites. Dans le quartier Efoulan, on observe une zone construite autour d'une surface d'eau représentant la zone marécageuse de ce quartier.

Dans la commune urbaine de Yaoundé III, on rencontre des quartiers formels qui sont bien aménagés à l'exemple du quartier Efoulan, Ngoa-Ekélé, mais de nombreux endroits sont mal aménagés comme le quartier Obili ou encore le secteur de Mokolo où les habitants vivent dans les zones informelles dans des habitats construits avec des matériaux de fortune. Ce sont très souvent des habitations faites en tôles, bois, brique, terre battue. Elles sont installées dans les zones non entretenues à l'exemple des flancs de colline ou dans les marécages. Dans ces quartiers, les inondations y sont récurrentes. Aussi, les populations sont fréquemment touchées par des inondations et l'érosion rendant leurs conditions de vie difficiles.

I.2. L'accessibilité des ménages à l'eau et à l'électricité

Ces ménages vivent dans les quartiers informels caractérisés par les difficultés d'accès à l'eau, à l'électricité. L'accessibilité des ménages à l'eau et à l'électricité se mesure par la présence ou non d'un poteau électrique ou d'un réseau de distribution d'eau dans les statistiques de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages. D'après l'enquête de 2007, les habitats des ménages se trouvent à 6,8 Km d'un poteau électrique et 10,9 Km d'un point de branchement d'eau. En milieu rural, seulement 12% des ménages sont satisfaits de la distribution de l'eau quand un ménage sur cinq serait satisfait de sa consommation en électricité. Les ménages qui n'ont pas accès à l'électricité sont obligés de partager les fils électriques avec ceux qui paient pour en avoir. Quant à l'eau, dans plusieurs quartiers de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, on doit se tourner vers les forages pour une minorité d'entre eux mais surtout aux puits comme la plupart. L'image qui suit illustre parfaitement le comportement des populations face à la difficulté d'accès à l'eau :



Figure 19 : Le comportement des populations face à la difficulté d'accès à l'eau potable

Source : enquête de terrain, 2019

Ainsi, la figure ci-dessous montre que, malgré le fait que certaines zones ont une couverture au réseau de distribution de l'eau potable, dans plusieurs endroits, l'accès à l'eau potable est difficile.

I.3. La mobilité des ménages pauvres

D'après les enquêtes menées auprès de plusieurs ménages pauvres en Afrique subsaharienne, il ressort que la marche à pied est le moyen de mobilité le prisé par ces derniers. D'après les études faites par Olvera et al. (2004), dans la ville de Douala par exemple, la marche représente 67% des personnes enquêtées. Il en est de même pour la ville de Bamako pour laquelle le pourcentage de personnes utilisant ce mode de locomotion y est bien plus élevé représentant 74%. A partir de l'enquête menée auprès des ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, 48% des ménages n'ont pas de choix que d'utiliser la marche pour se déplacer que ce soit pour aller à l'école pour les enfants ou aller faire leurs courses pour les personnes adultes. En raison de cette mobilité difficile, l'accès aux services d'éducation et de santé leur est souvent compliqué.

I.4. Le problème de densité des populations à Yaoundé

Dans les villes de Yaoundé, en raison de la pression démographique et des faibles superficies sur lesquelles les populations sont installées, la plupart des arrondissements font face à un problème de densité. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, un déplacement important des populations. De ce fait, les infrastructures et les services en viennent à être saturés.

Le tableau ci-dessous donne la densité des sept arrondissements de la capitale :

Tableau 1 : Taille de la population, superficie et densité des communes d'arrondissement de Yaoundé

Commune d'arrondissement	Effectif de la population en milliers	Taille de la commune en ha	Densité de la population
Yaoundé I	471	5464	86,20
Yaoundé II	284	2256	126,22
Yaoundé III	744	6834	108,86
Yaoundé IV	408	5867	69,54
Yaoundé V	307	2652	115,76
Yaoundé VI	155	2235	69,35
Yaoundé VII	440	3490	126,67

Source : FEKOUA, D., 2010 et PDUY, 2020 et RGPH, 2005

De ce tableau, on peut constater que quatre communes d'arrondissement ont une densité de plus de 100 habitants par hectare. Il s'agit de la commune d'arrondissement de Yaoundé II, Yaoundé III, Yaoundé V et la commune d'arrondissement de Yaoundé VII. La carte ci-dessous permet de mieux présenter cette densité

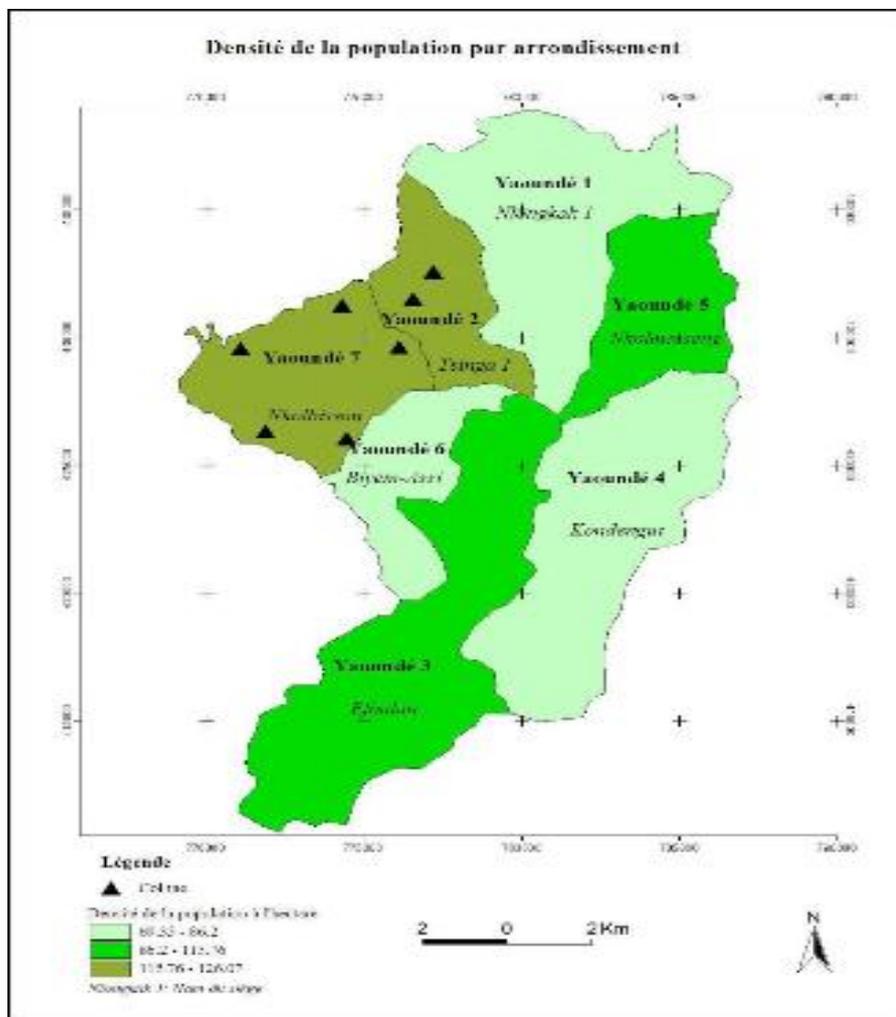


Figure 20: Densité de la population par arrondissement dans la ville de Yaoundé

Source : FEKOUA, D., 2010 et PDUY, 2020 et RGPH, 200

Avec une densité de 108,86 habitants par hectares, la commune d'arrondissement de Yaoundé III est l'un des arrondissements les plus densément peuplés. En plus de la forte pression démographique, l'analyse faite sur les cartes de quelques quartiers qui la composent sont d'autres arguments pour expliquer la traduction de la pauvreté dans cette commune

d'arrondissement. Cette forte densité entraîne à pour corollaire la naissance de quartiers spontanés, des lieux où le terrain n'a pas été aménagé.

II. Les facteurs politiques

Les facteurs socio-politiques sont nombreux et communs aux pays en voie de développement. Parmi elles on peut citer :

II-1 La mauvaise gouvernance

Dans un contexte de système mondial où certains fondements ont pris le dessus sur les décisions politiques que les autorités peuvent avoir, les problèmes de gouvernabilité auxquels les gouvernements des pays ne voient de développement contribuent au maintien de la pauvreté. En effet, de nos jours, le système mondial a les problèmes de gouvernabilité. La deuxième guerre mondiale a modifié l'échiquier mondial. Depuis la fin de cette dernière, les firmes multinationales ont pris le dessus sur les gouvernements nationaux. Ce sont elles qui possèdent les capitaux les plus élevés. Les gouvernements sont donc obligés d'entrer dans des négociations difficiles avec elles avant de pouvoir investir dans un domaine pour générer du profit. Dans les pays développés comme les Etats-Unis, ce sont les firmes multinationales à l'exemple de Coca-Cola ou Facebook qui investissent dans les plus grands projets du pays. A ce moment, les gouvernements se rendent compte qu'ils n'ont plus le monopole dans la capacité à produire des biens et services pour générer du profit. Deis lors, la plupart des économies mondiales mais des pays en développement, il s'installe un climat de corruption, de marchandage où c'est au plus offrant à qui l'on octroi les plus grandes parts du marché. De ce fait, la plupart des acteurs veulent entrer dans la gestion des affaires publiques. Au Cameroun, cela se vérifie généralement quand il s'agit d'octroyer des marchés pour l'attribution de grands chantiers comme la construction des routes et des logements et pour lesquels ce n'est l'entreprise qui possède le meilleur rapport coût/bénéfice à qui on l'on octroi le marché mais à celle dont l'offre est la plus élevée. Généralement, puisqu'aucune de ces entreprises n'a véritablement les moyens de résoudre les problèmes, il faut à chaque fois trouver un compromis pour chacun ait son compte. Face à tous ses constats, le système doit être réorganisé. L'Etat doit se désengager de certains problèmes dont il ne possède pas la maîtrise, dont il ne possède pas les outils. Pourtant, il existe des principes autour desquels la gouvernance doit s'orienter.

La bonne gouvernance s'appuie sur plusieurs orientations que les gouvernements des pays du monde doivent utiliser. Le plus souvent, c'est l'un ou l'autre de ces orientations qui ne sont pas respectées qui conduisent à la mauvaise gouvernance et qui entraîne la situation de

pauvreté dans laquelle se trouvent les couches marginalisées des populations. C'est très souvent le cas dans les pays du tiers monde et ceux d'Afrique subsaharienne en particulier. Le Cameroun n'échappe pas à la règle.

Pour qu'il y ait une bonne gouvernance, il faut que les rapports entre les pouvoirs locaux et la société civile existent et soient cordiales. Pour que ces relations soient fortes et aboutissent au développement des régions, il doit avoir des principes essentiels. L'Etat et les collectivités décentralisées ainsi qu'avec les populations locales doivent d'abord avoir des réunions de concertation. Dans les pays développés, ces rencontres de concertation ont régulièrement lieu et les besoins des populations sont pris en compte dans les réalisations des projets. Dans les pays en voie de développement, ces rencontres sont très rares et ne débouchent souvent pas sur des résolutions concrètes. Au Cameroun, tout récemment, en novembre de l'année 2019, à cause de la crise qui secoue les parties anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, un dialogue national a été initié par le Président de la république. Pendant deux jours, sous la supervision du Premier Ministre chef du gouvernement, toutes les parties se sont réunies autour des sujets de discorde. Malheureusement, dans les pays en voie de développement comme le nôtre, les résolutions prises à l'issue des discussions ne sont jamais mises sur pied. En dehors des réunions de consultation, les autorités gouvernementales et régionales doivent le plus souvent prendre le pouls des populations à travers des consultations. Cela se passe notamment par des descentes de terrain que les agents gouvernementaux doivent régulièrement effectuées. Ces dernières permettent de connaître les problèmes des citoyens et les projets qu'ils entendent entreprendre en vue de la résolution de ces problèmes. Les autorités publiques doivent alors venir en aide aux populations à travers des aides de toute nature qu'elles soient financières, matérielles ou humaines.

La bonne gouvernance nécessite aussi qu'il y ait de bonnes relations entre le secteur public et le secteur privé. Les entreprises publiques et les entreprises privées doivent participer au même titre à la réalisation des projets des communautés. De plus, les décisions ne doivent plus être prises uniquement par le pouvoir central. C'est ce qui se passe au Cameroun où la plupart des décisions sont prises par des arrêtées soit présidentielles, préfectorales ou municipales. Quand on sait que ces arrêtées sont prises de façon unilatérale, cela ne contribue pas à la résolution de problèmes que rencontre les populations et participent donc d'une certaine façon au maintien de la situation de pauvreté. Très souvent, les hommes à la tête des plus hautes fonctions de l'Etat ne font pas preuve d'humilité. Au Cameroun les ministres du gouvernement ne sont consultables que par les subalternes. Il en est de même pour les préfets dans les

départements et les sous-préfets dans les arrondissements. Pour tenter de parvenir à une meilleure gouvernance, une réforme profonde de l'Etat doit se faire. Il s'agit concrètement pour les autorités publiques de se remettre en cause. Ils doivent faire preuve d'humilité, de bonne foi. Ils se doivent de prendre conscience des responsabilités qui les incombent. En dehors de la mauvaise gouvernance, d'autres caractéristiques socio-politiques existent et peuvent influencer sur la pauvreté des populations que ce soit en zone urbaine ou zone rurale. On peut encore citer les conflits et les tensions politiques.

II-2. Les conflits et les tensions politiques

Dans un environnement de tensions politiques, aucun pays ne peut se développer. En observant la situation d'une dizaine de pays en Afrique subsaharienne et leur développement tout au long d'une décennie, P. Hugon a remarqué lorsque la période de conflits s'intensifiait, la croissance de ces pays en prenait un sérieux de coup. Ces études ont porté sur des pays qui sont régulièrement en conflits internes à savoir la République Démocratique du Congo, la Cote d'Ivoire, la Somalie, l'Erythrée et l'Ethiopie (Hugon, 2006). En réalité, il montre qu'avec les conflits armés, le revenu par tête diminue. Cela s'explique du fait que les tensions et les conflits nécessitent un important financement que les belligérants sont prêts à mettre sur table. Cette relation peut aussi se justifier par la participation des jeunes à ces conflits. Les effets sont inévitables sur l'économie de ces pays. Parmi ceux-ci, on note une dévalorisation du capital physique, du capital humain et du capital social (Hugon, 2006). En outre, les conflits armés contribuent aussi à la disparition des capitaux et une diminution du taux de croissance. En raison des conflits sociaux, les importations deviennent importantes. De toute évidence, en période de conflits, la croissance d'un pays diminue et de ce fait la pauvreté s'installe. On peut dire avec l'auteur que la pauvreté est à la fois à l'origine et le point final des conflits à l'intérieur d'un pays.

III. Les facteurs sociaux

Il existe un lien indéniable entre les phénomènes sociaux et le développement et par conséquent avec la pauvreté. Parmi ces phénomènes, on peut citer :

III-1 Le faible taux de scolarisation

L'éducation par exemple évolue de manière proportionnelle au niveau de développement. Autrement, plus la population est scolarisée, plus le pays est développé et plus le niveau de pauvreté est faible. A cet effet, l'économiste Galbraith disait dans la revue *Afrique 2000* parue en 1994 : « Il n'y a pas dans ce monde de population éduquée qui soit pauvre et il n'y'a pas de population illettrée qui ne soit pas pauvre » (Galbraith, 2000 ; Rwehera 2004). C'est dire donc que dans les pays où le taux de scolarisation est faible, le niveau de pauvreté y est élevé. Selon les données du rapport mondial sur le développement humain en 2004, les pays en voie de développement avec un taux e scolarisation de 60, le Produit Intérieur Brut (PIB) est de 405\$. Par opposition, dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), les habitants ont un revenu élevé, les taux de scolarisation y sont élevés, environ de 93% ce qui entraine donc une forte valeur du Produit Intérieur Brut de l'ordre de 29.000\$ (Rapport mondial sur le développement humain, 2004 ; Rwehera, 2004).

En général, l'effet bénéfique de la scolarisation sur la réduction de la pauvreté intervient à plusieurs niveaux. D'abord, l'éducation de base en particulier, l'alphabétisation des plus jeunes constituent pour certains pays une stratégie de réduction de la pauvreté. Toutefois, on peut apporter des limites à leur observation puisque, de nos jours, on peut aller à l'école sans garanti de trouver un emploi de choix à la fin de ses études. Ensuite, l'éducation peut être vue comme un moyen d'épanouissement des jeunes. Vu sous cet angle, c'est à partir de la fin de leurs études qu'ils ont la possibilité de créer des entreprises. Or, lorsqu'on sait que l'objectif final d'une entreprise est de générer du profit mais aussi de créer des emplois et donc de réduire le chômage, c'est de cette manière qu'on peut dire que l'éducation ou la scolarisation est un moyen de lutter contre la pauvreté. Enfin, dans certains pays, on peut observer aussi souvent que les personnes économiquement responsables sont celles qui ont un niveau d'éducation très élevé. Là aussi, des réserves peuvent être émises comme le signale l'auteur qui prend l'exemple malgache. Dans ce pays, 45,5% des plus riches qui avaient été au préalable inscrits dans un programme de scolarisation spécifique n'avaient pas atteint le niveau d'alphabétisation requis contre 17,5% (Rwehera, 2004). La même critique a été faite par Guénard et Dubois qui ont étudié pendant une décennie (1985-1995) le taux d'alphabétisation de trente-huit (38) pays. De

manière générale, ils ont noté une relation croissante entre le taux d'alphabétisation et le niveau de vie des populations. En période de forte crise, les taux d'analphabétisme de ces pays ont chuté (Guénard, Dubois, 2001).

III-2 L'accès à la terre

Que ce soit en milieu urbain ou rural, l'accès à la terre joue un rôle déterminant dans la pauvreté. En milieu rural, lorsqu'on sait que les terres appartiennent surtout aux hommes, les ménages qui ont des femmes à leur tête sont généralement pauvres. Il va sans dire que ce sont les ménages avec pour des chefs des hommes qui sont les plus riches. En outre, ce sont les femmes qui cultivent les terres et reversent les récoltes aux hommes. De plus, en milieu rural, la possession de la terre est synonyme de richesse, les activités s'y pratiquant étant tournées en grande partie vers l'agriculture. En s'appuyant sur l'exemple malgache, Dorosh et al. montrent que 50% (cinquante pour cent) des ménages les plus riches exploitent les plus grandes superficies contre seulement 16% des ménages pauvres (Dorosh et al., 1998).

En milieu urbain, l'importance de la possession de la terre sur le niveau de vie des ménages est aussi significative par rapport à ceux du milieu rural. Toujours dans l'exemple malgache, les auteurs ont remarqué que seulement 5,59% des ménages en milieu urbain ne possédaient pas des terres et que cela constituait un facteur qui procurait aux ménages du bien-être.

En milieu rural, la possession de la terre est aussi utilisée pour l'agriculture alors qu'en milieu urbain, les terres sont source de richesse puisqu'on peut les mettre à vendre, construire des maisons pour besoin familial ou encore pour la location, construire des établissements scolaires ou financiers qui contribuent au développement de la communauté.

Voilà exposer quelques caractéristiques sociales de la pauvreté au Cameroun. Il s'agit maintenant dans la suite de l'analyse de donner que quelques caractéristiques économiques.

IV. Les facteurs économiques

Ces caractéristiques permettent de définir fondamentalement la pauvreté dans les pays en voie de développement. Leur impact varie d'un pays à un autre. Parmi eux on peut citer :

IV-1 Le faible taux de croissance

En raison de la corruption qui gangrène le pays, du détournement des deniers publics et de la mauvaise gouvernance, la croissance est très souvent faible. En comparaison avec les pays

développés, si la croissance des pays en voie de développement, des pays d'Afrique noire, du Cameroun en particulier est très souvent plus élevée que les premiers, la croissance n'est pas suffisamment élevée pour contribuer à leur développement. Ainsi, Guénard et Dubois montrent que même si le PIB, très bon indicateur pour évaluer la richesse nationale, a augmenté pour quarante (40) pays sur les 45 qui les ont étudiés entre 1980 et 1995, l'indicateur en question a stagné (Guénard, Dubois, 2001). La même observation s'est faite sur la période allant de 1970 à 1992. Au cours de ce laps de ce temps, le PIB réel par habitant a augmenté de seulement 73 dollars par habitant dans les pays d'Afrique noire. En revanche, les pays d'Asie qui étaient dans la même situation ont vu leur PIB réel par habitant bondir de 900 dollars soit une augmentation de 3,1% contre seulement 2,3% pour les pays d'Afrique. La faiblesse de la croissance ou plutôt la faible augmentation du niveau de croissance dans ces pays a pour conséquence le maintien du faible de niveau de vie des hommes et d'où la persévérance de la pauvreté.

Les auteurs expliquent que la croissance au ralenti dans ces pays est due à l'augmentation rapide de la population. Pour eux donc, la croissance rapide de la population absorbe la croissance de la production. Avec cette conclusion, les auteurs tentent de rejoindre la théorie de l'économiste Thomas Robert MALTHUS qui stipule que l'augmentation de la population est néfaste pour la croissance économique. Car, pour lui, lorsque les ressources croissent de façon arithmétique, la population elle, croit de manière géométrique.

De cette analyse et avec cette conclusion tirée, on peut émettre quelques réserves. Même si la plupart des pays d'Afrique Noire n'ont pas complété leur transition démographique, les taux de natalité ont relativement baissé pour la plupart d'entre eux. Pour rappel, la transition démographique est le passage d'un régime de forte natalité et d'une forte mortalité à un régime de faible natalité et de faible mortalité. De nos jours, les pays développés ont terminé leur transition démographique alors que dans les pays du tiers monde, d'Afrique Noire et au Cameroun en particulier, la natalité y reste élevée. Toutefois, les taux de natalité ont quand même diminué depuis le début du XXe siècle et ce grâce au progrès de la médecine, à l'apparition des programmes qui aident les femmes à prévenir des grossesses précoces. Ainsi, de nos jours, cette explication n'aurait plus de sens pour la plupart des pays.

Tel que montré, la faiblesse du taux de croissance a un rôle inévitable sur la pauvreté. Le ralentissement de la croissance économique maintient les pays dans la pauvreté. Bien qu'avec une croissance intéressante enregistrée au cours d'une année, le niveau de pauvreté reste élevé. D'ailleurs, l'augmentation de la croissance n'a très souvent aucun impact sur le

pouvoir de consommation des ménages d'où leur indifférence. C'est ce qui nous amène à une autre caractéristique de la pauvreté au Cameroun qui le touche plus ou moins indirectement à savoir la pauvreté monétaire.

IV-2 La pauvreté monétaire

C'est la pauvreté qui touche directement les ménages. Pour Guénard et Dubois, cette pauvreté est mesurée à partir du revenu d'un dollar par jour au minimum qu'une personne doit avoir et que les ménages ne possèdent pas (Guénard, Dubois, 2001). Quant à Lagarenne et Legendre, un ménage pauvre est celui dont le revenu est inférieur au seuil de consommation (Lagarenne, Legendre, 2000). En situation de pauvreté monétaire, un ménage rencontre de nombreuses difficultés dont celles de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se déplacer, etc... De la fin des années 1980 au début des années 1990, la pauvreté monétaire s'est considérablement accentuée en Afrique subsaharienne. On est passé de 180 millions de personnes pauvres en 1987 à 220 millions en 1993 (Guénard, Dubois, 2001). Mais, ces pays ont connu des situations diverses. Au cours de cette période, lorsque certains pays comme l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, et la Tanzanie ont vu la pauvreté monétaire diminuée, dans d'autres pays à l'exemple du Cameroun, du Bénin et de la Côte d'Ivoire, elle a plutôt augmenté.

En raison des activités du secteur informel qu'ils exercent, la plupart des habitants de la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé III ont des revenus faibles et instables. En effet, lorsque certains exercent de petits métiers, d'autres ont des emplois précaires. Les populations de la commune d'arrondissement de Yaoundé III ne bénéficient pas d'un éventail d'emplois dans le secteur formel. Le chômage y est élevé et le sous-emploi est accentué. De nombreux habitants vivent grâce aux activités de subsistance. Les revenus de ces ménages ne sont pas assez pour faire face aux besoins de tous les membres du ménage.

CONCLUSION

Dans ce chapitre il était question d'identifier les mobiles de la spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Cette répartition est la conséquence de facteurs multiples qui sont reliés entre eux. De tous ces facteurs, certains d'entre eux ont un impact majeur sur la disparité de la pauvreté. La majorité des habitants ont leurs activités dans le secteur informel, activités pour lesquelles les revenus sont faibles. La forte croissance démographique couplée à l'exode massif des habitants entraîne une occupation anarchique du territoire créant ainsi des quartiers très pauvres. Face à ces problèmes, les décisions politiques prises ne parviennent pas à les résoudre. Une planification urbaine, l'amélioration des infrastructures doivent être combinées pour diminuer ces disparités.

CHAPITRE VI : LES CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

Dans le chapitre précédent, on a montré pourquoi et comment la pauvreté se maintient et se répartit dans la ville de Yaoundé en général et dans l'arrondissement de Yaoundé III en particulier. En plus des facteurs qui lui sont intrinsèques, notamment la crise économique qu'a connue le pays en 2008, la crise socio-politique des régions Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les parties anglophones, les facteurs généraux tels les faibles revenus qui impactent sur le pouvoir de consommation des ménages, les fluctuations redondantes du PIB dans l'économie maintiennent le pays et la commune d'arrondissement de Yaoundé III dans une situation de pauvreté.

Cet état de pauvreté favorise la naissance et la densification des poches de pauvreté. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, ces poches sont nombreuses avec plusieurs secteurs dans les quartiers EFOULAN, NGOA-EKELLE, etc... dans la zone urbaine et MVOG-TIGI dans la zone rurale. Malgré l'action gouvernementale face à cette situation de pauvreté, le phénomène persiste. D'ailleurs, de l'enquête menée auprès des ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, il en ressort pour une grande partie d'entre elles que c'est le gouvernement qui est responsable de la situation dans laquelle ils se trouvent. Dans la partie consacrée au défi du gouvernement vis-à-vis de la population, les efforts que ce dernier doit effectuer demeurent importants. C'est la raison pour laquelle, les acteurs œuvrant dans l'élimination de la pauvreté au Cameroun et dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III sont très nombreux.

Face à cette situation, plusieurs résolutions ont été prises. Il y'a la mise sur pieds des projets pour une large couverture de ces quartiers pour un accès aux réseaux de distribution en eau et en électricité. Les politiques publiques ont aussi mis l'accent sur la construction de logements de qualité. Le gouvernement camerounais a mis sur pieds un document, le DSCE dans les années 2000 dans lequel sont rapportés les problèmes soulevés par les populations et les actions réalisées pour répondre à ces problèmes.

I. L'ACTION GOUVERNEMENTALE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

L'action du gouvernement pour lutter contre la pauvreté ne date pas d'aujourd'hui. En effet, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été initié depuis les années 2000 sous le gouvernement du Premier Ministre Peter Mafany Musonge. Dans le chapitre précédent, il a d'abord été question de faire la genèse et les caractéristiques de ce document avant de montrer comment les autorités politiques se comportaient face aux problèmes soulevés par les populations. Dans cette partie, il sera question de présenter les principales œuvres des autorités gouvernementales dans l'aménagement de l'espace des poches de pauvreté.

Comme présenté plus haut, les problèmes posés par les populations concernent l'approvisionnement en eau potable, en réseau électrique, en infrastructures routières, ... Pour cette dernière, les populations de la commune d'arrondissement de Yaoundé III ont affirmé être perturbées par les embouteillages, les difficultés à emprunter un taxi pour se rendre à leur lieu de service à cause de l'insuffisance des routes et de la qualité désastreuse de celles existantes. C'est pour cette raison que, l'une des priorités du gouvernement a toujours été d'améliorer le réseau routier.

I.1. L'amélioration des infrastructures routières

En insistant sur le développement des infrastructures routières, le gouvernement camerounais a pour objectif de désenclaver les régions périphériques afin que les ménages qui y vivent puissent bénéficier des effets positifs de la croissance économique. Un accent particulier est mis sur la zone rurale. Si cette solution est bénéfique pour les populations en milieu rural de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, cela ne constitue en rien un moyen de résoudre les problèmes d'embouteillage et de durée longue pour se rendre d'un point à un autre posé par les ménages de la zone urbaine de la commune. La carte des routes peut témoigner de la situation. La commune ne dispose qu'une voie principale qui ne couvre qu'une infime superficie avant de continuer dans la commune d'arrondissement de Yaoundé V environnante. Même si la nationale traverse une bonne partie de la commune, elle est très peu utilisée par les usagers de la route. Ce sont les routes secondaires et tertiaires qui sont les plus utilisées. Non seulement elles sont très peu nombreuses mais également elles sont pour la plupart sinon toutes dans un état piteux, non goudronnées avec des nids de poule qu'on retrouve ici et là.

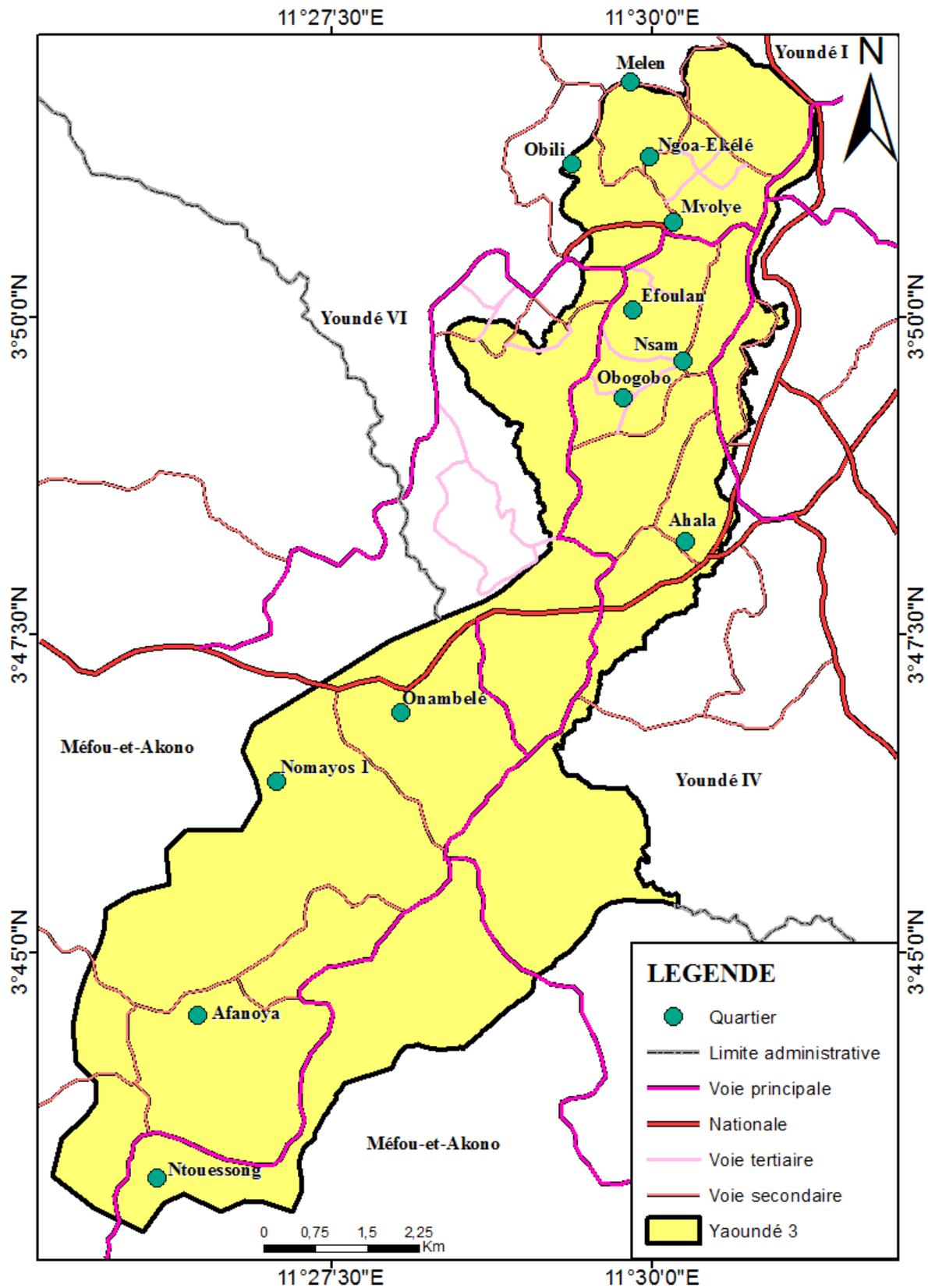


Figure 21: carte des routes de la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : levées GPS

Comme dans la ville de Douala, et tel qu'expliqué par Adolehoum et al., les habitants de la Commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé III utilisent très souvent la moto pour se rendre dans des zones inaccessibles en automobile. L'image suivante peut en témoigner :

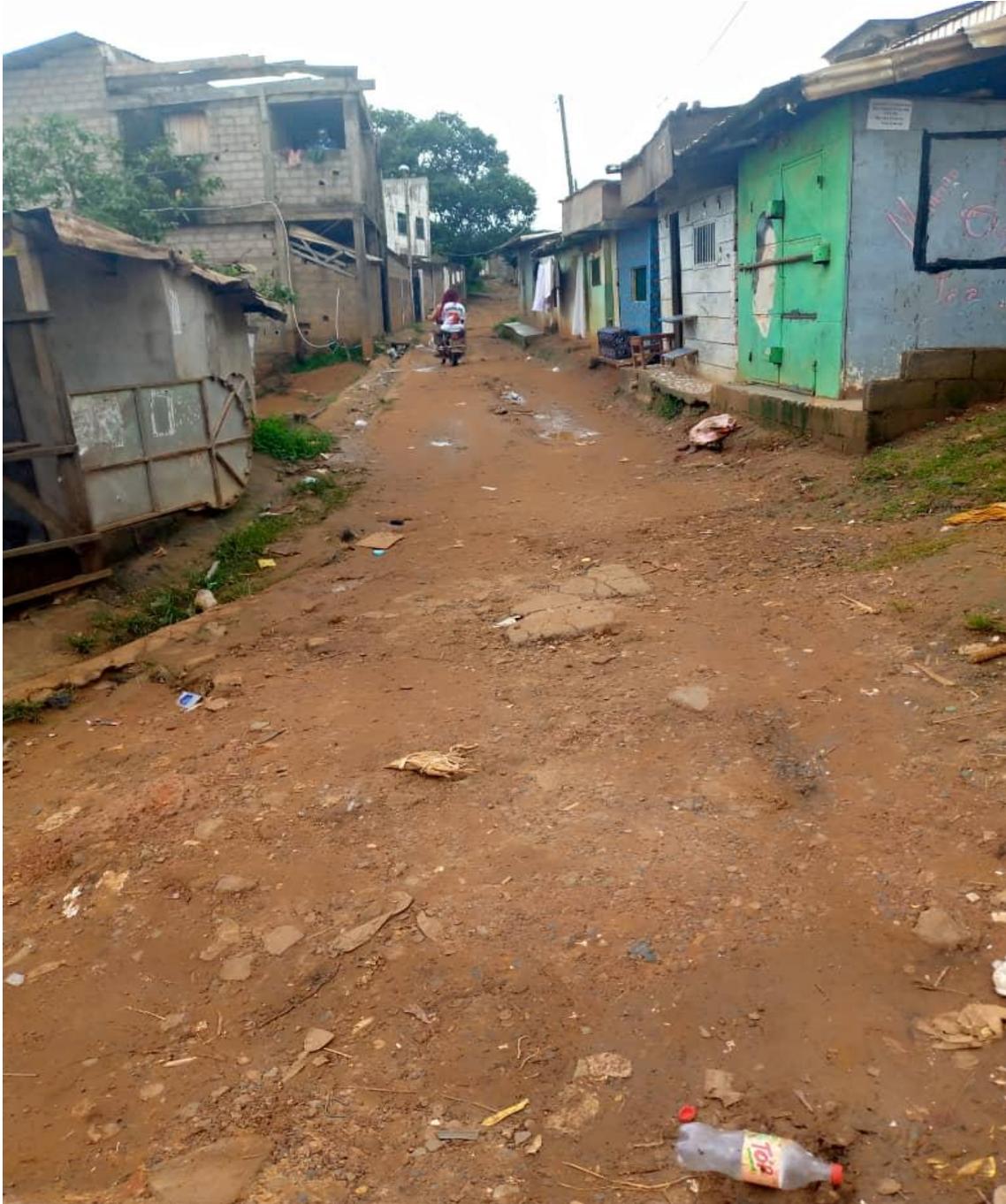


Figure 22: Utilisation de la moto pour se déplacer dans les ruelles de la moto pour se déplacer dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : enquêtes de terrain, 2019

I.2. L'amélioration des infrastructures en eau potable

Pour résoudre les problèmes liés à l'accès en eau potable de qualité, les autorités gouvernementales ont décidé de privatiser la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC). En outre, grâce au Programme « Hydraulique rurale II », l'objectif visé par le gouvernement est d'assurer l'approvisionnement en eau à toutes les régions d'ici l'horizon 2025. Ici encore, une priorité est mise sur les zones rurales avec la volonté d'assurer l'approvisionnement en eau à 75% de la population d'ici 2015. Il s'agit pour eux de construire des forages et des puits dans les zones défavorisées. Aujourd'hui si l'action du gouvernement est globalement satisfaisante, il reste qu'une part de la population urbaine de la commune n'a pas toujours accès à ces sources d'eau. Puis, la qualité de l'eau de ces sources est encore à parfaire.

I.3. L'augmentation et l'amélioration des infrastructures scolaires

En raison entre autre de la densité démographique de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, de la vétusté des infrastructures abritant ces établissements, certains habitants de cette partie de la ville disent ne pouvoir pas envoyer leurs enfants à l'école. C'est l'exemple de l'école publique d'Efoulan dont les bâtisses sont très rarement rénovées et autour desquelles les ordures ménagères jonchent à même le sol.

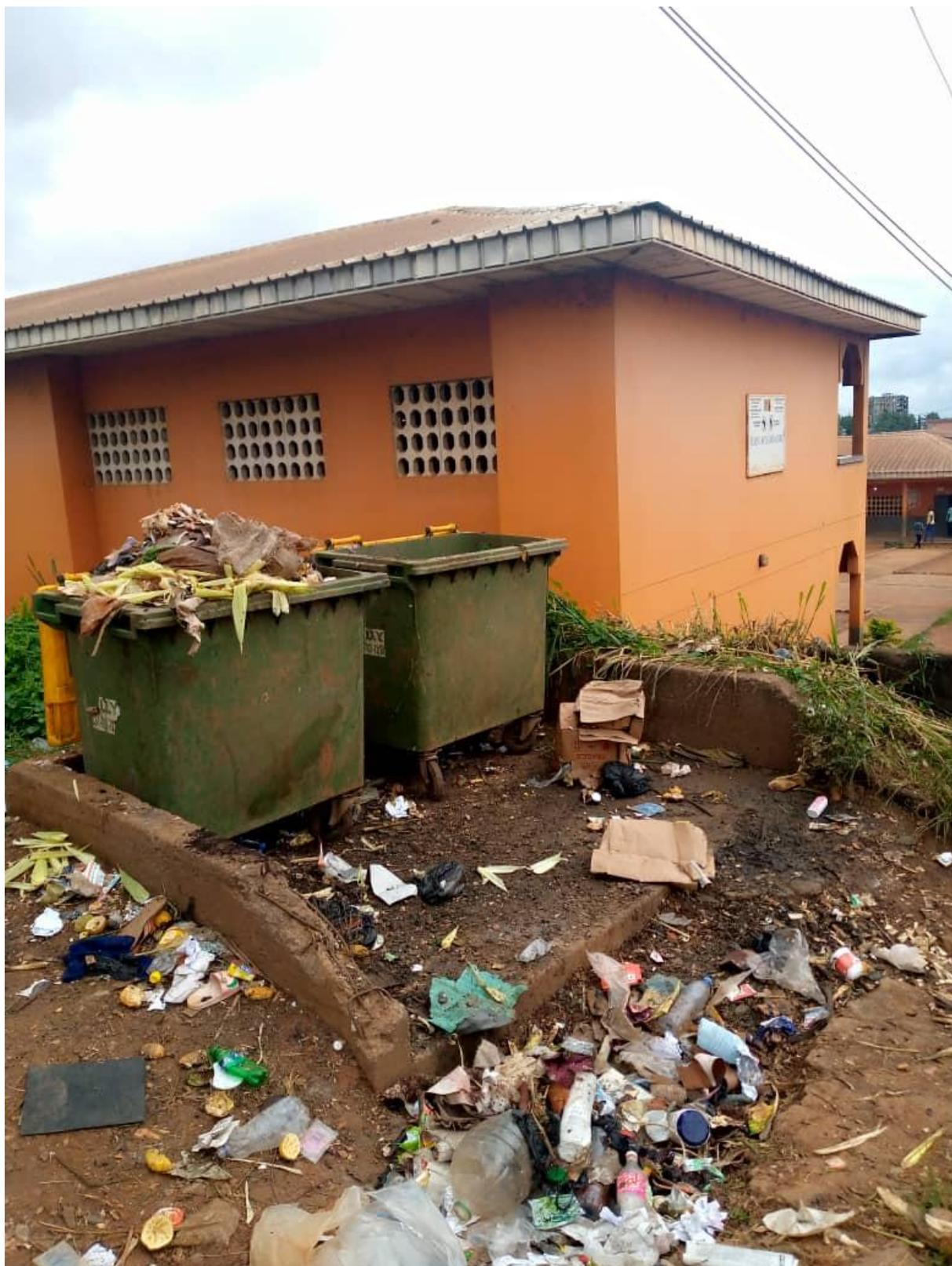


Figure 23 : Une vue partielle de l'école publique d'Efoulan symbole de la vétusté des établissements

Source : enquêtes de terrain, 2019

C'est la raison pour laquelle, le gouvernement camerounais avait entrepris « d'accroître la qualité de l'offre de l'éducation de base » et d'« améliorer la gestion et la gouvernance dans l'ensemble du système éducatif » (gouvernement du Cameroun, avril 2003). Sur le plan spatial, cela passe par l'augmentation des ressources. Il s'agit essentiellement de la construction de nouveaux établissements scolaires. En comptant également sur l'aide des ONG et de l'ensemble de la communauté éducative, les autorités camerounaises ont eu l'ambition, dans l'élargissement des infrastructures scolaires, à mettre un accent sur la qualité du standing de ces établissements.

I.4.L'amélioration de l'habitat

Comme la plupart des ménages dans les villes du pays, celles de la commune d'arrondissement de Yaoundé III vivent dans des milieux insalubres. Dans ces quartiers, la plupart des constructions se font de manière spontanée. C'est ce qui explique la difficulté pour ces ménages d'avoir accès de façon adéquate à une eau de qualité, à l'électricité, ... Pour résoudre ces problèmes, le gouvernement camerounais ont adopté une stratégie qui vise à rendre plus confortable la situation de vie des populations urbaines qui vivent dans des conditions de précarité. Aussi, il avait été question d'accroître le niveau économique des villes en étendant, en réhabilitant et en maintenant les infrastructures urbaines notamment les lieux de service. L'habitat des ménages défavorisés, ceux qui souffrent de ces problèmes d'insalubrité et de vétusté n'étaient pas en reste dans la stratégie. A cet effet, une politique a été mise sur pieds sur reloger les ménages qui habitaient dans de appartements délabrées, insalubre et dont les normes d'habitat n'étaient pas respectées. De plus, en raison de l'insuffisance des bacs à ordures qui occasionnent les tas d'ordures qui jonchent les rues de la commune, les autorités ont décidé de mettre sur pied une panoplie de mesures afin de résoudre les problèmes de gestion des déchets ménagers. Ces séries de mesure prises en 2003 n'ont pas eu l'effet escompté. Les mêmes problèmes subsistent toujours aujourd'hui et ce pour la majorité des ménages de la commune de l'arrondissement. Dans les zones rurales, la gestion des déchets ne pose pas problème vu que les activités sont essentiellement agricoles et que les ménages utilisent ces déchets comme engrais pour leur culture. Néanmoins, il reste là encore la gestion des déchets non biodégradables puisqu'ils ne peuvent pas être utilisés comme engrais pour le sol.

I.5.L'amélioration des conditions de santé des populations

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, la plupart des ménages ont accès à un centre de santé à proximité de leur domicile. Sinon se déplacer un peu plus loin pour avoir des soins appropriés ne pose pas de problème aux individus. Le véritable souci des habitants se trouve dans la disponibilité des médicaments raison pour laquelle une bonne partie de ceux-ci s'approvisionnent en médicaments de la rue. C'est pour cette raison que, les autorités gouvernementales avaient décidé lors de mettre sur pied un plan pour améliorer l'accessibilité des médicaments ainsi que des réactifs et autres kits pharmaceutiques pour venir en aide aux populations. Cette décision qui avait été prise dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi de 2003 reste à parfaire. En effet, ce problème reste d'actualité même si ceux qui achètent encore les médicaments de rue ne semblent pas en souffrir. Aussi, en prenant cette décision, le gouvernement camerounais ne précise pas en quoi consistait cette mesure sur la disponibilité des médicaments. S'agissait-il d'étendre le réseau des pharmacies dans les villes du pays ou de mettre en place une politique de plafonnement des prix de médicaments ? A partir du document, on n'est pas capable de le deviner. Quoi qu'il en soit, l'une ou l'autre voire les deux seront les bienvenus.

Ainsi, ce sont là quelques projets que le gouvernement camerounais a pu mener dans le but de lutter contre la pauvreté (la pauvreté urbaine en particulier) et éradiquer ainsi les poches de pauvreté dans les villes. Mais, l'une des initiatives du gouvernement camerounais face à la recrudescence des poches de pauvreté a été la mise sur pieds du DSCE.

II. LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI : UN DOCUMENT INCONTOURNABLE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU CAMEROUN

II.1. Du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

A la fin des années 1990, le taux de pauvreté monétaire au Cameroun est très élevé. On l'estime à 40,2% parmi la population active (gouvernement du Cameroun, 2010). Les autorités camerounaises, conscients du niveau élevé de la pauvreté dans le pays en général et dans les villes en particulier, s'entendent pour le faire descendre sous la barre des 20 à 25% en 2015. Pour cela, ils font des projections sur la croissance du pays qu'ils évaluent à 5,5% dans l'intervalle 2004-2007 puis de 7% dans l'intervalle 2008- 2015. Afin que ce défi puisse bénéficier à toutes les sphères de la population, les représentants des administrations publiques,

ceux de la société civile, les opérateurs économiques et quelques partenaires au développement sont réunis pour élaborer une stratégie pour faire baisser le chômage et améliorer la productivité dans le pays. C'est ainsi qu'en Avril 2003, le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) voit le jour. Il est présenté quelques mois plus tard à la communauté internationale et adopté par tous les acteurs économiques du pays. Le document sert de référence en matière de développement et de réduction de la pauvreté. Pour assurer la mise en application des décisions prises dans le document, le gouvernement camerounais s'est doté d'un comité interministériel chargé donc de la mise en œuvre des instructions dans ledit document, d'un comité technique chargé de suivre la progression des actions dictées par le DSRP. La performance économique et le taux de pauvreté sont régulièrement évalués par le gouvernement et les résultats sont publiés à chaque fois dans le DSRP. C'est dans la suite de la naissance du DSRP qu'un comité voit le jour pour la création du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

a. Le DSCE : contexte et justification

Le DSCE est régulièrement révisé afin de corriger les écarts qui existent entre les précédentes évaluations et la situation qui prévaut afin d'ajourner les politiques et de mieux redistribuer la croissance du pays. C'est ainsi que, avec les Objectifs du développement pour le millénaire fixé par l'Organisation des Nations Unies dans les années 2000, le gouvernement camerounais s'est assuré que le DSCE prenait en compte ces objectifs. A chaque fois, on s'assure que toutes les parties prenantes participent à l'élaboration de ce document puisque de nouvelles parties peuvent intervenir dans le processus de réduction de la pauvreté et la création d'emplois. A cet effet, le gouvernement camerounais organise à chaque fois des consultations participatives afin de capter les problèmes venant de toutes les sphères de la population. C'est ce qui a été fait en mars 2008 avant la sortie du dernier document. A cet effet, avec l'intervention de plus de jeunes dans le processus d'élaboration du DSCE, les nouveaux objectifs ont été pris et ce à plus long terme, à l'horizon 2035. L'élaboration du premier DSCE en mars 2008 intervient dans un contexte de crise politique marquée dans les villes de Yaoundé et Douala au cours de laquelle les populations expriment leur mécontentement en raison de l'augmentation du prix des denrées de base mais surtout l'augmentation du prix du pétrole. Les membres du comité d'élaboration du DSCE se fixent donc pour objectifs d'élever le niveau de la croissance et de l'emploi, de résoudre les problèmes liés aux difficultés des trop nombreux camerounais, d'accroître la capacité de la production énergétique que ce soit en eau et en électricité pour réduire les importations et par là le déficit énergétique qui freine la croissance du pays. Enfin

l'idée du premier DSCE est donc de réduire la crise alimentaire et financière qui touche le pays. De façon succincte, les objectifs généraux mis en exergue lors de l'élaboration du DSCE sont d'accélérer la croissance du pays et augmenter le nombre d'emplois dans le pays, de résoudre les problèmes soulevés par les populations venant des quatre coins du pays afin que tous puissent bénéficier des retombées positives de la croissance et de réduire la crise alimentaire et financière qui touche le pays (gouvernement du Cameroun, 2010). Le deuxième objectif, celui de mieux répartir la richesse du pays est essentiel à nos yeux car fixé ainsi, il permettra de réduire les poches de pauvreté observées dans de nombreux endroits des villes. Cela permettra de réduire les endroits où l'on retrouve des personnes vivantes dans de conditions misérables essentiellement à cause de la faiblesse de leurs revenus. C'est ce qui ressort de l'enquête effectuée dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III où de nombreux habitants dans de nombreux secteurs dans les quartiers d'Efoulan, de Ngoa-ékéllé notamment.

b. Les caractéristiques du DSCE

C'est dans le but d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement que le DSCE a été conçu. Il a été mis place pour dans un souci d'accélérer le développement du pays à travers la création d'emplois effectifs, faire baisser la pauvreté monétaire, mal profond de nombreux individus. D'ailleurs, la plupart des individus des localités de cette étude souffrent du manque de fond pour démarrer un commerce, les faibles revenus dus au licenciement et ou à la faillite des entreprises pour lesquelles ils travaillaient.

Aussi, le DSCE entend également améliorer les autres aspects du développement tels la santé, l'éducation, la sécurité, etc... Un accent est aussi mis sur les programmes macroéconomiques et structurels du gouvernement notamment dans l'éducation, la santé, la ruralité, le social, les industries et les services. Concrètement, il s'agit pour le gouvernement camerounais d'accroître et d'optimiser les services liés à ces domaines. Au cours de l'enquête, quelques individus ont reconnu avoir des difficultés à se rendre sur leur lieu de service à cause du mauvais état des routes ou en raison des embouteillages. Avec cet objectif, le gouvernement camerounais serait donc avisé d'améliorer l'état des routes afin d'optimiser le rendement des travailleurs de la commune. En milieu rural, certains habitants ont déclaré faire de longues distances pour se rendre jusque dans la ville pour acheter des médicaments en pharmacie, à l'instar des habitants de la localité d'Afaneyong. Ici, il est question pour le gouvernement du Cameroun à défaut de construire des pharmacies en milieu rural, de goudronner les routes qui mènent vers la ville.

A travers le DSCE, le gouvernement du Cameroun veut aussi s'assurer que le financement apporté pour la croissance soit effectivement utilisé dans les stratégies de croissance économique. Tous les secteurs concernés par le développement et par là la réduction de la pauvreté y compris les secteurs productifs et les secteurs sociaux doivent être concernés dans les stratégies de développement du DSCE.

En élaborant le DSCE, le gouvernement souhaite aussi apporter un outil capable de mieux coordonner l'action de ses membres. Il constitue le document de référence pour les stratégies de développement du pays. Dans le DSCE, sont détaillées toutes les stratégies en matière d'éducation, de santé et de développement social. En ce qui concerne l'occupation d'espace, des stratégies de développement des infrastructures, des industries et de service. Dans le même d'ordre d'idées, les recommandations du DSCE entendent également s'attarder sur l'aménagement du territoire et l'approche vulnérable (gouvernement du Cameroun, 2010). Ce point est également très important pour la commune d'arrondissement de Yaoundé III. En effet, la majorité des habitants vivent dans des bâtiments construits avec des matériaux de fortune (contreplaqués, bois, briques). Et, dans bien des cas, ce sont des bâtisses jamais rénovées d'où leur état désastreux.

Dans le DSCE, le gouvernement du Cameroun, à partir des consultations et les concertations participatives de toutes les sphères de la société civile se propose aussi de résoudre les problèmes de base des camerounais. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les poches de pauvreté que l'on rencontre souffrent de l'accessibilité à une eau de bonne qualité, à un accès véritable à l'électricité, etc... En réalité, la plupart des habitants des poches de pauvreté s'approvisionnent en eau dans les puits ou dans des forages. Pour ce qui est de l'électricité, quand bien même, ils possèdent de l'énergie électrique, ils se partagent un même compteur électrique à plusieurs. Et même si cela est fréquent au pays, ils se plaignent des interruptions régulières d'électricité. Le DSCE élabore donc des stratégies pour la mise en œuvre et le suivi des solutions pour résoudre ces problèmes.

c. Les problèmes de pauvreté spatiaux soulevés dans le DSCE

Dans le chapitre premier de cette étude, on s'est proposé d'analyser les facteurs de pauvreté dans la commune de l'arrondissement de Yaoundé III. Le DSCE revient sur ces déterminants en analysant pour l'ensemble du territoire camerounais. Force est de constater que ce sont les mêmes déterminants qui reviennent ici.

L'étude montre que la pauvreté est plus marquée dans le milieu rural ou près de la moitié des ménages vivent dans une situation de pauvreté contrairement en zone urbaine où 12,2% des ménages sont pauvres en 2007. (ECAM 1, ECAM 2, ECAM 3, INS, 2007, gouvernement du Cameroun, 2010). Au cours de cette année, environ 5,9% de la population est considérée comme pauvre dans la ville de Yaoundé. Les disparités observées entre milieu rural et milieu urbain sont dues entre autre à l'accessibilité au revenu, plus facile dans le second milieu que dans le premier.

Comme dans tous les pays en voie de développement où la fécondité n'est pas contrôlée, la taille des ménages est un facteur de pauvreté. C'est d'ailleurs l'occasion de mentionner que c'est également vrai pour les ménages de la commune d'arrondissement de Yaoundé III. En effet, la plupart des ménages pauvres possèdent cinq enfants ou plus. Dans le DSCE, les experts expliquent que, le nombre élevé des enfants dans un ménage contribuent à baissé le bien-être des individus dans le ménage. Ce résultat vient confirmer la théorie de Malthus que la forte fécondité et croissance de la population restent associées à une augmentation de la pauvreté dans cette population.

Le niveau de scolarisation revient ici et les experts du gouvernement affirment qu'il a un impact significatif sur le bien-être du ménage. Le niveau de bien-être dans un ménage augmente respectivement de 11, 26, 38 et 75% lorsque le chef de ménage a fait des études primaires, secondaires, de premier cycle, de second cycle et de cycle supérieur (gouvernement du Cameroun, 2010). Néanmoins, ces statistiques ne sont valables qu'en milieu urbain, en milieu rural le niveau de scolarisation ne dépassant jamais les études secondaires pour les deux parents.

En matière de logement, trois groupes de ménage se distinguent dans le territoire camerounais. On a ceux qui sont propriétaires de leur logement et représentent 58,9%, ceux qui sont locataires (29,8%) et ceux qui sont logés gratuitement (11,3%). Les ménages pauvres au Cameroun sont pour la plupart propriétaires (83%). Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, la propriété de ces logements réside dans le fait qu'ils s'y sont installés de plus longues générations. Dans la population enquêtée, près de la moitié des ménages résidaient dans leur logement depuis plus de 10 ans ou plus. La plupart de ces ménages étaient propriétaire de ces logements. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les habitats dans lesquels ils vivaient se trouvaient dans un état vétuste, avec des matériaux délabrés (fer rouillé, bois dégradé, briques de terre etc...).

Quant à l'accès à l'eau, seulement un ménage sur deux a un accès réel à une eau de bonne qualité. Ce pourcentage diminue lorsqu'on ne considère que les ménages pauvres où on ne compte qu'un ménage sur quatre ayant accès à l'eau potable. De même, seulement 40% des ménages ont accès à l'électricité en zone urbaine contre 10% en zone rurale. Lorsqu'on ne regarde que les ménages pauvres, là aussi, seulement un ménage sur cinq possède un logement électrifié. (Gouvernement du Cameroun, 2010). Dans les villes camerounaises, on compte seulement 40.000 points lumineux contre 400.000 en Côte d'Ivoire par exemple (gouvernement du Cameroun, 2010). Même les installations existantes sont dans un état piteux de dégradation ou de vandalisme. Aussi bien en ville que dans les campagnes, les logements sont infectés par les rats, les souris, l'écoulement des eaux sales et les inondations. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les trois quarts des ménages ne possédaient pas de compteur de la société camerounaise des eaux et ne pouvaient donc prétendre avoir un accès à l'eau courante et de bonne qualité. Pour la plupart d'entre eux, ils ont déclaré s'approvisionner en eau dans des puits, des forages qu'ils avaient fait construire par eux-mêmes. Pour ce qui est de l'accès à l'électricité, 33% des ménages ne possédaient pas un compteur de la société nationale de distribution de l'électricité (ENEO) et ne devaient donc pas disposer d'un accès à l'électricité. Néanmoins, une technique qui consiste à se partager un même câble de fil électrique par plusieurs logements permet à ces derniers de s'éclairer. Le montant de la facture à payer est alors équitablement réparti entre ceux qui se partagent le fil.



Figure 24 : Un aperçu d'une habitation à Efoulan

Source : données de l'enquête de terrain, 2019

Au-delà des considérations purement constructives, la pauvreté des ménages est caractérisée par les distances qui les lient aux points essentiels de leur vie. En effet, selon le DSCE, la distance qui lie les ménages pauvres à la plupart des services publics est d'environ de

l'ordre de 17,9 Km bien plus importante que les ménages non pauvres environ de l'ordre de 9,2 Km (gouvernement du Cameroun, 2010). On peut interpeller la théorie de Korayem évoquée plus haut, puisque c'est en raison du manque ou de l'insuffisance des infrastructures dans les milieux pauvres que les ménages vivant dans ces endroits sont amenés à faire ces longues distances. La même théorie explique qu'en raison de l'absence des voies correctement aménagées est aussi la raison pour laquelle les gens sont amenés à faire ces longues distances. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, ce n'est pas tant ces infrastructures qui manquent, mais c'est la perception que les ménages se font de ces établissements. En réalité, les ménages pauvres ne tiennent pas compte de la présence des infrastructures, mais, leur idée est de chercher le service qui serait le moins cher. C'est pour cette raison quand certains utilisent les services (hôpitaux, établissements scolaires, marchés, etc...) tout près d'eux, d'autres font de longues distances pour trouver la solution la moins onéreuse. Pour la plupart des ménages enquêtés, les réponses qu'ils donnaient étaient généralement du style « on va là où c'est moins cher ». Ainsi, dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, qu'il s'agisse des établissements bancaires, scolaires ou de santé, on les retrouve un peu partout. Mais lorsqu'on interroge les individus sur l'utilisation de ces établissements, on se rend compte que 33% des ménages préfèrent faire de longue distance pour se rendre dans un centre de santé par exemple. Il y'a donc ici une relation entre le cout et la distance du lieu d'habitation par rapport au service de santé.

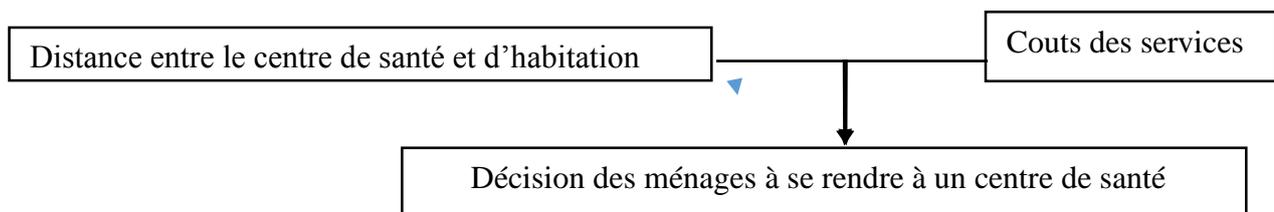


Figure 25: Prise de décision d'un individu pour se rendre à un centre de santé.

Pour ce qui est de la situation contractuelle, le DSCE révèle que contrairement à ce que l'on peut penser, les poches de pauvreté sont caractérisées par des ménages où la pauvreté est plus accentuée chez ceux dont le chef est actif (41%), que ceux dont le chef est inactif (29,9%). Le pourcentage des ménages considérés vivant dans la pauvreté diminue bien plus encore lorsque le chef du ménage est au chômage (11,9%) (Gouvernement du Cameroun, 2013). Ce constat paradoxal peut s'expliquer par le fait que ce sont les gens qui possèdent qui en veulent davantage alors que ceux qui en ont moins ne ressentent pas le besoin d'en avoir. Environ 6 personnes sur 10 parmi les pauvres exercent des sous-métiers en milieu urbain et 8 personnes

sur 10 en milieu rural. Pour les ménages de la plupart de la zone urbaine de la commune d'arrondissement de Yaoundé III, la plupart des chefs de ménages exercent des métiers de secteur primaire voire des métiers du secteur informel. En général, la plupart de ces ménages se sentent démunis et en veulent davantage. Ils se plaignent du manque de fonds de commerce, de la faiblesse de leurs revenus, de la perte d'emplois, etc...d'où la situation de pauvreté dans laquelle ils se trouvent. Quant à ceux de la zone rurale, ce sont surtout des cultivateurs qui font de l'agriculture de subsistance. La grande partie de leurs récoltes est d'abord utilisée pour la consommation familiale et le reste est utilisé pour la vente. Problème, les habitants se plaignent de ne pas vendre assez et d'avoir des chiffres d'affaires par jour dérisoires de l'ordre 200F/ jour.

Aussi, sur le plan socio-économique, la spatialisation de la pauvreté entraîne une forme d'isolement. Cela accroît les divisions entre quartiers riches et quartiers pauvres. Cet isolement entraîne une forme de stigmatisation des habitants dans les zones défavorisées. La stigmatisation de ces habitants a pour conséquence des difficultés pour eux d'avoir les mêmes opportunités que les habitants des quartiers riches. Dans ces zones défavorisées, on a le sentiment d'être abandonné par les pouvoirs publics.

Dans les zones défavorisées, on note aussi une forte criminalité comparativement aux autres. Ce sont très souvent des quartiers où les jeunes sont sans emploi et manquent d'opportunité. Ils se trouvent donc vulnérables aux fléaux sociaux tels la délinquance et la violence. Lorsque la pauvreté est concentrée dans une zone, elle accentue les inégalités fragilisant les relations que les communautés peuvent créer entre elles. Cela a aussi pour conséquence d'accroître les conflits entre les groupes sociaux.

d. Les attentes des populations vis-à-vis du gouvernement

Malgré les efforts du gouvernement camerounais pour réduire les inégalités et par là les poches de pauvreté qui se multiplient un peu partout, les revendications des habitants sont toujours plus nombreuses. En raison des embouteillages, des longues distances qu'ils parcourent pour se rendre à leur lieu de service, de nombreux riverains de la zone urbaine de la commune d'arrondissement de Yaoundé III réclament la construction des routes. Ils demandent aussi de goudronner les routes notamment les axes prioritaires, la réhabilitation des ouvrages d'art (gouvernement du Cameroun, 2010). Il s'agit particulièrement des habitants du quartier d'OBILI et de NSIMEYONG. De manière concrète, ils veulent une politique pour désenclaver les régions éloignées notamment les zones rurales comme AFANEYONG ET MVOG TIGI. Dans le milieu rural, les habitants d'AFANEYONG sont en réclamation de cette infrastructure

du fait qu'il n'y'a aucun établissement où ils peuvent se procurer des médicaments de qualité à défaut de se déplacer jusqu'en ville. En dehors des routes qui sont non seulement insuffisantes mais aussi en piteux état, les habitants de ces populations réclament plus d'infrastructures pour l'approvisionnement en eau et en électricité. En effet, les problèmes liés à ces deux denrées sont criant dans presque tous les secteurs de la commune d'arrondissement de Yaoundé III que l'on soit à EFOULAN, OBILI, NGOA-EKELLE, etc... La grande majorité des habitants s'approvisionnent dans les puits où l'eau est généralement souillée. La plupart d'entre eux ne possédant pas de compteur de la société nationale de distribution de l'eau SNEC, n'ont donc pas accès l'eau potable. Il en est de même pour l'électricité pour qui, bien que bon nombre d'entre eux possèdent de l'électricité à domicile, très peu possèdent un compteur de la société nationale de distribution de l'électricité (ENEO). Il s'agit d'un même compteur où plusieurs logements viennent s'y connecter. Ils se coordonnent afin de donner un montant forfaitaire au propriétaire du logement où le compteur est installé pour payer la facture au moment venu. De plus, les coupures fréquentes d'eau et d'électricité qui sont récurrentes sont aussi les maux quotidiens des habitants. C'est la raison pour laquelle les habitants se plaignent toujours du manque d'infrastructures en eau et en électricité.

En matière d'éducation, les habitants de ces localités reconnaissent les efforts du gouvernement de par la construction de nombreux établissements scolaires et de santé. Pour exemple, à EFOULAN, une école publique ainsi qu'un hôpital public, l'hôpital de district d'EFOULAN, y sont implantés depuis plusieurs années. A NGOA-EKELLE, on y retrouve l'une des plus grandes universités publiques du pays, l'université de Yaoundé I ainsi que quelques mètres plus loin une pharmacie dénommée « pharmacie de l'université » existe pour permettre aux riverains d'acheter les produits de bonne qualité. Néanmoins, les populations réclament la construction de nouveaux établissements scolaires. Ils veulent aussi que ces établissements soient équipés de plusieurs salles de classe au vu des nombreux effectifs que les salles existantes possèdent.

En matière de santé, à MELEN qui se trouve dans la rue perpendiculaire à NGOA-EKELLE, on y retrouve le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yaoundé et l'Ecole polytechnique de Yaoundé où sont formés la plupart des ingénieurs du pays. Par ailleurs, l'accès aux médicaments de bonne qualité est toujours compliqué pour une frange des habitants de la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Néanmoins, la plupart des habitants affirment toujours acheter les médicaments dans la rue ou se faire soigner avec des potions préparées par eux-mêmes. Après les enquêtes menées, que ce soit pour la pharmacie ou pour les écoles, on a

pu constater que les prix pratiqués étaient bien trop onéreux pour pouvoir permettre aux habitants de se les payer. De plus, les populations souhaitent que d'autres centres de santé et des officines soient construits notamment en zone rurale. Cela empêcherait les populations des zones comme Afaneyong à faire de longue distance pour se procurer des médicaments de qualité en ville. Des investissements élevés sont nécessaires pour une meilleure réhabilitation des infrastructures et un développement des services sociaux de base.

Aussi, en raison des revenus qu'ils perçoivent, la quasi-totalité d'entre eux disent ne pas posséder de compte bancaire pourtant de nombreux établissements bancaires s'y sont installés avec le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA) et Express Union (EU) dans la zone de NGOA-EKELLE. Ils réclament d'ailleurs du gouvernement camerounais, l'octroi des capitaux et des fonds pour démarrer ou accélérer le commerce dans lequel la plupart d'entre eux exercent. La difficulté qu'ils trouvent pour avoir accès entrave au développement des activités génératrices de revenus. Les populations ne peuvent donc pas contribuer aisément aux taxes locales. La faible contribution des populations à la fiscalité limite le développement structuré de la commune.

Les quartiers pauvres de la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé III sont caractérisés par une faible éducation. Les infrastructures qui abritent les établissements scolaires et les Centres de santé sont très souvent dégradés. Cela contribue à la réduction du PIB local. La commune devient même un frein économique dans la région de Yaoundé.

Les zones défavorisées, possédant une faible connexion avec le reste de la ville, sont très souvent caractérisées par l'insécurité. Cela décourage les entreprises à investir dans ces quartiers limitant ainsi la création d'emplois formels.

Paradoxalement, ce sont les habitants des zones défavorisées qui paient très cher pour les services de base. L'eau potable leur est servie par des vendeurs privés à des couts exorbitants. Le montant qu'ils paient pour avoir accès aux services de transport pour leur déplacement dans les centres économiques ou aux marchés de la ville sont parfois très élevés. Du fait de la facture importante qu'ils paient pour ces services de base, les ménages dans les zones défavorisées ont des difficultés à épargner. Le moyen qu'ils trouvent pour le faire est de former des tontines ce qui est risqué. Aussi, ils dépendent très souvent des microcrédits ce qui les maintient dans une pauvreté économique.

De plus, la majorité de ces habitants ont des emplois dans le secteur informel. Ils se retrouvent alors très mal rémunérés avec des revenus peu stables. La plupart d'entre eux ne

possèdent de formations qualifiantes ce qui limite leur capacité à se trouver un emploi convenable.

Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, plusieurs poches souffrent de l'accessibilité à une eau de bonne qualité. Il s'agit entre autres des quartiers EFOULAN, OBILI pour la zone urbaine et AFANEYONG et MVOG-TIGI pour la zone rurale. Pour résoudre ce problème, les populations demandent au gouvernement de construire les adductions d'eau comme les puits et les forages. La construction de ces infrastructures doit se faire selon les normes environnementales de chaque zone. Pour d'autres, le gouvernement doit construire des équipements leur permettant de capter directement à la source avec des coûts d'entretien moins onéreux. Seulement, ils ne précisent pas les infrastructures avec lesquelles on peut capter de l'eau. Aussi, la construction des puits et des forages pose un problème de leur emplacement et de leur entretien. Quand on sait que dans certains endroits, les mêmes puits sont utilisés à la fois par les animaux et les hommes, que parfois les points d'eau normalement établis pour la consommation servent aussi à d'autres besoins comme la lessive, les problèmes de santé peuvent s'additionner à ceux déjà existants.

Dans les quartiers défavorisés de la commune, les habitants souffrent de l'insuffisance d'infrastructures sociales et de services publics. Leur santé, leur bien-être en viennent à être affectés. Dans les quartiers pauvres, les enfants sont moins scolarisés ce qui provoque une croissance de la pauvreté au fur et à mesure que les générations se suivent.

A cet effet, le gouvernement camerounais s'est lancé sur de nombreux projets d'où les défis qui l'attendent en matière de réduction des poches de pauvreté dans les villes du pays, la commune d'arrondissement de Yaoundé III y compris.

En gros, les habitants des zones défavorisées souhaitent une réhabilitation des infrastructures afin d'améliorer l'accès qu'ils peuvent avoir aux services de base. Pour eux, l'économie locale doit être renforcée avec notamment la création d'emploi formels. Etant donné que la majorité d'entre eux effectuent des travaux pour leur propre compte, les habitants des zones défavorisées souhaitent que les pouvoirs publics apportent un appui aux activités entrepreneuriales. Les autorités doivent aussi mieux préparer le territoire nécessitant une meilleure planification afin d'éviter les divisions socio-spatiales. Pour une meilleure intégration des jeunes dans la sphère économique, les programmes sociaux dans le domaine de l'éducation et la santé doivent être développés.

e. Quelques résultats justifiant l'utilisation du DSCE

Dans cette section, il sera question d'analyser les résultats des politiques entreprises par le gouvernement camerounais liées aux problèmes de spatialisation dans sa quête d'éradiquer la pauvreté et contenues dans le DSCE.

A cet effet, étant donné les difficultés d'accès à l'électricité et à l'eau dans les couches pauvres, les autorités politiques ont décidé de privatiser les entreprises nationales qui gèrent ces ressources. Même si la privatisation de ces dernières a été réalisée avec succès, cela n'a pas permis de résoudre le problème. L'accès à l'électricité continue d'être un problème pour de nombreux ménages qui s'accompagne des coupures intempestives. Il en est de même pour l'eau pour laquelle elle continue à être une ressource rare et dont les habitants se plaignent encore des coupures de longue durée.

En matière de transport routier, le gouvernement camerounais juge les objectifs atteints par l'accroissement et l'entretien des routes. Pour les autorités du Cameroun, cela a permis de baisser les coûts de transport. Si cela peut se vérifier pour les routes qui relient les routes nationales, les routes urbaines et celles qui relient les villes à leurs proches périphéries sont laissées pour compte. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III, on peut constater que celles existantes sont dans un état piteux. Pour celle qui relie le quartier « Barriere » au village d'Afaneyong, elle est impraticable en automobile.

Dans le milieu rural, afin d'aider les cultivateurs augmenter leur rendement, le gouvernement avait décidé de lever les barrières liées à l'entrée de nouveaux opérateurs. Ces derniers devraient soutenir les paysans puisque disposant des capitaux plus importants et de meilleures connaissances en matière de production et de commercialisation. Malheureusement, force est de constater que ces idées ne permettent de résoudre les problèmes posés par les paysans. Pour eux les problèmes qui se posent sont la rareté des fonds mais surtout les difficultés à écouler leurs produits.

III. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ERADICATION DES POCHEs DE PAUVRETE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

III.1. L'entrée des Organisation de la Société Civile dans le processus de réduction de la pauvreté

C'est au début des années 90 avec la loi sur la liberté d'associations que le concept de « société civile » a été adopté. Selon Cazabat (2016), la société civile a connu une avancée rapide grâce à la démocratisation. A partir de celle-ci, plusieurs pays, à l'instar du Bénin, du Cameroun, du Cap-Vert ou encore la Cote d'ivoire ont pu libéraliser ces organisations. Les organismes qui régissent la société civile sont fondamentaux pour la bonne gouvernance et surtout la meilleure forme de vulgarisation du partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Au Cameroun, il existe plusieurs formes sous lesquelles les initiatives de la société civile peuvent s'organiser. On distingue par exemple les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les comités de développement, les initiatives locales de développement, etc... (Institut International des Sciences administratives, 2004). Compte tenu de leur abondance et du rôle important qu'ils jouent, les organisations de la société civile sont devenues des acteurs incontournables dans les stratégies de lutte contre la pauvreté dans les pays d'Afrique. A cet effet, elles mettent sur pied des initiatives personnelles pour lutter contre la pauvreté et les exclusions, les couches de pauvreté. Ces activités peuvent être à la fois de nature économique, sociale et culturelle pour ces couches. On peut citer comme exemple les coopératives, les mutuelles, les entreprises unipersonnelles ou entreprises familiales et les activités marchandes du secteur informel (Institut International des Sciences administratives, 2004). Parmi les actions qu'elles peuvent mener, les organisations de la société civile luttent contre les discriminations sous toutes les formes, elles organisent les actions et défendent les droits des couches sociales pauvres. De plus, elles participent à l'éducation des enfants des familles de ces couches. Enfin, elles luttent pour que les pouvoirs publics tiennent compte des voix de citoyens lors des élections ou de leurs initiatives. Pour mener à bien leurs actions, les organisations de la société civile collaborent avec les organisations multilatérales, les gouvernements ainsi que les ONG occidentales et non occidentales. Afin de mieux participer aux affaires publiques, les organisations de la société civile aimeraient voir quelques évolutions.

III.2. Le rôle des OSC dans le processus de réduction de la pauvreté

Alors que le Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté est élaboré chaque année, les organisations de la société civile ne se trouvent pas assez impliquer dans son élaboration. Elles aimeraient être associées dans le processus d'élaboration de ce document et pas simplement en tant que formalité mais de manière formelle. La plupart du temps, leur avis n'est pris en compte que pour les questions liées aux activités sociales. Pour elles, elles devraient être consultées même pour des questions économiques, culturelles et politiques. Le gouvernement devrait les associer pour toutes les questions liées à la pauvreté et à l'exclusion.

Les organisations de la société civile entendent aussi être un partenaire dans la réduction de la pauvreté pour le secteur de l'économie sociale. Cette économie qui englobe les activités comme le recyclage et la récupération des déchets, la réparation des matériels électriques, la vente de l'eau potable ou de la viande de brousse, etc.... Se réunissent surtout autour des activités du secteur informel. Les organisations de la société civiles souhaiteraient organiser ces activités autour des formes plus évoluées comme les coopératives ou les mutuelles. Ces nouvelles organisations permettent un meilleur encadrement des populations, le financement des projets conduits par ces couches de population, la promotion de leurs initiatives, le développement chez ces individus de l'initiative d'entreprise. Ces initiatives ont pour but de lutter contre l'exclusion sociale permettant ainsi d'éliminer les couches de pauvreté.

Ainsi, les initiatives de création d'entreprise ont deux objectifs principaux. D'abord, elles permettent de favoriser l'inclusion sociale. Cela passe par la mobilisation des ressources économiques, sociales et culturelles. Ensuite, elles permettent de favoriser chez les populations des couches pauvres l'esprit d'entrepreneuriat. Les Organisations de la Société Civile participent à l'élaboration des programmes d'aide au développement. En étroite collaboration avec les organisations multilatérales, elles participent aux actions menées sur le terrain, entrent dans l'élaboration des programmes d'aide au développement. Elles interviennent aussi dans les programmes de discussion avec les populations. A partir de ces échanges, elles établissent des rapports qu'elles font diffuser au gouvernement local mais aussi à la communauté internationale.

Au Cameroun, on compte près de 50 000 organisations de la société civile (Cazabat, 2015). Il s'agit essentiellement des coopératives agricoles, des épargnes collectives, des groupes d'initiatives commune, ou associations à but non lucratif. Dotées de très peu de moyens financiers, elles agissent dans une sphère restreinte. Pourtant leurs domaines d'action sont aussi

larges que variés. Pour ce qui des problèmes de pauvreté spatiale, elles interviennent dans la distribution de l'eau et son assainissement, l'éducation pour ne citer que ces exemples pour toutes les couches de population de la sphère où elles agissent. Le financement de leurs activités provient essentiellement des subventions gouvernementales ou des organismes internationaux. Parmi les Organisations de la Société Civile, on distingue des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Les Organisations Non Gouvernementales sont très peu nombreuses au Cameroun. On compte à peine 45 ONG au pays dont seulement 15 sont représentés par une seule personne physique (Cazabat, 2015).

La plupart des OSC au Cameroun fonctionnent donc à travers les subventions qu'elles obtiennent du gouvernement ou des partenaires internationaux. Ceci crée très souvent des problèmes de détournement des fonds qui leur sont alloués. La concurrence des OSC qui en découlent nuit à leur bon fonctionnement ne favorisant pas une cohésion entre elles. Les partenaires internationaux captent moins facilement leurs besoins. Pour tenter de contourner ce problème, les OSC se sont réunis et ont mis sur pied un nouveau programme, le projet de stratégie nationale pour le développement.

Dans la commune de l'arrondissement de Yaoundé III, comme exemple de coopérative agricole, on peut citer la CAFCOOP-Ltd qui est une coopérative réunissant les agriculteurs et les promoteurs de plantations dans la commune. Comme leur slogan le veut, ils agissent pour une « agriculture de précision et haut rendement ».

III.3. Le projet de stratégie nationale pour le développement

C'est un projet pensé par et pour les acteurs de la société civile. Il vient compléter les idées des associations de la société pour leur développement qui n'étaient pas inscrites dans le DSCE. C'est un projet qui est établi sur une période décennale de 2020 à 2030. Ce projet s'inscrit sur quatre grands axes à savoir : une réforme de l'économie, la formation des jeunes prêts à performer dans le marché de l'emploi, la création de ces emplois et les programmes favorisant les jeunes à s'y intégrer et enfin la résolution des problèmes de mauvaise gouvernance pour parvenir à une gestion stratégique des affaires par l'Etat (MINEPAT, 2019). Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'élimination des poches de pauvreté et, en lien avec les problèmes posés dans ce sujet, les résolutions prises sont nombreuses. Etant donné les difficultés de culture que rencontrent les paysans en milieu rural comme ceux rencontrés dans la localité d'Afaneyong, la résolution prise ici est de passer à une agriculture de seconde génération. Concrètement, il s'agit d'abord maîtriser les outils de semence. Après, il faut

intensifier la mécanisation agricole. Ensuite, les coopératives agricoles et les bassins de production doivent se doter des engins pour faciliter la production intense de leur récolte. Enfin, il faut former les paysans que ce soit dans la connaissance de ces outils de semence et des outils mécaniques, de leur maîtrise et de leur utilisation. Cela permettra d'augmenter considérablement la productivité et le rendement des fermes familiales. Aussi, le désenclavement des bassins de production a été adopté pour faciliter l'accès aux équipements en zone rurale.

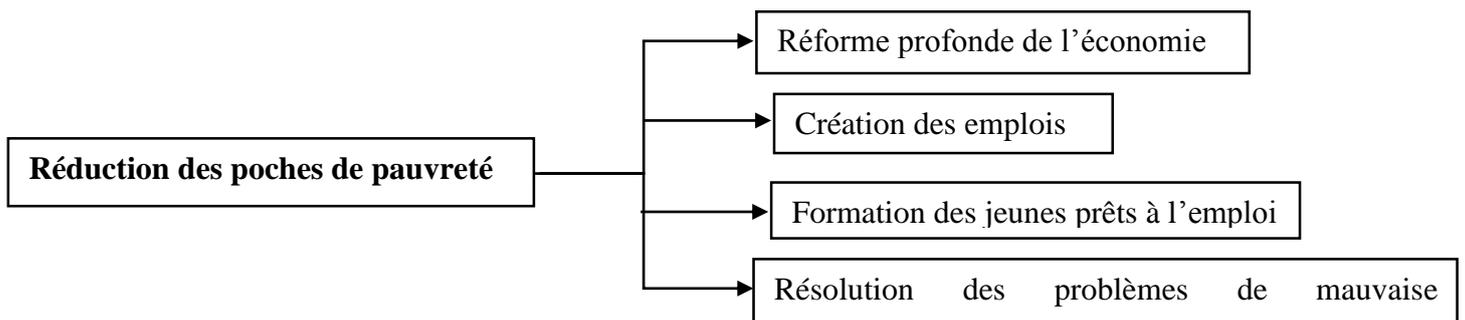


Figure 26: Modèle de réduction des poches de pauvreté préconisé par le projet de stratégie nationale pour le développement.

En matière de transport, le projet prévoit de développer plusieurs modes de transports. Ces modes de transport sont censés accroître le système de performance du transport tout en limitant la production énergétique qu'ils génèrent. L'amélioration des modes de transport permettra aussi de diminuer les coûts de transit des produits du centre vers les périphéries. Dans le même thème, le projet prévoit d'accroître le réseau routier pour l'horizon 2030. Les prévisions sont de l'ordre de 0,48 Km pour 1000 habitants (MINEPAT, 2019). Les routes construites devraient être de qualité, une durée de 10 ans avec des entretiens permanents ainsi que la réhabilitation et de nouvelles constructions.

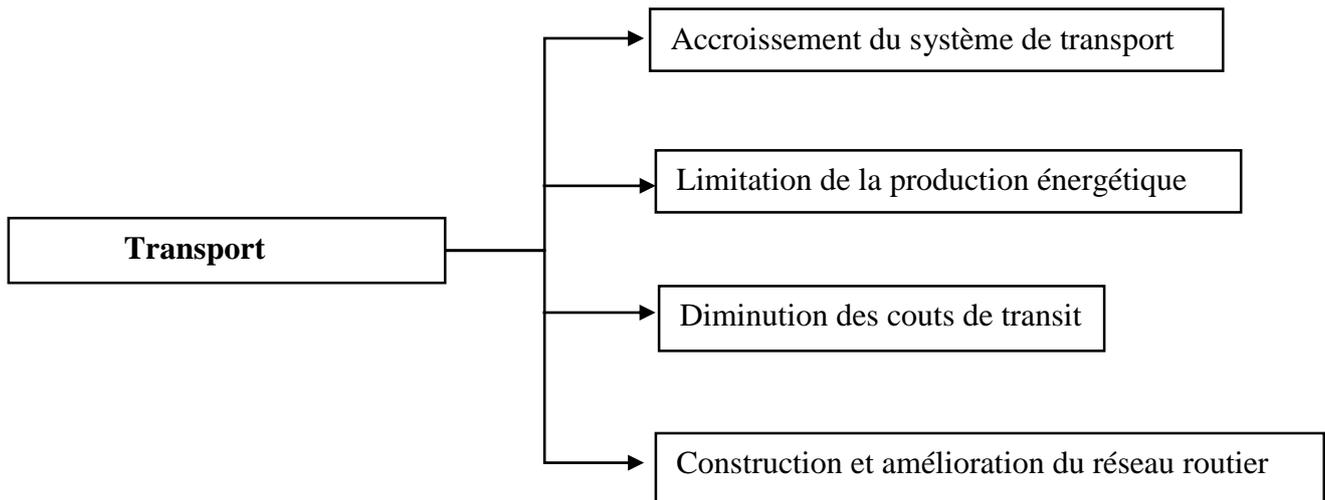


Figure 27: Modèle pour l'amélioration du secteur du transport.

Le projet s'attaque aussi au problème de l'habitat et de l'aménagement urbain. La construction des habitats et l'aménagement du sol relevant essentiellement du domaine public, les recommandations ici consistent à attribuer ces activités à des partenaires privés afin de faciliter la production et la commercialisation d'un grand nombre d'habitats et de qualité. Il est aussi question de développer les pôles d'activités économiques pour améliorer le cadre de vie des ménages et l'attractivité de la zone. A cet effet, on prévoit d'étendre les surfaces pouvant accueillir des constructions de logements. Des normes de construction doivent aussi être établies afin d'éviter les constructions anarchiques des habitants. La société publique chargée d'octroyer les terres devrait faciliter l'accès aux terres détenues par l'Etat en diminuant les coûts et en facilitant l'octroi des permis de bâtir. Le gouvernement du Cameroun doit également permettre aux sociétés immobilières privées de produire des logements avec des matériaux de

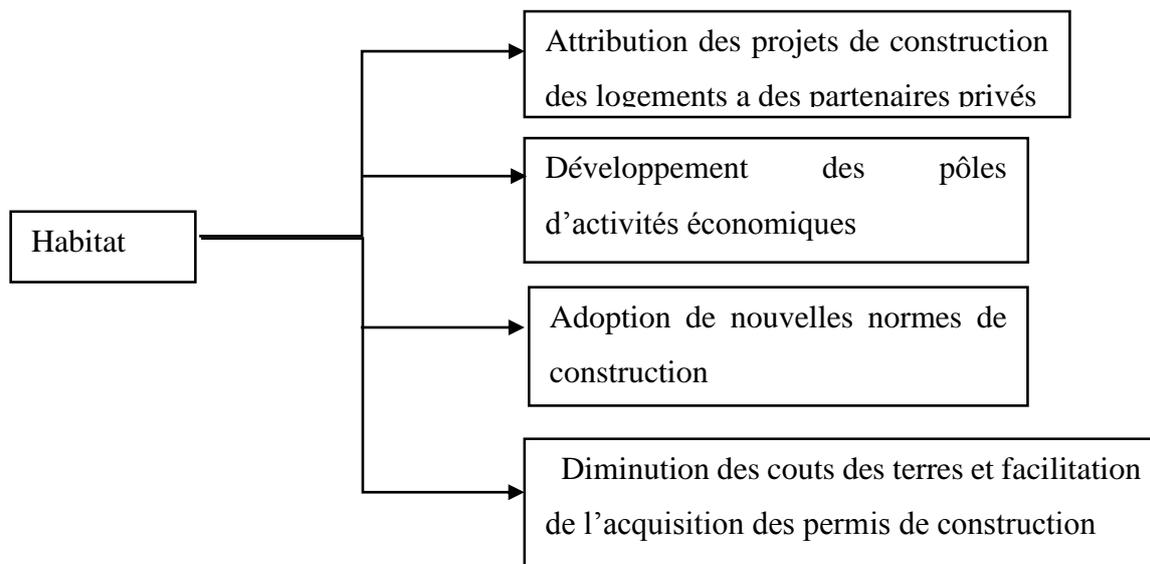


Figure 28 : Modèle pour l'amélioration de l'habitat.

Pour l'aménagement du territoire, il faut promouvoir les pôles de développement urbain et ruraux et les mettre en parfaite connexion. Ce développement doit se faire de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire national. Cela permettrait donc d'éliminer les différences énormes qui existent entre les couches de ménages pauvres et celle où on rencontre les ménages aisés. De plus, un schéma d'aménagement du territoire national devrait être établi afin de mieux régler l'occupation du sol que ce soit pour le commerce, la construction des logements, les activités agricoles ou toute autre activité connexe.

Etant donné qu'une entreprise publique détient le monopole de la gestion des déchets ménagers notamment en milieu urbain, le projet prévoit de décentraliser la collecte des ordures. Il préconise de responsabiliser les collectivités territoriales décentralisées afin qu'ils organisent la collecte de ces ordures dans leurs propres collectivités.

Les problèmes liés à l'accès à l'eau et à l'électricité sont aussi traités dans ce projet. Il avait été donc décidé de rendre les couts abordables aussi bien pour la production que pour la distribution de l'eau pour les ménages de la classe moyenne. Quant à l'électricité, quelques résolutions ont été prises. De même que pour l'eau, le cout de l'électricité devrait être abordable. De plus, des installations solaires et des mini-barrages ont été recommandés pour pouvoir électrifier les zones rurales mais aussi les nombreuses poches de la zone urbaine où la plupart des ménages n'ont pas accès à l'électricité.

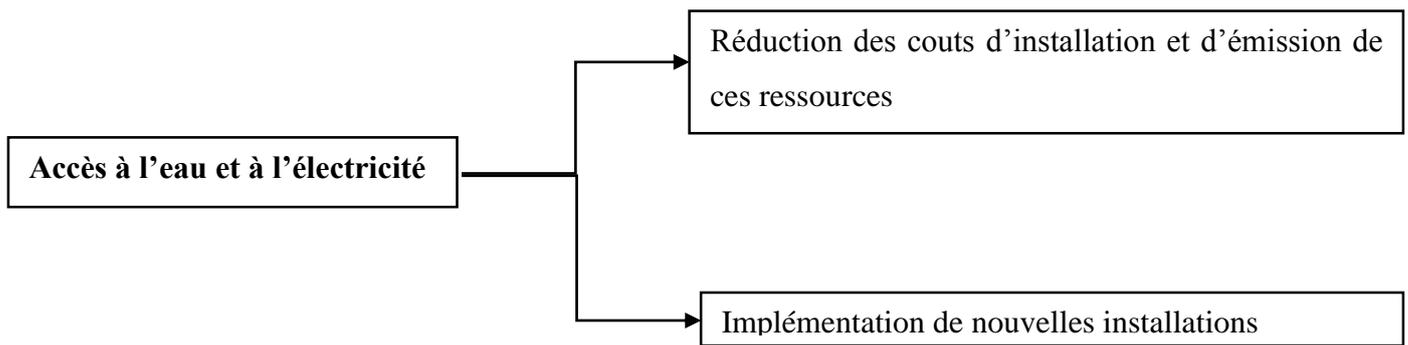


Figure 29: Modèle développé pour améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité.

Pour résoudre les problèmes de mauvaise gouvernance, le projet préconise entre autre la décentralisation et le développement local, une meilleure planification dans les services administratifs, l'accentuation de la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics.

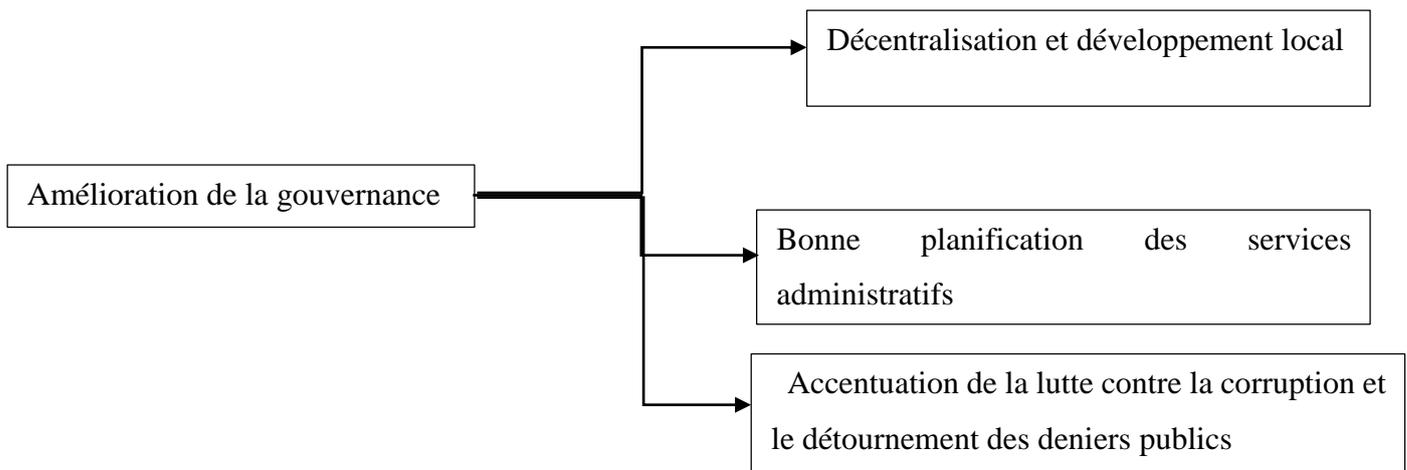


Figure 30: Modèle adopté pour améliorer la gouvernance.

CONCLUSION

La spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III a suscité plusieurs actions. Les politiques pour résoudre les problèmes d'infrastructures en eau, en électricité, pour la construction des établissements hospitaliers et écoliers ont été mis sur pieds par les sociétés compétentes. Mais, l'une des plus grandes actions du gouvernement a été d'initier le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi. Ce document permet de recenser les problèmes soulevés par les populations et de suivre l'évolution des solutions qui y sont apportées. Les OSC ne sont pas en reste puisqu'ils initient de nombreux projets en concertation avec les habitants. De toute évidence, les solutions pour réduire la pauvreté doivent incorporées à la fois des réformes urbaines, sociales et économiques.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Rendus au terme de notre étude dont le thème était « La spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III », il est important de rappeler que l'objectif principal était de déterminer les facteurs spatiaux à l'origine de la formation des poches de pauvreté dans cette partie de la ville. Pour y parvenir, plusieurs objectifs spécifiques ont été visés et par ordre :

L'objectif spécifique 1 était de faire un état des lieux sur la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

L'objectif spécifique 2 était de présenter les acteurs et leurs interactions dans le processus de cette spatialisation.

L'objectif spécifique 3 revenait à présenter les mobiles qui entrent en jeu dans cette spatialisation.

Enfin, l'objectif spécifique 4, il s'agissait de présenter les causes qui en résultent.

Ainsi, de cette analyse, on a pu constater que la pauvreté est un concept difficile à examiner. Diverses théories existent pour essayer de l'expliquer. Ces théories sont en lien direct avec les modèles qui la construisent. Les théories et les modèles qui expliquent la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III montrent bien que la traduction de cette dernière réside aussi bien dans l'occupation de l'espace, son utilisation et la manière dont ils le construisent. L'état des lieux a permis aussi de faire un bilan sur l'évolution des caractéristiques de la pauvreté dans la commune. Par la suite, il était question de présenter le rôle des acteurs et leur influence sur la mise en place de cette spatialisation.

Ici, on a relevé pour plusieurs institutions et de nombreuses politiques mises en place pour faire reculer la pauvreté dans la commune. Le gouvernement camerounais a initié plusieurs actions pour éliminer la pauvreté et les couches de population qui vivent dans les zones sensibles. L'une de ses premières actions a été d'inscrire le pays dans le programme PPTE. Cela lui permet de bénéficier des prêts à des taux très bas pour la réalisation de nombreux projets. On pense par exemple à la construction des forages en zone rurale dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Mais la plus importante action gouvernementale est la mise sur pied du projet DSCE, un document que le gouvernement initie tous les ans. Ce document contient tous les problèmes soulevés par les populations ainsi que les projets qu'il entreprend. Seulement, pour les Organisations de la Société Civile ainsi que pour les populations locales,

les projets de ce document ne tiennent pas compte des attentes des populations. C'est la raison pour laquelle d'autres acteurs entrent en jeu dans l'éradication des poches de pauvreté dans la commune. Puis, par la suite les mobiles ou les facteurs de cette spatialisation ont été présentés.

Cette étude a donc permis de présenter les dynamiques et les caractéristiques de la spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. A partir de l'analyse minutieuse des caractéristiques socio-économiques, de l'évaluation des infrastructures et de l'environnement, on a pu montrer que la pauvreté dans cette commune est caractérisée par une forte hétérogénéité spatiale. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette hétérogénéité à savoir la croissance démographique, la pression foncière, l'insuffisance des infrastructures de base et les conditions de vie précaire dans lequel les habitants de cette commune vivent.

Aussi les recherches ont montré que pour ce qui est de la pauvreté monétaire, la pauvreté des ménages au Cameroun tend à s'améliorer. Mais, les enquêtes de terrain nous ont montré que la situation semble encore difficile pour la plupart des ménages dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Les résultats des analyses ont montré qu'un grand nombre d'entre eux vivent encore aujourd'hui avec moins de 20.000frs CFA par mois. Les conditions de vie de ces ménages ne sont guère intéressantes lorsqu'on tient compte des conditions d'accès des ménages en diverses ressources. Que ce soit pour les services en eau potables, en électricité, en soins de santé, les difficultés restent criantes pour les ménages pour se servir facilement. Il en résulte que les conditions de logement sont difficiles pour les ménages de la commune. Les cartes d'occupation du sol montrent bien que les habitations sont regroupées dans des zones exiguës. Une grande proportion de ces ménages a des difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité. La façon dont ils sont installés rend difficile leur accès aux services dont ils ont besoin que ce soit pour aller l'école, au travail, pour se rendre à l'hôpital ou pour faire leurs. Aussi, considérant les différents angles sous lesquels la pauvreté a été analysée, on peut relever deux strates de pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III :

- Le bloc Nord dans les secteurs comme Efoulan, Ngoa-ékellé où la pauvreté est plus marquée ;
- Le bloc Sud dans les secteurs comme Ahala où la pauvreté est moins marquée pour ce qui est de la région urbanisée.

Ainsi, les quartiers périphériques, particulièrement ceux dont l'insuffisance d'infrastructures est le plus marqué sont les plus touchés par la pauvreté et cela à plusieurs

dimensions. Ces quartiers regroupent une population active mais dont les activités sont très informelles et donc moins rémunératrices. Aussi, les inégalités d'accès aux services de base comme l'eau potable, l'assainissement ou l'éducation accroissent la vulnérabilité dans laquelle les habitants des quartiers populaires vivent.

Ensuite, il faut noter une nette différence entre les parties urbaines et les parties rurales de la commune. Les difficultés sont plus criantes dans les périphéries de la région urbaine que dans l'hinterland. Sur le plan environnemental, les quartiers périphériques, la plupart d'entre eux étant installés dans des zones à risque (marécages, pentes), exposent les habitants qui y vivent à des catastrophes naturelles fréquentes. Ces catastrophes aggravent leur situation socio-économique.

En conséquences, plusieurs projets ont été initiés par le gouvernement suite aux problèmes soulevés par les populations de la commune. On note par exemple les projets d'infrastructures routiers, d'adduction en eau potable et en électricité ainsi que la construction des habitats de qualité respectant les normes environnementales. Mais, en dehors des actions gouvernementales, les OSC œuvrent énormément pour éradiquer les couches de pauvreté dans les villes du pays et dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. En intégrant la voix des couches pauvres, ils ont d'ailleurs proposé leur vision propre de la façon dont ils entendent éliminer ces couches.

En guise de recommandations, on peut suggérer au gouvernement camerounais d'accorder des subventions et/ou de réduire les impôts des ménages des couches pauvres. A défaut d'accorder des fonds aux chefs de ces ménages, cela permettrait d'augmenter leur pouvoir d'achat. L'augmentation de leur pouvoir d'achat leur permettra de subvenir à un plus grand nombre de besoins ou de mieux faire avancer ou démarrer une activité économique.

Les pouvoirs publics devraient aussi mieux aménager le plan d'occupation du sol. Les sociétés en charge de le faire doivent soit décentraliser les opérations au niveau des collectivités municipales et d'arrondissement. Pour faciliter la rénovation de leur habitation, une taxe d'une valeur acceptable devrait entrer en vigueur. Afin de prévenir une mauvaise gestion de ces revenus, un contrôleur financier et un chargé de projets issus de la société civile doivent être désignés pour que la rénovation des lieux d'habitation soit effective constamment. Le gouvernement camerounais, pour améliorer les conditions de vie des ménages peut aussi privatiser la construction et l'aménagement des logements sociaux. Cela pourrait accélérer leur construction et un meilleur suivi des rénovations. La privatisation peut aussi prendre en compte

la gestion de plusieurs autres domaines tels les ordures ménagères, l'installation des équipements de conduction d'eau et d'électricité.

Les pouvoirs publics doivent mettre la priorité dans les investissements publics dans les zones défavorisées pour améliorer l'accès aux services de base. Ils doivent aussi encourager les jeunes à l'entrepreneuriat et les aider dans le développement des activités génératrices de revenus. Les populations locales doivent également être intégrées dans les processus de décision et dans les initiatives de développement pour une meilleure durabilité des actions.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

Adolehoume, A., Olvera, L., Plat, D., Pochet, P., Sahabana, M., (2005). « Pauvreté et mobilité urbaine à Conakry et à Douala ». Transport en Afrique- Mobilité urbaine. Note Technique, Worlbank, 4p.

Béhar, D. (1995). « Banlieues ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée ? L'espace urbain à l'épreuve de la nouvelle question sociale ». Les Annales de la recherche urbaine, num 68-69, pp.6-14.

Benicourt, E. (2001). « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale ». Etudes rurales, éditions de l'EHESS, pp.35-54.

Bey, M. (1999). « Recherches sur la pauvreté: état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique ». Tiers-Monde. Etude sur la pauvreté, prix agricoles et filières intégrées, nationalistes hindous et développement, tome 40, vol.160, pp. 871-895.

Blot, J. (2014). « Les déguerpissements à Phnom Penh (Cambodge) : déplacements forcés et relocalisations contraintes des citoyens pauvres ». Carnets de géographes, vol. 7, pp.0-3.

Boitte P. (1989). « A propos des débats récents sur la notion de pauvreté ». Déviance et société, vol. 13, n2, pp89-111.

Cazabat, C. (2016). «Les stratégies de renforcement des organisations de la société civile en Afrique subsaharienne, nouvel éléphant blanc à l'aide au développement ? L'exemple du Cameroun ». Mondes en développement, vol 1, num. 173, pp 79 à 91.

D'Ercole, R., Sierra, A. (2008). « Enjeux urbains contradictoires et vulnérabilité accrue dans un espace marginal péricentral : la rive gauche du rimac à Lima (Pérou) ». Presses de Sciences Po, vol.1, num. 45, pp.105-122.

Damon, J. (2014). «Chiffres, approches et paradoxes de la pauvreté urbaine ». Presses universitaires de Lorraine, vol. 25, pp. 143-160.

Diagne A. (2008). « L'accès des ménages pauvres à l'eau potable dans les banlieue de Dakar ». Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance.

Etienne, J. (2003). « Eau et assainissement : croyances, modes et modèles, ... ». *Revue africaine contemporaine*, Vol.1, num.205, pp 103 à 117.

Fambon, S. (2005). « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun ». *Revue d'économie du développement*, vol. 13, pp.91-122.

Fol, S. (2010). « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité ». *Regards sociologiques*, Université de Paris 1, géographie-cités, vol. 40, pp. 27-43.

Henaff, N., Lange, M.F., Martin, J.Y. (2009). « Revisiter les relations entre pauvreté et éducation ». *Revue Française de Socio-économie*, Vol.1, num.3, pp.187 à 194.

Hugon, P. (2006). « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique ». *Afrique contemporaine*, Vol.2, Num. 218, pp.7-38.

Jaglin, S. (2001). « L'eau potable dans les villes en développement : les modèles marchands face à la pauvreté ». *Revue du Tiers Monde*, numéro 166, pp.275-303.

Kishk, H. (1998). « Pauvreté et paupérisation en milieu urbain. Une enquête préliminaire ». *Centre d'études et de documentation économique juridique et sociale*, pp.81-112.

Keutcheu J. (2008). « L'espace public camerounais à l'épreuve de la construction des réseaux routiers de communication ». *Université de Yaoundé II, polis, R.CS.P/CPSR*, vol.15, num 1 et 2.

Lagarenne, C., Legendre, N. (2000). « Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et familiaux ». *Economie et Statistique* 335 (1), 3-25.

Lasida, E., Lompo, K., Dubois, J.L. (2009). « La pauvreté : une approche socio-économique ». *Institut Catholique de Paris*, vol.3, num.111, pp.35-47.

Liberherr-Gardiol, F. (2007). « Introduction : quelques clés de lecture ». In *La pauvreté urbaine : un défi mondial*. *Cahier de la coopération* n5, pp 1-114.

Lollivier, S. (2008). « La pauvreté : définitions et mesures ». *Regards croisés sur l'économie*, Vol.2, num.4, pp 21 à 29.

Marspat, M. (2008). « Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie ». *Regards croisés sur l'économie*, Vol. 2, num.4, pp. 70 à 82.

Mercier, L. (1995). « La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel ». *Ecole de service social de l'université de Laval*, Vol. 24, num. 3, pp.7 à 27.

Milbert, I. (1995). « La persistance de la pauvreté urbaine en Inde ». Publications de la Sorbonne, Revue Tiers Monde, vol.36, num.142, pp. 325-339.

Mistiaen, P., Meert H., Kesteloot C. (1995). « Polarisation spatiale et stratégie de survie dans deux quartiers bruxellois ». Espace, population, sociétés, pp 277-290.

Noyé, C. (2008). « Territoires de la pauvreté : dynamique de fragilisation de l'espace des espaces » In. Pour en finir avec la pauvreté, regards croisés sur l'économie.

Olvera, L., Plat, D., Pochet, P. (2010). « A l'écart de l'école ? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry ». Revue Tiers Monde, Vol.2, num.202, pp 167 à 183.

Olvera, L., Plat, D. et al. (2004). « Mobilité et pauvreté en Afrique subsaharienne. Eclairages à partir de quelques enquêtes-ménages ». Laboratoire d'Economie des Transports, ENTPE-Université Lumière Lyon 2-CNRS, rue Maurice Audin, pp.1-9.

Paquette, C. (2010). « Mobilité quotidienne et accès à la ville des ménages périurbains dans l'agglomération de Mexico, une lecture des liens entre pauvreté et mobilité ». Revue Tiers Monde, Vol.1, num.201, pp.157 à 175.

Paugam, S. (2005). « Les formes élémentaires de la pauvreté ». Paris, PUF, Le lien social, 276 pages.

Parenteau, R. (1997). « Habitat et environnement urbain au Viêt-Nam : Hanoi et Ho Chi-Minh-Ville ». Centre de recherche pour le Développement international, International Development Research Centre. Editions KARTHALA, 22-24, Boulevard Arago, 75013 PARIS, CRDI BP 8500, OTTAWA.

Ravallion, M. (2007). « La pauvreté urbaine : les pauvres convergent-ils vers les villes ? Oui, mais peut-être pas assez rapidement. ». Finance et développement.

Rocheftort, M. (1988). « Introduction : Problèmes généraux de la production du logement des pauvres ». Revue du Tiers Monde, 1045-1054.

Tchawa, P., Djiangoue, B. (2018). « Croissance, pauvreté et omniprésence des aléas inondation et incendie à Douala ». In Métropoles portuaires et territoires de l'hinterland en Afrique subsaharienne. Croissance, polarisation et complémentarité. Chap. 4, pp 75-92, Editions clés, les presses des imprimeries Les Grandes Editions.

The New Humanitarian (2012). « Comment mesurer la pauvreté urbaine ». Boy in Kampala, Uganda, reperé a thenewhumanitarian.org le 24/10 /20 a 11h34

Hugon, P. (2006). « Conflits armés, insécurité et trappes a pauvreté en Afrique ». Afrique contemporaine, vol.2, num. 218, pp33-47.

Delcourt, L. (2008). « Aide au développement de l'Union européenne : perspective critique ». Alternatives Sud, Vol.15, n°7, pp7-38.

Guillermou, Y. (2003). « ONG et dynamiques politiques en Afrique. Le difficile dialogue a la base entre acteurs du développement local ». Journal des anthropologues, association française des anthropologues, pp123-143.

Pommerolle, M-E. (2008). « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime post autoritaire et militantisme extraverti ». Presse de sciences po, vol. 40, pp. 73-94.

Gouvernement du Cameroun (2005). « Stratégie de l'emploi ». Croissance et Stratégie pour l'emploi, chapitre 4

Gouvernement du Cameroun (2010). « Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ». Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020.

Mémoires

FEKOUA, D. (2010). « Anthropisation et risques environnementaux sur les collines de Yaoundé ». Centre Régional d'enseignement spécialisé en agriculture foret/bois Cameroun. Master professionnel en études d'impacts environnementaux.

Ouvrages

Coutard, O., Dupuy, G., Fol, S. (2002). «La pauvreté périurbaine : dépendance locale ou dépendance automobile ? ». Espaces et sociétés.

Dongo, k., Kouame, F. et al.(2008). « Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Cote d'ivoire ». Vertigo, 2008, Vol.8, Num.3.

Dorosh, P., Haggblade, S. et al. (1998). "Structures et facteurs déterminants la pauvreté à Madagascar". Cornell food and nutrition policy program. Institut National de la Statistique (INSTAT).

Gouvernement du Cameroun (2003). « Document de stratégie pour la croissance et l'emploi ».

Guenard, c., Dubois, J.L. (2001) "Inégalités, croissance et pauvreté en Afrique subsaharienne". Institut de Recherche pour le Développement, inégalités et politiques.

Institut International des Sciences administratives (2004). « La société civile peut-elle être un partenaire efficace de la lutte contre la pauvreté et les exclusions en Afrique ? » sous la direction de René ZE NGUELE, rue Defacqz1, bte11, B-1000 Bruxelles, ISBN : 92-9056-126-7.

Kenmogné, (2013). «Vers une gestion rationnelle de l'eau dans une situation complexe d'urbanisation »Université de Liège, Belgique, XV, 222.

Kobiané, J.F. (1999). « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou ». Institut National de la Statistique de la Démographie, Ouagadougou, Communication au séminaire international CICRED.

Moutila, B. (2017). « Planification urbaine au Cameroun : nature, origine et défis ».Géographie et environnement, Hommes et milieux.

Ngambi, J. (2016). « Les pratiques populaires à la rescousse de la salubrité urbaine : la précollecte, un service alternatif aux insuffisances du système formel de gestion des déchets au Cameroun». Espace, société et territoire.

Ngatom, H. (2007). « L'initiative PPTE et la lutte contre la pauvreté au Cameroun : une analyse sociologique ». Université de Yaoundé I, Diplôme d'Etudes Approfondies.

Ravallion, M. (2007). « La pauvreté urbaine : les pauvres convergent-ils vers les villes ? Oui, mais peut-être pas assez rapidement ». Finances et développement.

Sy, I., Keita, M. et al. (2014). « Eau, hygiène, assainissement, et santé dans les quartiers précaires à Nouakchott (Mauritanie) : contribution à l'approche écosanté à Hay Saken ». Vertigo, la revue électronique en science de l'environnement.

Rapports

Banque Mondiale (2019). « Mettre fin à la pauvreté, investir dans les opportunités ». Rapport annuel 2019.

Institut National de la Statistique (2014). « Aspects subjectifs de la pauvreté ». Enquête Camerounaise auprès des Ménages, pp. 1-4.

Institut National de la Statistique (2014). « Pauvreté et conditions de vie au Cameroun ». Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages, pp 1-5.

Institut National de la Statistique (2014). « Pauvreté et évolution du pouvoir d'achat des ménages ». Enquête Camerounaise auprès des Ménages 4, pp. 1-6.

Institut National de la Statistique (2014). « Pauvreté, mobilité résidentielle et migrations au Cameroun ». Enquête Camerounaise auprès des Ménages 4, pp. 1-4.

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (2019). «Piliers de la stratégie nationale de développement 2020-2030 et dispositif institutionnel de sa mise en œuvre». Travaux de planification de la deuxième phase de la vision 2035, exposé de Monsieur ALAMINE OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie et de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Ministère des Affaires Sociales. (2015). « Atelier de formation sur l'extension de la couverture et la gouvernance des systèmes nationaux de protection sociale ».Rapport de synthèse des travaux.

Organisation des Nations Unies. (2015). « Rapport national de contribution du Cameroun ». Troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement durable en milieu urbain [Habitat III].

Rwehera, M. (2004). «Education, développement et pauvreté en Afrique subsaharienne ». Séminaire international « Curriculum, compétences et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne ».Genève, 10-13 novembre 2004.

Webographie

Banque mondiale (2018). « Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : compléter le puzzle de la pauvreté ». Repéré à banquemonde.org/fr.

Banque mondiale (2020). « Comprendre la pauvreté ». Repéré à banquemonde.org/fr le 20/08/20 à 07h20

Commune de Yaoundé 3 (2013) repéré à <https://www.osidimbea.cm/collectivites/centre/commune-de-yaounde-3> le 16/01/20 à 12h46.

ENS DE LYON (2013). « Théorie des lieux centraux ». Ressources de géographie pour les enseignants, Glossaire, repéré à <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/lieux-centraux-theorie-a-le-210520-15h30>.

Geobunnik (2013). <http://geobunnik.over-blog.fr/article-l-espace-un-concept-geographique-majeur-114597562.html>. Epistémologie de la géographie consulté le 08/04/19 à 12:03.

Universalis junior (2017) repéré à <https://junior.universalis.fr/encyclopedie/espace-geographique/> consulté le 22/04/19 à 10h53.

Mediaterre (2020). « La politique nationale de l'habitat du Cameroun » repéré à mediaterre.org/africain

Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (2008). « Programme de construction de 1500 logements sociaux sur financement de la république populaire de Chine ». Repéré à http://www.minhdu.gov.cm/index.php?option=com_content&task=view&id=724&Itemid=100027&catid=13 le 21/02/2020 à 08h57.

Toumbi S. (2009). « L'analyse de la pauvreté au Cameroun » https://www.podcastjournal.net/L-analyse-de-la-pauvrete-au-Cameroun_a2976.html consulté le 11-06-2019 à 12h09.

Wikipédia. (2019). « Inégalités sociales ». Repéré à ([https://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9_\(sociologie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/In%C3%A9galit%C3%A9_(sociologie))) consulté le 22/04/19 à 9h10).

Wikipédia. (2010). « espace géographique ». Repéré à <https://junior.universalis.fr/encyclopedie/espace-geographique/>) consulté le 22/04/19 à 9h10).

Wikipédia (2015). « Le modèle christallérien ». Repéré à https://www.google.com/search?q=modele+de+Christaller&sxsrf=ALeKk01zjzUBGJeZ2ph8W_liGtpfxRrU7A:1624712135260&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=45gwBIAzwMVCaM%252CCrXhiHtgO0-qEM%252C_&vet=1&usg=AI4_-kSnSYLy2dVx_i71YbRI3a-hVYlotg&sa=X&ved=2ahUKEwioq7ytrLXxAhUM4YUKHZddDFwQ_h16BAggEAE#imgrc=45gwBIAzwMVCaM. Consulté le 26/06/21 à 14h17.

ANNEXES

Questionnaire

I-Activités économiques

1-Dans quelle situation économique se trouvez-vous actuellement?

- sans emploi
- travailleur autonome
- travailleur

2- Dans quelle situation économique se trouve votre conjoint(e)?

- sans emploi
- travailleur autonome
- travailleur

3- Dans quel secteur d'activités exercez-vous?

- primaire
- secondaire
- tertiaire
- Quartenaire

4-Dans quel secteur d'activités votre conjoint(e) exerce-t-il?

- primaire
- secondaire
- tertiaire
- Quartenaire

5-Dans quelle tranche se situe votre revenu mensuel?

- | | | |
|----------------|----------------|-----------------|
| -10000F-20000F | -30000F-40000F | - 50000F-60000F |
| -20000F-30000F | -40000F-50000F | -60000F et plus |

6- Dans quelle tranche se situe le revenu mensuel de votre conjoint?

- | | | |
|----------------|----------------|-----------------|
| -10000F-20000F | -30000F-40000F | - 50000F-60000F |
| -20000F-30000F | -40000F-50000F | -60000F et plus |

7-Quel part de revenu accordez-vous pour :

- La santé
- L'éducation
- L'habillement
- La nourriture
- La location

- autres

8-Avez-vous récemment fait l'objet d'une cessation d'activité professionnelle?

-oui

-non

Si oui pourquoi

9-Dans quel cadre (milieu) exercez-vous ?

-dans la rue

-dans un bureau

-autre

II- Société

1-Dans quelle situation matrimoniale se trouvez-vous?

-Célibataire

-marié

-divorcé

-veuf

2- Si marié quel est votre régime matrimonial?

- Monogamie

- Polygamie

3-De quelle région êtes-vous originaire?

4-Combien d'enfants y-a t-i dans votre ménage?

1 2 3 4 5 6 7 8 et plus

5-Dans quelle tranche d'âge se situent-ils?

0-5 ans

5-10ans

10-15ans

15-20ans

20 ans et plus

III-éducation

1-Combien d'entre-eux vont à l'école?

2- Dans quel type d'établissement vont-ils à l'école?

-établissement privé

-établissement public

IV- Mobilité

1- Quel(s) moyen(s) de locomotion utilisez-vous pour vous rendre au travail?

- A pied
- En taxi
- Voiture personnelle
- autre

2- Combien de temps mettez-vous pour vous rendre sur votre lieu de travail?

- 10min
- 15min
- 20min
- 25min
- 30 min et plus

3- Rencontrez-vous des difficultés pour vous rendre au travail?

- oui
- non

4- Si vous rencontrez des difficultés lesquelles?

- embouteillages
- mauvaises routes
- taxi
- autres

5- Quel(s) quartier(s) avez-vous habité récemment? Pour combien de temps?

6- Quel(s) moyen(s) de locomotion utilisent-ils pour aller à l'école?

- à pied
- voiture personnelle
- taxi
- transport scolaire

IV-Santé

1- Y'a-t-il un établissement hospitalier dans votre environnement ?

2- Quels types de services pouvez-vous recevoir dans ces établissements?

- soins de base
- soins spécialisés

3- Ou achetez-vous vos médicaments?

- en bordure de rue
- chez le boutiquier
- en pharmacie
- autres

IV-logement

1-Avec quels types de matériaux vos habitations sont-ils faits? (briques, béton, tôle)?

2- Depuis combien de temps occupez-vous ces logements ?

- 0-6 mois
- 6-12mois
- 1an -1an6mois
- 1an6mois- 2ans
- 2ans et plus

3-Etes-vous propriétaire ou locataire?

4- Dans quel type de logement habitez-vous?

- duplex
- 5 pièces
- 4 pièces
- 3 pièces
- 2 pièces

5- Quels sont les constituants de votre logement?

- Salon
- Cuisine
- Chambre
- Salle de bain
- Autres

6- combien payez-vous pour votre location par mois?

- 20000
- 250000
- 30000

-35000

-40000

-45000

-50000 et plus

7- Avez- vous accès à l'eau potable courante? Sinon ou est-ce que vous vous approvisionnez en eau ?

-au puits

-dans un

8- Avez-vous un compteur de la Camerounaise des Eaux à domicile?

9- Avez-vous accès à l'électricité de l'AES SONEL? Sinon avec quelle énergie votre maison est-elle éclairée? Lampe ?

10- Avez-vous un compteur AES SONEL à domicile?

11- Lors des intempéries (pluie, inondations) y-a-t-il des difficultés auxquelles vous faites face?

12- Y-a-t-il des conduits d'eau dans votre maison ? Sinon comment évacuez-vous les eaux usées ?

13- Existe-t-il des bacs à ordures proche de votre maison ? Sinon comment évacuez-vous vos ordures ménagères ?

14- Y-a-t-il un établissement bancaire près de chez vous ? Sinon ou est-ce que vous gardez votre argent ?

15- Y-a-t-il un marché d'approvisionnement en denrées alimentaires près de chez vous ? Sinon ou faites-vous vos courses ?

Tableau 2: effectif des ménages échantillon

Quartier	Effectif des ménages en 2010	Effectif des ménages en 2020 ¹	Effectif échantillon
Yaoundé III	52777	83018	8301
Yaoundé Ville	51452	80934	8093
Ahala I	3180	5002	500
Centre administratif	1079	1697	169
Dakar I	749	1183	118
Dakar II	1854	2927	293
Efoulan I	3123	4912	491
Efoulan II	2776	4366	437
Melen 8A	2176	3423	342
Melen8B	700	1101	110
Melen II	2429	3821	382
Mfound'Assi VII	642	1010	101
Ngoa-Ekelle II	1916	3014	301
Ngoa-EkelleIII	6463	10166	1017
Ngoa-EkelleIV	672	1057	106
Nlong-Mvolyé	1413	2223	222
Nsam I	1228	1932	193
Nsam II	1704	2680	268
Nsimeyong I	3133	4928	493
Nsimeyong II	5314	8359	836
Nsimeyong III	3144	4946	495
Obobogo	2937	4620	462
Olezoa	857	1348	135
Obili 1	1011	1590	159
Obili 2	1097	1726	173
Obili 3	499	785	78
Obili 4	1145	1801	180
Nkolmesseng 2	211	332	33
Afaneyong	201	316	32

Source : Census 2010 pour les villes et les villages de la Population du Cameroun Organisation des Nations Unies, 2015

Tableau 3: Variable pauvreté

Concept	Dimension	Variables	Indicateurs
Pauvreté	Sociale		
		Acteurs	Effectif de la population
		Etablissements hospitaliers	Rapport nombre d'établissements/ nombre d'habitants
		Etablissements scolaires	Rapport nombre d'établissements scolaires/nombre d'habitants
	Etablissements récréatifs	Rapport nombre d'établissements récréatifs/ nombre d'habitants	
	Economique	Activités	Nombre total des activités des personnes actives dans le ménage
		Revenu	Gain total des personnes actives du ménage
	Environnementale	Infrastructures (routes, canaux d'évacuation des eaux usées)	Nombre d'infrastructures
		Infrastructures	Nombre d'infrastructures en bon état
	Habitations	Nombre d'habitations avec des matériaux en bon état de qualité	

Tableau 4: Variable espace

<u>Concept</u>	<u>Dimension</u>	<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>
<u>Espace</u>	Environnemental	Etablissements	Présence de bâtiments en bon état
		Habitations	Présence d'habitations en bon état
		Bacs	Nombre de bacs a ordures par habitations
	Economique	Etablissements bancaires	Présence et utilisation d'établissements bancaires à proximité des habitations
		Services commerciaux	Présence et utilisation de services commerciaux à proximité des habitations
		Etablissements de ravitaillement de produits alimentaires	Présence et utilisation d'établissements de ravitaillement en produits alimentaires à proximité des habitations
	Social	Etablissements récréatifs	Présence et utilisation d'établissements récréatifs à proximité des habitations
		Etablissements scolaires	Présence et utilisation d'établissements scolaires à proximité des habitations
		Etablissements hospitaliers	Présence et utilisation d'établissements hospitaliers à proximité des habitations

Tableau 5: Tableau synoptique

	Questions	Objectifs	Hypothèses	Méthodes
Principale	Quels sont les éléments visibles du paysage urbain qui soient en lien avec la pauvreté?	Déterminer les éléments visibles du paysage urbain qui peuvent caractériser la pauvreté	Les éléments du paysage urbain qui caractérisent la pauvreté urbaine sont l'habitat, les voies de communication, l'accessibilité,...	
Secondaire1	Quels sont les concepts, les théories et les modèles d'analyse de pauvreté urbaine?	Définir les concepts, les théories et les modèles d'analyse de pauvreté urbaine	Les concepts, les théories et les modèles d'analyse sont multiples et variées	Observation, analyse, recherche documentaire
Secondaire2	Quels sont les caractéristiques de la pauvreté urbaine et comment a-t-elle évolué au Cameroun?	Donner les caractéristiques et l'évolution de la pauvreté urbaine au Cameroun.	La pauvreté urbaine au Cameroun est caractérisée par des indicateurs sociaux, physiques démographiques médiocres qui maintiennent le niveau de pauvreté dans le pays.	Recherche documentaire, observations de terrain, interviews
Secondaire 3	Quels sont les institutions et les politiques publiques de pauvreté urbaine dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III ?	Evaluer le cadre institutionnel et les politiques publiques de pauvreté urbaine dans la commune d'arrondissement d Yaoundé III	Il existe de nombreux cadres institutionnels mais les politiques publiques mises sur pieds sont inefficaces	Recherche documentaire,

Secondaire 4	Quels sont les déterminants spatiaux de la pauvreté de la commune d'arrondissement de Yaoundé III ? Quels sont les acteurs et les méthodes qu'ils utilisent pour y faire face ?	Donner les déterminants spatiaux de la pauvreté la commune d'arrondissement de Yaoundé III, les acteurs et les méthodes utilisées pour lutter contre elle.	Les déterminants spatiaux permettent de montrer le niveau de pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III et les acteurs y faisant face sont nombreux et diversifiés.	Observations de terrain, recherche documentaire
---------------------	--	--	---	---

Tableau 6: Calendrier des activités

Activités	Date de début	Date de fin
Choix du thème	Aout 2018	
Dépôt de dossier de sélection	Décembre 2018	
Lecture des documents	Janvier 2019	
Rédaction de la problématique	Février 2019	Mars 2019
Rédaction de la revue de littérature	Mars 2019	
Présentation au Directeur	Avril 2019	
Rédaction du projet de mémoire	Avril 2019	Juin 2019
Présentation au Directeur	Juin 2019	
Dépôt du projet de mémoire	Juin 2019	
Dépôt de la fiche d'attestation de recherche	Juin 2019	
Phase de terrain	Juin 2019	Aout 2019
Analyse des données	Aout 2019	Novembre 2019
Rédaction du mémoire	Aout 2019	Janvier 2020
Présentation au Directeur	Janvier 2020	

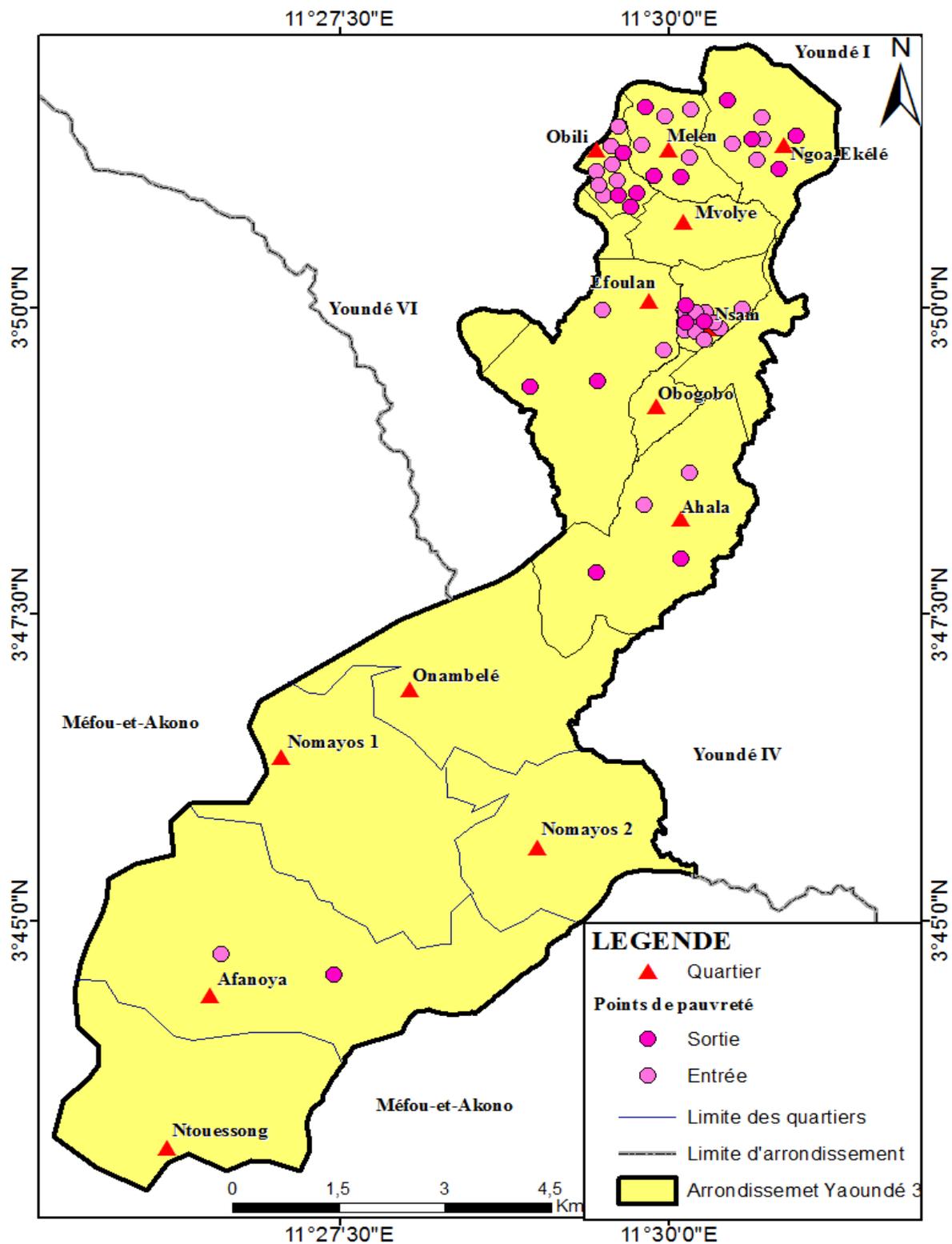


Figure 31 : Carte des poches de pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III

Source : données d'enquêtes de terrain, 2019

TABLE DE MATIERE

NOTE D'AVERTISSEMENT	ii
SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
Résumé	vii
Abstract	viii
Liste des sigles abréviations et acronymes.....	ix
Introduction générale.....	1
Introduction	4
I. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET INTERET	5
I.1 Contexte.....	5
I.2. Justification.....	6
I.3. Intérêt.....	7
II. DELIMITATION	7
II.1. Délimitation thématique	7
II.2. Délimitation spatiale.....	8
II.3. Délimitation temporelle.....	10
III. REVUE DE LITTERATURE	11
IV. PROBLEMATIQUE.....	21
V. ETAT DE LA QUESTION	24
VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	24
VII. HYPOTHESES	25
VIII. METHODOLOGIE	25
VIII.1. Recherche documentaire	26
VIII.2. Echantillonnage.....	27
IX. ANALYSE DES VARIABLES OU OPERATIONNALISATION	27

X. TABLEAU SYNOPTIQUE	29
XI. CALENDRIER D'EXECUTION	29
CHAPITRE I : Etat des lieux sur la pauvreté dans la commune d'arrondissement de yaoundé III.....	30
I. LES CONCEPTS	30
I.1. Le concept de pauvreté	30
I.2.La pauvreté urbaine	33
II- LES THEORIES DE LA PAUVRETE	35
III- EVOLUTION DE LA PAUVRETE urbaine Au Cameroun	37
III1. EVOLUTION DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	38
III.1.a. Définitions et caractéristiques globales.....	38
III.1.b. Evolution des caractéristiques économiques au Cameroun	39
a- Le Produit Intérieur Brut	39
b- Le Produit Intérieur Brut par tête	40
c- Le taux d'inflation	41
III-2. EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE	42
III.2.a Accessibilité des ménages aux services de santé et dans les structures associées .	42
III.2.b Accessibilité des ménages aux services éducatifs	43
III.2.c Accessibilité des ménages à l'eau potable	45
III.2.d Accès à la terre.....	45
IV. LES DEFIS DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS DANS LA REDUCTION DES POCHEs DE PAUVRETE	46
CHAPITRE II : LES ACTEURS DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III ET LEURS INTERACTIONS.....	49
I. EVALUATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III	49
I.1.Les acteurs internationaux	49
I.2. Les acteurs nationaux de la pauvreté	54

II. LES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE POUR LA DISTRIBUTION ET L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU AU CAMEROUN ET DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III	64
II.1. La distribution de l'eau potable au Cameroun	64
II.2. Les politiques publiques en matière d'assainissement de l'eau au Cameroun.....	65
II.3. Les politiques publiques en matière de construction des infrastructures routières ...	65
II.4. Les politiques publiques en matière de logement et d'habitat	66
II.5. Le Cameroun pays pauvre et très endette : une initiative politique pour sortir de la pauvreté.....	66
CHAPITRE III : LES MOBILES DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III	69
I. LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX DE LA PAUVRETE AU CAMEROUN	69
I.1 L'habitat dans les couches pauvres de la ville.....	69
I.2. L'accessibilité des ménages à l'eau et à l'électricité	73
I.3. La mobilité des ménages pauvres	75
I.4. Le problème de densité des populations à Yaoundé.....	75
II. Les facteurs politiques	77
II-1 La mauvaise gouvernance.....	77
II-2. Les conflits et les tensions politiques.....	79
III. Les facteurs sociaux	80
III-1 Le faible taux de scolarisation	80
III-2 L'accès à la terre.....	81
IV. Les facteurs économiques	81
IV-1 Le faible taux de croissance	81
IV-2 La pauvreté monétaire	83
CHAPITRE VI : LES CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.....	85
I. L'ACTION GOUVERNEMENTALE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	86
I.1. L'amélioration des infrastructures routières.....	86

La spatialisation de la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III	140
<hr/>	
I.2. L'amélioration des infrastructures en eau potable.....	89
I.3. L'augmentation et l'amélioration des infrastructures scolaires.....	89
I.4.L'amélioration de l'habitat	91
I.5.L'amélioration des conditions de santé des populations	92
II. LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI : UN DOCUMENT INCONTOURNABLE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU CAMEROUN	92
II.1. Du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.....	92
III. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET L'ERADICATION DES POCHEs DE PAUVRETE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III	105
III.1. L'entrée des Organisation de la Société Civile dans le processus de réduction de la pauvreté.....	105
III.2. Le rôle des OSC dans le processus de réduction de la pauvreté	106
III.3. Le projet de stratégie nationale pour le développement	107
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS	113
BIBLIOGRAPHIE	117
ANNEXES	124
TABLE DE MATIERE.....	137